
U d'/of OTTAWA
39003001107480

M. R. MONLAUR

La Duchesse

de

Montmorency

Quinzième édition

BRAIRIE PLON

Lebeau, ptre
1922

LA DUCHESSE
DE MONTMORENCY

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Angélique Arnauld. Préface de Mgr DE CABRIÈRES. 13e édition. Un volume in-16.
(Couronné par l'Académie française, prix Sobrier-Arnould.)

Le Rayon. 118e édition. Un volume in-8° écu.

Après la neuvième heure. 72e édition. Un volume in-8° écu.

Ames celtes. *(Épuisé.)*

Ils regarderont vers Lui. 35e édition. Un volume in-8° écu.

Jérusalem. ★ *Quand vous passiez par nos chemins...* 27e édition. Un volume in-8° écu.
(Couronné par l'Académie française, prix Jules Favre.)

Jérusalem. ★★ *Les Derniers Pas.* 17e édition. Un volume in-8° écu.

Le Sceau. 19e édition. Un volume in-16.

Leur Vieille Maison. 18e édition. Un volume in-16.

Pages de Deuil et d'Héroïsme. ★ **Les Paroles secrètes.** 31e édition. Un volume in-16.

Pages de Deuil et d'Héroïsme. ★★ **Les Autels morts.** 26e édition. Un volume in-16.

Pages de Deuil et d'Héroïsme. ★★★ **La Fin de Claude.** 19e édition. Un volume in-16.

Les Appels du Christ. Préface de S. E. le Cardinal DE CABRIÈRES. 16e édition. Un volume in-8° couronne.

Les Dieux s'en vont. 15e édition. Un volume in-8° écu.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1898.

LA DUCHESSE
DE
MONTMORENCY

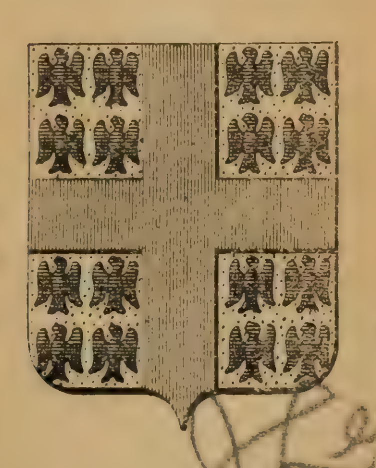
1600-1666

PAR

M. R. MONLAUR

AVEC APPROBATION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER

Un portrait en héliogravure



PLON-NOURRIT ET Cie
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, rue Garancière
PARIS

Vve Louis VALAT
LIBRAIRE
9, place de la Préfecture
MONTPELLIER

1922



A madame la Supérieure

du couvent de la Visitation, à Montpellier.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Je n'ai pas été surpris de l'empressement avec lequel vous avez accueilli l'idée, qu'on vous a soumise, d'écrire une nouvelle *Vie de madame Marie-Félice des Ursins, duchesse de Montmorency*. Née vous-même à Agde, dans une ville que les gouverneurs du bas Languedoc ont beaucoup aimée, — à ce point que Henri Ier de Montmorency, connétable de France, voulut être enseveli dans la chapelle de Notre-Dame du Grau, — vous avez gardé quelque chose de la sympathie respectueuse dont nos ancêtres ont entouré le nom et le souvenir des Princes généreux, si dévoués à notre pays. Vous ne pouviez être indifférente aux hommages qu'on désirait rendre, après plus de deux siècles, au héros malheureux que ses grandes qualités, son admirable bravoure, ses vertus aimables et sa cruelle mort ont entouré, dans nos contrées, d'un prestige si universel et si durable.

Mais surtout, fille de saint François de Sales, vous êtes, encore aujourd'hui, sensible à l'honneur que votre congrégation a reçu lorsque, brisée de douleur, et plus passionnée pour rompre toute attache avec le monde que d'autres ne le sont pour en poursuivre et en posséder les chimères, la veuve de Henri de Montmorency sollicita la faveur de cacher ses larmes sous le voile des religieuses de la Visitation-Sainte-Marie.

Votre illustre fondatrice avait discerné, sans peine, les mérites de cette jeune femme, supérieure aux flatteries comme aux trahisons de la fortune, et qui, rendue, par la plus affreuse catastrophe, libre de disposer d'elle-même, s'était résolue à demander au silence et à l'obscurité du cloître la seule consolation capable de répondre à la nature et à l'étendue de ses regrets.

C'est Mme de Chantal qui avait entendu les premières confidences de la duchesse de Montmorency sur les intentions auxquelles elle s'était arrêtée ; et c'est elle aussi qui, dans sa maternelle sollicitude, éclairée par la plus haute raison, avait marqué l'heure précise où ces intentions, entretenues et mûries pendant vingt-cinq ans, devraient enfin se réaliser.

Grâce à vos soins, ma Révérende Mère, le jeune

auteur, dont un si beau sujet a tenté le talent, a pu s'entourer des documents les plus respectables et les plus certains, conservés dans vos différents monastères, et surtout à Nevers, à Moulins ou à Annecy. Des circonstances, particulièrement favorables, lui ont ouvert les bibliothèques publiques, dont l'accès est parfois difficile; et des collaborateurs lui sont venus, sur lesquels rien ne lui permettait tout d'abord de compter. Il a mis une conscience sévère à vérifier les moindres détails, et toutes les sources d'information dont il a pu soupçonner l'existence ont été l'objet de ses patientes recherches. Surtout, il a essayé d'atteindre à l'âme même de sa touchante héroïne; il s'est identifié avec ses joies comme avec ses tristesses; il a vécu de sa vie, et l'on pourrait dire que, par une sorte d'évocation, il a réussi à la replacer tout entière sous nos yeux, telle qu'elle apparut à ses contemporains, pour les charmer, émouvoir ensuite leur pitié et conquérir enfin leur admiration.

Je ne doute point que cette peinture si fidèle du caractère et de la vertu de Mme de Montmorency ne ravive et n'accroisse, chez les lecteurs de cette nouvelle *Vie,* la vénération qu'ils ont déjà pour sa mémoire. Mais je me réjouis surtout de ce que, en retrouvant, sous des couleurs plus modernes, la phy-

sionomie si noble de la pieuse Duchesse, les noms, qui nous sont familiers, et auxquels son souvenir est si intimement mêlé, recevront de ce voisinage un reflet glorieux et pur. Certes, je suis loin de me plaindre de ce que, tout récemment, on a fait pour rappeler le séjour de Molière à Pézenas! Molière fut « un homme énergique, actif, laborieux, d'un merveilleux bon sens; il eut des instincts généreux, élevés, et son âme sérieuse, mélancolique, se révèle par les traits vigoureux de son visage, que les travestissements de la scène le contraignaient, hélas! à cacher sous un masque de convention ». Mais qui ne sait combien sa vie fut inquiète et amère, combien ses mœurs furent peu régulières et libres? Et l'un de ses critiques les plus pénétrants a pu dire de lui, avec vérité, « qu'il n'avait pas compris le christianisme, qu'il l'avait ignoré ».

J'aime donc à penser que Pézenas, la Grange des Prés, Béziers, Montpellier gagneront quelque chose à être représentés comme le cadre où se déroula, dans ses phases heureuses aussi bien que dans ses heures les plus sombres, la dramatique existence de Marie-Félice des Ursins.

A peine a-t-elle mis le pied sur le sol de sa patrie d'adoption, que la jeune Romaine, — ainsi

qu'elle se désignait elle-même, — brille sur le grand théâtre de la Cour. Elle tient son rang, avec une convenance parfaite, dans la société des deux reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Chantilly, — moins somptueux qu'il ne le sera sous les Condé, dont la splendide résidence deviendra digne, un jour, d'abriter à la fois les plus hautes illustrations de la France, — Chantilly lui plaît par « ses eaux, ses rochers, ses bois », qui prendront, avec le temps, « des âmes et des voix », pour rappeler le rapide passage de cette douce châtelaine. Mais c'est « le gouvernement » de son cher époux, c'est « le Languedoc », c'est Montpellier, qui l'attirent et l'appellent avec plus de force.

Elle y vient, le plus souvent possible, exciter le plus sincère et le plus vif enthousiasme, et augmenter encore, par le charme de sa piété et de sa charité, la popularité dont y jouit le jeune duc de Montmorency.

Pendant dix-sept ans, de l'année de son mariage à celle qui lui ravira son mari, ce seront bien nos villes et nos campagnes que la Duchesse chérira le plus, parce que ce seront celles où elle pourra librement faire le plus de bien. Ce seront celles aussi où son ardent amour pour son mari pourra

s'exalter sans que personne songe à s'en étonner.

Quel contraste entre ces deux époux, si étroitement unis, et dont le bonheur ou le malheur touchera, comme dit Bossuet, aux extrémités des choses humaines !

Ici, c'est un seigneur de haute mine, avec de beaux traits, en dépit d'une sorte d'étrangeté dans le regard. Il a la taille et le port d'un héros légendaire; et l'on ne peut songer à ses exploits sans éveiller en soi l'idée de ces guerriers fabuleux dont le courage se plaisait aux plus téméraires entreprises.

Dans une armée où tous les chefs sont des preux véritables, illustrés par cent combats, Henri de Montmorency a surpassé tous ses lieutenants par l'audace comme par l'impétuosité. « La vie lui est moins que rien, partout où il y a de la gloire à acquérir. » De même que, au début de la guerre du Piémont, quand le cardinal de Richelieu lui avait demandé, « pour l'amour de Dieu », de seconder sa politique, en remportant une éclatante victoire, le duc avait, à lui seul, « défait quatorze ou quinze compagnies des vieilles bandes allemandes, tant il les avait chargées généreusement »; de même, à Toulouse, devant le Parlement, un capitaine de l'armée royale déclarait que, « en voyant au com-

bat de Castelnaudary un seul homme enfoncer six rangs de troupes et tuer encore des soldats au septième, il avait jugé que cet homme ne pouvait être que M. de Montmorency ».

Et ce terrible général, si insouciant du danger, était en même temps doux à ses compagnons, miséricordieux aux pauvres gens, délicat de procédés, élégant et distingué dans ses manières, charmant de bonne grâce et d'esprit. C'était un cavalier accompli.

Longtemps il fut léger de conduite, livré aux choses du dehors, amoureux de la vie facile ; et, sans cesser d'être tendre et respectueux pour sa compagne, il lui infligea le dur tourment d'une jalousie trop justifiée. Mais enfin la patience silencieuse de Marie-Félice, sa résignation muette triomphèrent des emportements irréfléchis d'une nature insouciante et impressionnable. Henri de Montmorency se rangea de lui-même sous le joug de sa gracieuse épouse ; il lui promit avec serment de ne plus la contraindre à se morfondre en larmes et en supplications ; et cette parole fut gardée.

Quelle âme bien faite eût d'ailleurs résisté à l'empire qu'exerçaient ensemble la raison, la piété, la charité, la douceur, l'abnégation, unies pour accompagner et relever les dons les plus exquis de

l'intelligence, avec ceux de la grâce et de la beauté ?

Victorieuse, en effet, des révoltes intimes que lui avaient causées trop souvent les entraînements momentanés de son mari, la duchesse de Montmorency avait trouvé, dans ses souffrances mêmes, si chrétiennement supportées, le secret d'inspirer peu à peu à l'intime témoin de sa vie un respect presque religieux et une tendresse toujours croissante. Il la voyait si au-dessus de lui par la vertu et l'inébranlable égalité de l'humeur; il la jugeait si supérieure aux autres femmes par son application constante à n'accepter jamais l'image du bonheur que sous les traits du devoir; elle était pour lui si affectueuse et si douce, même quand des flots de larmes, échappés malgré elle de ses paupières, révélaient le chagrin dont elle était tourmentée, que l'âme chevaleresque de Montmorency en fut pénétrée jusqu'au fond et peu à peu transformée.

Sans cesser d'être un lion dans les combats, il s'adoucit et trouva un charme inexprimable à s'initier aux sentiments de suave piété dont le cœur de Marie-Félice était imprégné. Avec elle et par elle, il apprit à détourner les regards de tous les spectacles et de tous les attachements du monde.

L'amour de Jésus-Christ consuma chez lui tous les autres amours. Et quand sonnèrent les heures cruelles de la défaite, de la captivité, de la condamnation et du supplice, il montra non pas seulement le courage d'un héros, mais aussi la fermeté d'un martyr, avec la simplicité et l'humilité d'un saint. Le cœur patient et pur de la Duchesse avait accompli ce miracle. C'était à la fois l'œuvre et la récompense de sa vie conjugale.

Dieu vint alors réclamer, pour lui-même et sans partage, la dernière et la plus longue part d'une existence dont Il avait eu les prémices, et sur laquelle Il n'avait pas cessé de régner. Les sévérités inexplicables de Richelieu, les défiances jalouses et les mesquines taquineries de la politique achevèrent ce que l'épée du bourreau avait déjà commencé. Il y avait eu deux victimes sur le billot arrosé par le sang du dernier duc de Montmorency, et la plus durement frappée n'était pas celle que la mort avait délivrée. Désolée d'être encore vivante ici-bas quand son époux n'y avait plus à lui qu'un cercueil, la noble fille des Orsini ne chercha pour elle-même que la retraite et l'obscurité. Ces biens lui furent accordés dans le monastère de la Visitation de Moulins. C'est là qu'elle fut conduite par la Providence, pour y laisser tarir

lentement les sources de larmes ouvertes en elle par les clameurs insolentes de la populace de Béziers, par les affreuses angoisses du jugement de Toulouse et par les nouvelles, plus affreuses encore, qui lui furent apportées, à la Grange des Prés, — aux lieux mêmes où elle avait été si heureuse, le lendemain du jour où elle était devenue veuve.

De 1632 à 1666, pendant vingt-quatre ans, les Visitandines de Moulins ont vu de près la duchesse de Montmorency; et c'est sous leurs yeux que, tour à tour, sainte Jeanne de Chantal, Anne d'Autriche, Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, Christine de Suède, Mme de Longueville, M. Olier, les plus grands comme les plus saints personnages du dix-septième siècle, — le plus illustre de notre histoire, — sont venus contempler et admirer le travail de Dieu dans le cœur magnanime d'une princesse placée plus haut, par ses malheurs et par sa résignation, qu'elle ne l'avait été par son rang et par ses alliances.

Ce que la duchesse de Montmorency fut comme dame pensionnaire, puis comme postulante, novice, professe et enfin Supérieure au couvent de Moulins, vos annales intimes vous l'ont appris, ma Révérende Mère, par une tradition constamment rajeunie. J'ai vu, par moi-même, avec quelle piété

sont conservées dans vos maisons les moindres souvenirs de cette chère mémoire. Chacune de vous s'est fait un devoir de continuer, par une admiration fidèle autant que sincère, ce qui s'était accompli entre votre sainte Fondatrice et sa fille d'adoption. Ce « cher cœur », auquel Henri de Montmorency, près de monter à l'échafaud, adressait un si touchant adieu, s'était jeté, avec une sorte de passion, dans le cœur de la vénérée Mère Françoise de Chantal, frappé lui aussi d'une blessure cruelle et qui, pour la guérir, avait voulu porter, en lettres de feu, le nom sacré de Jésus. Dès ce moment, ces deux grandes âmes s'étaient liées par une amitié « indivisible et inséparable ». Et la Visitation tout entière, heureuse de s'unir aux sentiments de sa Mère, a pris, dans son héritage, la douce habitude de « considérer, comme elle, avec délices », le « cœur débonnaire » et généreux de la princesse Marie-Félice, sanctifiée par de si dures épreuves. On dirait presque que la noble femme a appartenu au groupe des « premières Mères », rassemblées par le zèle éclairé de saint François de Sales et formées par lui à de si hautes et si attachantes vertus.

Les *Mémoires* manuscrits de Nevers et de Moulins nous ont transmis quelques paroles, arrachées

par de pressantes questions à l'humilité de Mme de Montmorency, et recueillies par une religieuse qui avait été sa compagne pendant trente-deux ans.

Dans ces échos, affaiblis par la distance et par le temps, retentit encore cependant l'accent de cette voix douce et ferme, familière à nos ancêtres de Montpellier ou de Pézenas.

« Il faut, disait-elle, se faire un plaisir d'accomplir son devoir jusqu'au bout », et « rien ne nous doit rebuter dans un dessein fondé sur le devoir ». « Il ne faut pas faire cette honte à Jésus-Christ que de perdre la joie à son service. » — « Il faut aimer aujourd'hui ce que nous croyons en Dieu; un jour, nous aimerons ce que nous verrons en Lui, à découvert. » A ces fortes maximes, inspirées par sa foi profonde, elle ajoutait ces cris de confiance et d'amour : « Je suis toujours contente de Dieu, et jamais de moi-même. » « O Jésus, j'ai besoin de miséricorde, et je vous appelle à moi comme mon Sauveur ! » « O Seigneur, que j'ai de joie d'avoir pu vous loger sous le même toit avec l'époux que vous m'aviez donné ! Je n'aimais que lui; vous me l'avez ôté pour que je n'aime que vous ! » « Mon cœur était prêt, Seigneur, parce qu'il était pur, et parce que vous aviez toujours été mon protecteur et mon gardien ! »

La voilà bien tout entière cette princesse de « race romaine », « vraie fille de saint Pierre »; ardente et suave, dont la vie a commencé dans les conditions les plus favorisées, qui a connu les joies et les anxiétés des tendresses humaines, qu'une catastrophe inouïe a fait passer brusquement du bonheur le plus vrai à un deuil aussi long que le reste de ses années, qui n'a voulu que Dieu pour consolateur et pour soutien et qui, courbée, mais non vaincue par ses douleurs et ses regrets, a donné au grand nom de Montmorency l'éclat de la sainteté, plus durable que celui de la gloire !

Je me félicite, ma Révérende Mère, de ce que, grâce à votre bonne volonté et à celle des religieuses de vos autres monastères, on a pu présenter au public religieux une image fidèle et attrayante de l'illustre Visitandine, associée pendant de longues années, à côté de son brillant et vaillant époux, au gouvernement du Languedoc. Une photographie éloquente résume, sous nos yeux, toutes les leçons dont ce nouveau livre est le commentaire. Mûrie par l'âge et par le malheur, la Princesse est debout : d'une main, elle montre son cœur; de l'autre, elle s'appuie sur une tête de mort. Marie-Félice des Ursins n'avait estimé, dans la couronne ducale, que les qualités de celui qui la lui

mettait au front ; seules, les joies du cœur l'avaient charmée. Aussi, quand la mort lui ravit la présence et la tendresse de son mari, elle se sentit déracinée et détachée de tout ici-bas. Le couvent fut l'asile où son âme trouva la force de vivre, parce que toutes les perspectives s'y ouvraient sur l'éternité !

Agréez, ma Révérende Mère, avec mes remerciements, l'hommage de mon affectionné et dévoué respect en N.-S.

† Fr. Marie-Anatole de Cabrières,
Évêque de Montpellier.

A Mme Eugénie de Sales Lamothe-Tenet,
Supérieure de la Visitation-Sainte-Marie,
à Montpellier.

LA DUCHESSE

DE

MONTMORENCY

CHAPITRE PREMIER

L'ESPAGNE. — LE MARIAGE. — LA JEUNESSE

I

Marie-Félice des Ursins naquit à Rome, le 11 novembre 1600. Elle était fille de Virginio Orsini, ou des Ursins, duc de Bracciano, et de Fulvia Peretti. L'origine de la famille des Ursins se perd dans la nuit des temps, les uns la faisant descendre de Cyrus, d'autres des Goths, « d'autres, enfin, des Français (1), selon leur ancienne créance (2) »;

(1) Il est assez difficile de déterminer quels pouvaient être ces « Français ». Les Gaulois, sans doute. A moins qu'on ne veuille parler des Francs, encore en Germanie.

(2) Pour ne pas multiplier les notes à l'infini, nous avertis-

et ils commenceraient alors leur généalogie sous Jules César (1), « par un très vaillant capitaine ». Quoi qu'il en soit, depuis le noble sénateur Paul Ursinus, qui vivait bien longtemps avant Jésus-Christ, jusqu'à Virginio, père de la future duchesse, les illustrations de toutes sortes s'étaient accumulées dans cette famille. La branche des Bracciano, celle qui nous occupe, compte, à elle seule, plusieurs sénateurs et préfets de Rome, deux papes, huit cardinaux, des généraux, des connétables, etc. Elle s'est unie à toutes les maisons régnantes de l'Europe ; elle a des liens de parenté avec saint Benoît, sainte Scholastique, saint Thomas d'Aquin, saint Charles Borromée, saint Louis de Gonzague ; elle compte quatre martyrs... D'où l'on voit

sons que les passages entre guillemets, sans indication spéciale, sont tirés des manuscrits communiqués avec tant d'obligeance par la Visitation : *Vie de la duchesse de Montmorency*, par la Sœur Ducros. — *Id.* par un anonyme que l'on croit être l'abbé Cadestin ; — *Instructions, lettres, etc.*, pieusement recueillies à Moulins.

(1) D'autres disent sous l'empereur Constance. Tout cela est plus que douteux.

clairement que « Marie-Félice des Ursins naquist parmy les splendeurs de l'une et l'autre gloire, la terrestre et la divine (1) ».

Elle fut baptisée en l'église Saint-Pierre de Rome. La reine Marie de Médicis, sa tante, voulut être sa marraine, et chargea la duchesse de Mantoue de la représenter. On donna donc à l'enfant le nom de Marie, et l'on y joignit celui de Félice, en souvenir du cardinal Félice Peretti, son oncle maternel, qui s'est immortalisé sous le nom de Sixte-Quint.

Dès l'enfance, les traits charmants abondent dans la vie de la petite princesse. Elle

(1) Elle eut sept frères et deux sœurs. Nous en parlerons brièvement, bien que nous devions les retrouver à peine dans le cours de cette histoire : Paul-Jourdain, l'aîné, et don Fernand, le second, devinrent successivement ducs de Bracciano; le troisième, don Carlos, fut tué en Hongrie, en combattant contre les Turcs; un autre mourut fort jeune; le cinquième fut cardinal; deux d'entre eux vécurent en égale vénération, l'un chez les Carmes et l'autre chez les Jésuites. Isabelle, l'aînée des filles, épousa César de Gonzague, duc de Guastalla; Camille, la seconde, devint la princesse Borghèse; enfin, notre Marie-Félicie, fut la dernière et la plus illustre de cette belle couronne d'enfants.

était douce, affectueuse, « avec cette divine inclination de bienfaire à tout le monde, qui a été la plus esclatante de toute sa vie »; elle souriait à ceux qui pleuraient; on la portait encore que déjà la vue des pauvres et des estropiés la rendait toute triste : elle tendait ses petites mains jusqu'à ce qu'on lui eût donné de l'argent pour eux, et alors elle rayonnait de joie. Les quatre premières années de sa vie passèrent ainsi comme une fête, pour tous ceux qui l'entouraient, pour son père surtout, dont elle faisait les délices. Aussi, lorsque la grande-duchesse de Toscane demanda les trois sœurs au duc de Bracciano pour les faire élever, il les envoya à Florence, « baisant tendrement la petite dernière, et disant qu'il fallait une telle autorité pour la lui arracher des mains ». Les enfants demeurèrent un an seulement à la cour; puis la grande-duchesse les plaça, avec leurs femmes de service, chez les religieuses de Saint-Benoît, au couvent de la Conception, que le grand-duc avait fondé. La supérieure,

Mme de Malespina, a laissé, sur l'éducation des jeunes princesses, des notes où l'on a puisé tout ce que nous savons de leurs premières années.

On vit de bonne heure se dessiner ce que l'on pourrait appeler les lignes de fond de cette belle nature : — l'horreur du mensonge, qui lui rendait insupportable jusqu'au récit des fables ou des contes qu'on a coutume de faire aux enfants ; — le sérieux et la raison, qui, malgré son jeune âge, la faisaient choisir comme confidente par les religieuses du monastère, « s'étant acquis dès lors le renom d'estre fort secrette » ; — un ardent désir d'apprendre, — et, par-dessus tout, cette piété solide qui lui était comme naturelle. En effet, dès qu'elle sut lire, elle voulut réciter, tous les jours, l'office de la sainte Vierge. Hélas ! il fallut le remplacer bientôt par l'office des morts, au décès de la duchesse sa mère. La pauvre enfant ressentit cruellement cette perte, quoiqu'elle eût à peine sept ans ; on ne put arrêter ses

larmes qu'en lui montrant une image qui représentait la gloire des bienheureux, en la compagnie de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge ; « et quand elle pensa que madame sa mère vivait là fort contente », alors seulement elle cessa de pleurer.

Dans toutes ces années, si bénies et si préservées, elle-même ne se reproche que d'avoir pris, en cachette, quelques abricots verts, espièglerie qui la porta à veiller ensuite davantage sur elle-même, tant elle avait eu de honte à dissimuler sa faute. Vers la même époque, — c'est-à-dire vers six ou sept ans, — elle fut atteinte de la petite vérole, et, à la suite de cette maladie, elle tomba dans une léthargie profonde. On ne peut connaître sans horreur les moyens que la médecine barbare de cette époque employa pour réveiller la petite malade : on lui fit des incisions dans tout le corps, on mit dans ces plaies du sel et du vinaigre. A la suite de cette maladie, et sans doute aussi de ce traitement, elle fut paralysée des deux

jambes et demeura couchée un an entier. Tout le monde aimait cette chère infirme, si patiente, si tranquille, d'une douceur si charmante ! Elle faisait là l'apprentissage des douleurs physiques, qui l'accompagnèrent presque toute sa vie ; et déjà, loin de l'aigrir, la souffrance la rendait meilleure. A peine rétablie, elle reprit avec entrain ses exercices ordinaires ; elle abandonna les amusements de son âge à ses sœurs, et ne passa plus ses récréations qu'en la compagnie des religieuses, et comme celles-ci, ravies de l'avoir auprès d'elles, lui disaient qu'elles la prendraient pour réciter le grand office, si elle en connaissait les rubriques, elle les étudia avec tant de zèle qu'elle les sut bientôt parfaitement.

Aussi Mme de Malespina, touchée de ces heureuses dispositions, décida-t-elle de la faire communier fort jeune, dès l'âge de neuf ans. Marie-Félice voulait s'y préparer par des actes de pénitence semblables à ceux qu'elle avait lus dans la vie de sainte Cathe-

rine de Sienne ; on l'en empêcha, en lui conseillant de remplacer ces mortifications par des aumônes et des prières plus fréquentes : ce qu'elle fit avec joie. Les détails nous manquent sur la première rencontre de Jésus-Christ avec cette âme céleste. Au dehors, rien sans doute ne fut changé dans une existence si pure et si pieuse. Au dedans, Marie-Félice éprouva un vif désir de la vie religieuse. « Je crois, disait-elle plus tard, que j'y aurais réussi, aymant assez le bien, et ne connaissant aucun vice. » Mais sa réserve et son horreur de l'inconstance l'empêchèrent d'en jamais rien dire ; car une de ses sœurs venait justement de sortir du couvent, après avoir protesté qu'elle se ferait religieuse. Elle se tut et attendit. Dieu, par un dessein particulier, se contenta, pour le moment, de laisser dans son âme le désir d'une vie plus parfaite, comme une semence qui donnerait son fruit plus tard. Il la destinait « à être un exemple de vertu, dans les divers états de vie », et la préparation qu'Il lui donna fut complète.

L'ordre de Saint-Benoît avait marqué cette âme de sa forte empreinte, suave et austère à la fois. Dans ce milieu, l'intelligence de l'enfant se développa : à douze ou treize ans, elle savait le latin, l'arithmétique, même « ce nombre d'or » qui lui avait paru longtemps inaccessible. Elle avait surtout, ce qui vaut encore mieux, le goût des études sérieuses et de la lecture. Sa foi vive et sa reconnaissance envers les Bénédictines, à qui elle devait tant, la portèrent à bâtir un magnifique oratoire dans ce monastère où elle avait passé bien des années heureuses. Et elle arriva ainsi, grave, instruite, candide, pieuse, douce à tous, à l'époque décisive où sa destinée allait se fixer.

II

La reine Marie de Médicis veillait de loin sur sa filleule, avec la pensée de l'attacher à la cour de France, quand le moment en serait

venu. Elle avait rêvé pour elle l'alliance de Henri II, duc de Montmorency, fils du Connétable ; elle obtint sans peine l'assentiment de celui-ci, et envoya à Rome le marquis de Tresnel, cousin du duc de Bracciano, le chargeant à la fois de la demande et du contrat : on voit qu'elle n'avait pas de doute sur l'issue de ses propositions. N'étaient-elles pas en effet séduisantes ? Sans parler encore du jeune duc, sur lequel toute la cour de France avait les yeux, la maison de Montmorency était une des premières — sinon la première de France, comme le disait si fièrement la légende de leurs armes : « Montmorency premier chrestien que Roy en France ; premier Seigneur de Montmorency que Roy en France ; premier Baron de France ; son cry est « Dieu ayde au premier « Chrestien » ; son mot est « sans tache (1) ». Ils sont baptisés en même temps que Clovis, si même ils ne l'ont pas été auparavant pai

(1) DUCHESNE, cité par DU CROS (édit. de 1643).

saint Denys (1). Dans une suite ininterrompue de dix-neuf générations, comblés d'honneurs dont le nom change avec le cours des siècles, leur vaillance et leurs vertus restent invariables et comme héréditaires. Anne, aïeul du fiancé destiné à Marie-Félice, guerroyait toute sa vie, et mourait à quatre-vingts ans, au siège de Saint-Denys, percé de huit blessures. Henri Ier, son père, prenait une part active à la ligue (2), battait les protestants et, après bien des traverses, recevait de Henri IV, « son afectionné cousyn et parfait amy (3) », le titre de Connétable. La lettre du Roi aux États généraux du Languedoc à cette occasion serait curieuse à lire (4). Mais il faut nous hâter.

Le duc de Bracciano, heureux de l'hon

(1) Simon Du Cros.

(2) Voir d'Aigrefeuille, *Histoire du Languedoc*, livres XVI et XVII.

(3) *Lettres d'Henri IV*, 12 juin 1577 (Dom Vaissette, tome XII).

(4) *Id. aux États généraux*, 7 déc. 1593 (Dom Vaissette, t. XII, p. 1506, pièce 435).

neur que lui faisait la reine de France, vint à Florence s'assurer des sentiments de sa fille, et celle-ci n'ayant point fait d'objections, il envoya sa procuration au marquis de Tresnel, qui passa le contrat à Rome, le 10 août *1613*. Le 25 novembre suivant, le même contrat fut signé au Louvre par le roi Louis XIII, par la Reine régente et par les princes du sang, alors à la cour.

Cependant, Marie-Félice fut retirée du couvent, et resta quelques mois auprès de la grande-duchesse de Toscane. Son père, ses frères, sa sœur, la duchesse de Guastalla, se trouvaient auprès d'elle, recevant à cette cour une royale hospitalité et mille marques de l'amitié la plus vive. Ce fut là, dans la chapelle du palais, que François des Ursins, marquis de Tresnel, délégué par Henri de Montmorency, épousa par procuration Marie-Félice des Ursins en décembre *1613*. La cérémonie, célébrée au palais Pitti, fut magnifique, et la jeune princesse, comblée de cadeaux par tous les siens, passa quelque

temps de fête en fête. Ce séjour à la cour de Toscane paraît avoir été l'une des périodes les plus heureuses de sa vie. Son père et ses frères, ravis de ses qualités charmantes, s'attachaient à elle chaque jour davantage, et ne pouvaient envisager sans angoisse l'heure de la séparation prochaine. Le pauvre père même s'y déroba, se défiant de ses forces. Il n'avait jamais trouvé de défauts à cette enfant, qui tenait tout de lui, les traits du visage si nobles et si doux, les inclinations généreuses de l'âme, la force et l'élévation de l'esprit. « Aussi la chérissait-il plus qu'aucun de ses autres enfants », et, n'ayant pas le courage de lui dire adieu, il quitta secrètement Florence avant le départ de cette fille bien-aimée.

Notre petite duchesse, restée seule, redoubla d'attentions et de respect pour ses hôtes, d'amitié pour ses frères : « Jamais, dit la marquise de Tresnel, on n'eût pu croire à tant de perfection dans une enfant de treize ans. » L'arrivée des galères, envoyées

par la Reine, mit fin à cette réunion de famille. Ses deux frères aînés devaient l'accompagner jusqu'à Livourne; mais Paul Jourdain, comme son père, n'eut pas la force de demeurer auprès d'elle jusqu'au terme de ce voyage. La pauvre Marie-Félice voulut se montrer courageuse vis-à-vis de dom Ferdinand, le dernier des siens qui fût resté auprès d'elle. Elle parvint à retenir ses larmes, mais à quel prix? « L'estomac lui enfla tellement que son corps de baleine rompit en plusieurs endroits », et elle dut avouer la terrible violence qu'elle s'était faite.

III

La voilà donc, âgée d'un peu plus de treize ans, séparée de tous ceux qu'elle aimait, allant vers une terre et un avenir inconnus, accompagnée du marquis et de la marquise de Tresnel et d'une suite princière. Quelles furent ses pensées en abordant la France?

Elle ne nous le dit pas : mais elle confia son âme à Dieu, avec plus de ferveur qu'elle ne l'avait encore fait, en visitant en Provence la grotte de la Sainte-Baume. Elle « goûta là des douceurs célestes » ; et sans doute, en revoyant en esprit l'histoire de Madeleine, que Jésus-Christ avait tant aimée, elle abandonna joyeusement la conduite de sa vie à Celui qui fut toujours si bon et si doux même envers ses plus pauvres créatures. Elle se releva fortifiée, et reprit sa route, bien résolue à revenir encore en ce lieu béni.

Dès que le vieux connétable de Montmorency fut averti de son arrivée, il vint au-devant d'elle à Avignon, et comme tous ceux qui approchaient la petite princesse, il fut sous le charme. Il dit souvent, depuis, « que Dieu ne l'avait laissé au monde que pour recevoir une si vertueuse fille ». Marie-Félice répondit avec tant de grâce à toutes ses avances, elle montra tant de désir de connaître le Languedoc, dont le Con-

nétable était gouverneur, et elle fit à ce sujet des questions si sensées et si intelligentes, qu'elle conquit toute la tendresse de son beau-père. Il la quitta, après deux ou trois jours, pour accompagner son fils qui devait rejoindre Marie-Félice à Paris.

Elle y arriva la première, et Marie de Médicis la reçut avec les témoignages de la joie et de l'affection la plus vive ; comme le Connétable, elle répétait qu'elle n'eût pu la souhaiter plus accomplie (1), et que M. de Montmorency aurait lieu de s'estimer le « mieux partagé du royaume ». — Le jour où le Duc était attendu à la cour, le roi Louis XIII, alors âgé de dix ans, se tenait à une fenêtre du palais, avec sa cousine, la jeune princesse des Ursins, fort désireuse sans doute de connaître son époux. Elle

(1) Puget de la Serre (*Mauzolée érigé par la chaste Arthémise*, etc. Bibl. nat. Imprimés Ln[97] 14,698) vante sa beauté, « sa bonne mine, la richesse de sa taille, la majesté de son port, etc. ». Mlle de Montpensier assure, d'après Anne d'Autriche, « que, tout en étant agréable, elle n'avait jamais été très-belle ». Les poètes contemporains chantent pourtant l'éclat de ses yeux noirs et la grâce de son sourire.

l'aperçut entouré du cortège le plus brillant, vraiment « le premier », comme disait sa vieille devise, par son élégance et sa bonne mine, au milieu de cent gentilshommes du Languedoc, les « mieux faits que la Reine eût jamais vus ». Le Roi, tenant par la main Marie-Félice, s'avança au-devant de lui, dès qu'il fut entré dans l'appartement : « Voilà ma cousine, l'illustre Italienne, lui dit-il. Vous vaut-elle pas? En êtes-vous content? » — « Je crois vous donner en sa personne les mérites et les perfections de beaucoup d'autres », ajouta Marie de Médicis. Pour Marie-Félice, on ne rapporte pas ce qu'on lui dit de son mari; mais elle avoua elle-même que, dès le premier instant, elle l'aima.

Le mariage se fit au Louvre (1) avec toute la pompe imaginable, et la Reine voulut

(1) Bassompierre place le mariage le 3 février 1613 (BASSOMPIERRE, *Mémoires*, p. 88). Malherbe, qui semble mieux renseigné, le met entre le 20 juillet et le 1er août 1613. (Voir D'AIGREFEUILLE, livre XI, p. 916.) Tous les *Mémoires* que nous citons sont empruntés à la collection Champollion, Michaud et Poujoulat.

garder quelque temps auprès d'elle les jeunes époux, ne pouvant consentir à se séparer de sa nièce. Ce fut donc là, au sein de cette cour la plus élégante de l'univers, que se passèrent les premiers jours de cette brillante union

IV

Arrêtons-nous un moment au seuil de cette vie nouvelle. Aussi bien, c'est l'histoire d'une âme que nous essayons de raconter, et nous allons pouvoir pénétrer à fond dans cette âme, grâce à ce que la Duchesse nous dira d'elle-même. Ce qui la distingue entre toutes les jeunes femmes de cette cour et de ce temps, ce n'est pas seulement sa sagesse, sa douceur, sa perfection, c'est le grand et profond caractère de l'amour qu'elle voue dès lors à son mari : car une âme ne vaut que par la mesure où elle sait concevoir et

garder les affections légitimes que lui offre la Providence. Le jeune duc de Montmorency, que Marie-Félice venait d'épouser, était bien fait pour lui inspirer la plus vive tendresse. Beau (1), élégant, spirituel, brave jusqu'à la folie, libéral et magnifique, son parrain (2), Henri IV, le plus aimable de nos rois, semblait s'être trouvé à son berceau, comme autrefois les fées des légendes, pour le doter de sa belle humeur, de sa bonne grâce chevaleresque et de ce don de plaire (3) qu'il avait lui-même à un si haut point. Plus tard, tandis que le bon roi « relevait le courage du petit duc par ses

(1) Les contemporains ne tarissent pas sur ses charmes, sur la richesse de sa taille, sur ses boucles blondes, sur ses traits si fins; ils louent jusqu'à « son regard, un peu de travers », si agréable chez les Montmorency. Voir en particulier le portrait curieux qu'en fait André Delort (*Mémoires inédits,* p. 74-75).

(2) « Le mercredi, 5 mars 1697, fut fait baptesme du fils de Mgr le Connétable, aux Enfants Rouges, à Paris (né le 30 avril 1595). Lequel le Roy tinst, et le Légat baptiste. Madame la marquise (G. d'Estrées, marquise de Liancourt) y estait magnifiquement parée. » (L'Estoile, XV, 281.)

(3) Tous les mémoires du temps parlent de l'espèce d'adoration que Henri de Montmorency inspirait à tous.

discours et ses caresses (1) », son père le faisait élever sévèrement. Le bon Connétable, « qui n'avait lu autre livre que celuy du monde (2) », voulait que son fils excellât en tout, et il lui donna, à cet effet, un gouverneur qui « l'eslevât à la mode », comme nous l'apprend notre naïf chroniqueur. Sans doute, les lettres ne furent pas négligées, mais toutes les prédilections du jeune prince allèrent aux exercices du corps. Il n'y avait pas de cheval si difficile qu'il n'en vînt à bout, pas de carrousel ou de passe d'armes où il ne brillât (3). Dédaigneux des richesses, il n'avait de passion que pour la gloire militaire; il n'estimait de tous ses trésors que les épées de ses ancêtres; « il les regardait avec jalousie » (4). Les occasions de s'en

(1) S. Du Cros.

(2) Henri IV, qui l'appelait son compère, disait : « Entre mon compère, qui ne sait pas lire, et mon chancelier, qui ne sait pas le latin, je viens à bout de tout. »

(3) Et notamment au carrousel de 1612, à la place Royale, à l'occasion du mariage du Roi, ou mieux de ses fiançailles, le mariage n'ayant eu lieu qu'en 1615.

(4) S. Du Cros.

servir ne lui manquèrent pas, nous le verrons. Presque dès l'enfance, il fut appelé aux premières charges de l'État : grand amiral de France, Guyenne et Gascogne en 1612, duc et pair en 1613, gouverneur du Languedoc en 1614, il mit aux pieds de Marie-Félice, au jour de son mariage, tous les honneurs que pouvait porter un front de vingt ans. Il y mettait aussi le cœur le plus élevé, le plus délicat et le plus tendre : ce fut le trésor que la jeune duchesse apprécia par-dessus tout.

CHAPITRE II

LA VIE CONJUGALE. — PREMIÈRES ANNÉES A LA COUR.

I

« Dieu avait donné à la princesse des Ursins un cœur très noble, qui n'aima jamais rien que de grand ; un cœur généreux, au point qu'elle eût tenu à bonheur de tout perdre, pour la gloire ou pour le bien de ce qu'elle aimait ; un cœur chaste et pur, si élevé au-dessus des plaisirs des sens, qu'elle avoue n'avoir jamais eu d'accusation à faire sur ce sujet ; un cœur tendre, fidèle et constant, qui ne se fût permis ni attiédissement ni variation. Aussi ne fut-elle pas plus tôt liée à un époux si aimable qu'elle s'attacha à lui de toute la force et de toute la vivacité

de ses affections ; et il est vray de dire qu'elle aima M. de Montmorency de tous les amours qu'on peut avoir au monde, car elle n'aima jamais que luy (1). »

Du reste, noble, désintéressée, délicate comme nous l'avons vue jusqu'ici, « elle n'ayma jamais que sa personne et ne désira de luy que son amour, n'ayant même souhaité des enfants qu'à sa considération ». La gloire, la santé, les succès, la présence du Duc étaient son unique joie ; elle n'en connaissait pas d'autres. L'absence ou les disgrâces de son mari furent toujours ses seules peines : elle en fut atteinte quelquefois au point d'en tomber gravement malade. « Ses empressements vers luy ne pouvaient souffrir d'interruption », et les cérémonies et les fêtes, où elle devait paraître à la cour, la soumettaient à une sorte de supplice, « nommant ainsi, indifféremment, tout ce qui la

(1) *Notes d'un contemporain*. La Sœur Ducros (Manuscrits de la Visitation) les insère sans nom d'auteur. Nous avons un peu abrégé.

privait de l'entretien de son mary (1) ». En quelque lieu qu'elle se trouvât près de lui, nous dit sa dame d'honneur, elle ne pouvait cesser de le regarder. Aussi elle avait dû renoncer à aller à la messe avec lui, de peur de la mal entendre, « à cause de la continuelle application qu'elle avait sur lui, intérieurement et extérieurement ». Et quand, par le mouvement naturel de cette immense tendresse, inquiète à cause de son ardeur même, la pensée de la mort possible de son mari lui venait à l'esprit, la pauvre jeune femme tremblait et pleurait. Par piété, et pour rester toujours soumise à Dieu, elle avait fait avec Lui une sorte de pacte. Chaque fois que, en récitant le *Pater*, elle arrivait à ces mots : *fiat voluntas tua*, il était entendu qu'elle acceptait d'avance et pleinement la volonté divine sur celui qu'elle aimait... Avait-elle déjà comme un pressentiment des futures épreuves ? Peut-être, car elle

(1) *Mémoires* attribués à l'abbé Cadestin.

ajoute elle-même qu'elle n'eut jamais le courage de faire un acte d'abandon plus complet.

Dans tout le cours de cette histoire, nous rencontrerons mille traits exquis de la tendresse conjugale de Marie-Félice. Mais déjà nous voyons ce que fut ce cœur de femme, unissant l'amour le plus profond à la pureté la plus candide. Heureux ceux à qui Dieu rend cette alliance possible ! L'amour, en habitant ces âmes privilégiées, ne les abaisse point, il les éclaire et les épanouit. Tout égoïsme, toute vanité, toute légèreté meurt en elles. Elles se donnent : et ce don les grandit, en élevant le cœur auquel il est fait. La tendresse, dans un cœur chaste, c'est une lumière dans un cristal : si ardente que soit la flamme, le cristal reste transparent et pur. Heureuses mille fois les âmes qui traversent le monde, protégées par ce rêve béni, que le souffle de la terre n'a point effleuré ! Elles se confient à Dieu, pour que, dans une vie plus

haute, il leur garde ce qui aurait manqué à la plénitude de leur joie. Passant ici-bas à la façon des anges, défendues par leur délicatesse, par leur réserve, par leur pudeur, comme par un voile virginal, elles vont dans la vie, blanches et sereines, dans une atmosphère d'affection embaumée de respect. Dieu leur a fait ainsi le plus grand don : celui, sans doute, que le Christ cachait sous cette parole mystérieuse et bénie : « Aimez-vous comme je vous ai aimés. »

II

Marie de Médecis, auprès de laquelle la duchesse de Montmorency allait vivre quelques années, présentait un singulier mélange de qualités et de défauts. Sa vie intime avec Henri IV avait été douloureuse, et, bien

que Sully prétende que les aspérités de son caractère amenaient surtout « les intrigues et barbouilleries, èsquelles le Roy et la Reine récidivaient ordinairement », nous pouvons penser que les infidélités répétées du mari en étaient la première cause. Blessée dans sa dignité de femme, outragée publiquement, la Reine, naturellement fière et jalouse, était arrivée à l'état d'indifférence et d'apathie où nous la trouvons à cette époque. Livrée à toutes les intrigues, mise par sa faiblesse même dans le réseau de complots, d'indiscipline, de trahisons mal réprimées par des demi-mesures, dont la cour était le théâtre, obstinée et faible à la fois, Marie de Médicis avait cependant une âme vraiment bonne (1). Sa sollicitude s'étendait sur tous ceux qui l'approchaient, sur ceux mêmes dont elle avait à se plaindre (2). Aussi accueillit-elle

(1) Voir, pour tous ces détails et les suivants, *Marie de Médicis*, par Mme d'Arconville (édit. de 1774, liv. I); *Henri IV et Marie de Médicis*, de Zeller, etc.

(2) « La Reine était la plus généreuse et libérale princesse que notre siècle ait portée. » (Bassompierre, *Mémoires*, p. 86.)

sa jeune parente avec une très grande affection.

Les princes, à cette époque, éloignés de la cour, allaient, à la suite de Condé, de révolte en révolte, contre la régente et contre le jeune roi. La faveur de Concini était alors à son comble. Henri IV avait lutté, au début, contre ces Italiens qu'il détestait. Mais Léonora Galigaï, si habile, si intrigante, avait, malgré tout, gardé sur sa sœur de lait un empire extraordinaire. En vain le Roi ne pouvait voir « que ces deux Italiens (1) la menassent à leur fantaisie »; en vain « il démasquait leurs desseins, qu'il savait, de bonne part, excéder infiniment leur abjecte et vile extraction (2) »; leur crédit augmentait toujours. Après la mort tragique du Roi, en 1610, Sully s'était retiré dans ses terres; les ministres de Henri IV, Sillery, Villeroy, Jean-

(1) Leonora et son mari, Concini, plus tard maréchal d'Ancre; tous deux mis à mort en avril 1617, par ordre de Louis XIII.

(2) Mme d'Arconville, Zeller, etc.

nin, étaient, il est vrai, demeurés au pouvoir; mais, lorsqu'ils ne furent plus soutenus par la haute intelligence et le grand sens politique du monarque, ils parurent subitement diminués et vieillis. Jusque-là Concini ne s'était guère occupé que de sa fortune personnelle. Dès 1615, il voulut dominer l'État (1). Montmorency, comme presque tous, grands ou peuple, haïssait cet étranger, et il appuyait plus ou moins ouvertement, comme les autres seigneurs, les complots ourdis pour le chasser et le perdre.

C'est au milieu de toutes ces intrigues que la petite duchesse parut à la cour. Elle avait à peine quatorze ans; mais elle était sage, discrète et sensée, plus qu'on aurait pu l'attendre de son âge. La Reine disait quelquefois, en riant, que, à considérer son visage, on voyait qu'elle n'avait pas quinze ans, mais que, à l'entendre, on lui en donnerait trente. Plusieurs gentilshommes, le maré-

(1) Consulter sur ce qui précède le très intéressant ouvrage de M. Hanotaux, *Richelieu*, tome II, première partie.

chal de Marcillac en tête, voulaient, dès le début, la voir se mêler aux affaires. Elle n'y consentit jamais, et quand on venait à en parler chez la Reine, elle prenait un prétexte pour se retirer, ces discussions n'étant pas, à son sens, le fait d'une femme. Léonora Galigaï essaya aussi, dès son arrivée, de se lier avec elle, s'y croyant presque des droits acquis, à cause de leur commune origine italienne. Mais Marie-Félice, qui l'avait rapidement jugée, resta digne et froide. La maréchale, essayant alors de l'atteindre par le seul point vulnérable, lui fit espérer pour son mari tout ce que la plus haute faveur peut donner. La Duchesse répondit fièrement qu'elle ne souhaitait au Duc que de « se conserver dans l'honneur que sa naissance et ses vertus lui avaient acquis ». Depuis, comme son âme était extrêmement noble, elle essaya d'être moins hautaine, et traita la maréchale d'Ancre avec plus de douceur.

Racontant plus tard les débuts de sa vie à Mlle des Portes, Mme de Montmorency

disait « qu'elle n'avait guère moins de peine à faire affront à une personne qu'à faire une bassesse » ; « qu'elle s'était gardée d'humilier qui que ce fût, autant qu'elle l'avait pu ; mais que, pour s'avilir, elle ne l'avait jamais fait ». Quelle grandeur dans ce simple aveu ! Une âme ainsi trempée n'avait rien à craindre des intrigues de la cour. La seule prière qu'elle y fit jamais — et encore à la demande de son mari — fut pour l'élargissement du duc d'Angoulême (le comte d'Auvergne) (1). Elle l'obtint en 1616. Ce prince était demeuré douze ans en prison (2).

(1) Fils de Charles IX et de Marie Touchet.

(2) Voir la *Conspiration de Biron*. Voir aussi, sur le mariage du duc d'Angoulême avec Charlotte de Montmorency, les curieuses instructions de Henri IV. (*Histoire du Languedoc*, de Dom Vaissette, tome XII, p. 1441 et suiv., pièce 411.)

III

Dès le début de leur mariage, une longue séparation s'imposa aux jeunes époux. Le connétable de Montmorency était mort le 2 avril 1614. Son fils dut aller recueillir sa succession comme gouverneur du Languedoc. Ce bon Connétable, que nous avons vu si affectueux pour sa jeune belle-fille, avait été médiocrement édifiant, et il laissait une assez pauvre réputation de vertu. Comme presque tous les hommes de son temps, tous croyants au fond, il fit une mort très chrétienne (1). Un chroniqueur de l'époque rapporte même à ce propos un bien joli mot : Henri Ier de Montmorency voulut être enseveli en habit de Capucin ; un gentilhomme nommé Montdragon lui dit, en l'apprenant :

(1) Il demanda à être enterré dans une chapelle de N.-D. des Grâces, près Adge. Simon Du Cros, p. 16.

« Ma foy, vous faictes finement : car si vous ne vous desguisez bien, vous n'entrerez jamais au paradis. »

L'entrée en paradis du Connétable, si problématique, au dire des médisants, laissa la Duchesse seule à Paris, et cette première séparation d'avec son mari lui parut très dure. Elle voulait d'abord se retirer à Chantilly, comme son deuil l'y autorisait, mais la Reine ne put se résoudre à le lui permettre. Elle resta donc à la cour, avec des inquiétudes et des angoisses cruelles, toujours absorbée dans une pensée unique, que ni les divertissements, ni les plaisirs, ni la tendresse de la reine ne pouvaient chasser, ni même distraire. Aussi Marie de Médicis disait-elle quelquefois : « Nous n'avons que la moitié de Mme de Montmorency : son corps est avec nous, mais son esprit est en Languedoc. » Pourtant la vertu de la jeune femme la rendait toujours égale et douce, ayant pris pour règle, dès ce temps-là, de ne montrer ses chagrins que le moins possible. Sa

réserve naturelle l'y aidait beaucoup. Elle parlait très peu, avec une grande sagesse et un désir constant de faire plaisir à tous, mais aussi avec une si admirable retenue qu'on n'aurait jamais osé, devant elle, prononcer une parole légère. Jamais, en s'adressant à un homme, elle n'usait de termes familiers, et sa gravité les tenait tous en respect. Elle se faisait habituellement suivre de sa dame d'honneur, et ne demandait de services qu'à son écuyer.

Un jour, le prince de Condé et le marquis de Portes, ses beaux-frères, l'ayant dégantée au bal, la Duchesse les laissa faire; mais elle dit très haut qu'elle ne le permettrait pas à d'autres. Ce trait fut rapporté à Louis XIII, qui, s'approchant, lui dit en riant : « Je vous déganterai aussi, quand il me plaira. » A quoi elle répondit, assez sérieusement : « Sire, je ne le souffrirais point »; et comme Sa Majesté témoignait ne pas agréer cette repartie, madame de Montmorency ajouta : « Sire, Votre Majesté juge bien

que je ne lui en devrais pas donner la peine. »

Ce n'était pas la première fois que ce prince avait l'occasion d'admirer celle qu'il appelait « la sage ». Souvent, quand elle se promenait seule dans les galeries du Louvre, lisant ou réfléchissant, le Roi la regardait de loin. Mais, dès qu'elle s'en apercevait, elle ne revenait plus sur ses pas. Elle faisait de même lorsque, accoudée, un livre à la main, à quelque fenêtre, elle voyait les courtisans se tourner vers elle : son exquise pudeur redoutait jusqu'à l'ombre même d'un péril.

Elle avait gardé de son éducation le goût des lectures sérieuses, et elle y donnait tout le temps qu'elle pouvait. Elle se perfectionnait aussi dans la langue française ; son secrétaire, dont le Connétable s'était défait à son intention, l'y aidait beaucoup, et il écrivait ses lettres au Duc, ce qu'elle croyait ne pouvoir faire elle-même. Un jour de poste où elle se trouvait seule, elle essaya timidement une première lettre, toute personnelle : le

Duc, ravi, la supplia de continuer ainsi : « ce qui la poussa à faire de son mieux », dit notre naïve chronique. Toute la cour, mise au courant du fait, rêvait de surprendre la correspondance des deux époux : les jeunes princesses se donnaient le mot pour enlever ces lettres et les porter à la Reine. Sa Majesté, en les rendant à la Duchesse, la rassurait avec une maternelle bonté : « Je vous jure qu'on ne les a point vues; mais, s'il n'y a rien de secret, faites-nous le plaisir de nous les montrer. »

Marie-Félice n'abusa jamais ni de l'affection ni de la bienveillance constante de la Reine. Elle donnait par elle-même tout ce qu'elle pouvait, pour éviter d'avoir à rien demander ; elle refusa même souvent d'intervenir pour des pensions ou des places à obtenir, et jamais elle ne voulut se mêler des bénéfices ecclésiastiques; la facilité avec laquelle on influait sur des décisions aussi graves l'étonna toujours. Toute légèreté, du reste, lui était étrangère. Elle prêtait aussi

peu d'attention à sa parure, en l'absence du Duc, qu'à la futilité de ces réunions de la cour, où l'on consumait des heures à dire des riens. Aussi avait-elle prié les duchesses de Vendôme, de Ventadour et d'Angoulême de se trouver auprès d'elle, pour qu'elle pût parler plus librement. Ce pauvre cœur d'enfant s'ouvrait un peu, alors, car elle savait que, « sans peine, elles soutiendraient la conversation sur luy ».

CHAPITRE III

FÊTES ROYALES.

Près d'une année se passa ainsi, sans une distraction au dedans, mais avec mille mouvements et mille fêtes au dehors. Le 15 juin eut lieu, en grande pompe, le baptême du duc d'Anjou (1) et de la dernière des Dames de France (2). Puis, de juillet à septembre, la cour passa près de trois mois à Blois, à Tours, à Nantes surtout, pour la tenue des États de Bretagne : la présence de la régente pacifia la province (3). Dès le retour à Paris, la Reine fit tout préparer pour la déclaration de la majorité du Roi, qui eut lieu solen-

(1) Né le 25 avril 1608. C'était le futur Gaston d'Orléans, dont la révolte devait coûter la vie à Montmorency.

(2) Henriette, plus tard reine d'Angleterre, née le 26 novembre 1609.

(3) Voir PONTCHARTRAIN, ARNAULD, etc.

nellement dans les premiers jours d'octobre. On fit de grands éloges de l'administration de Marie, qui, perdant le pouvoir en apparence, le garda en réalité (1). Quelques jours plus tard, le 26 octobre, c'était la splendide procession des États généraux, à laquelle toute la cour prenait part, puis l'imposante ouverture de ces mêmes États (2), et enfin, après des séances sans résultat positif (3), la clôture de cette réunion des trois ordres, qui ne devait se reproduire qu'en 1789. L'esprit si distingué de la Duchesse suivit, sans doute, avec intérêt les discours de Sénecé, de Miron, celui, surtout, de ce jeune évêque de Luçon appelé à un si grand avenir, et qui devait jouer, dans sa vie de femme, un rôle tragique (4). A ces graves séances succédèrent encore des fêtes, en particulier « le

(1) Mme d'Arconville.

(2) Arnauld d'Andilly.

(3) Le président Jeannin y fit l'éloge de l'administration des finances « gérées avec innocence et fidélité » (*Œuvres mêlées du président Jeannin*). Il se tut sur les vingt millions jetés en pâture aux princes, pour essayer de les ramener dans l'ordre.

(4) En bon politique, il se concilia la Reine en faisant l'éloge

ballet des États », où la jeune Élisabeth, fiancée à l'infant d'Espagne, parut en Minerve, sur un char magnifique qu'entouraient des amours, des dames d'honneur, des danseurs, etc. (1).

Qu'étaient toutes ces folies oruyantes pour Marie-Félice? Ses fêtes à elle, c'étaient les apparitions rapides de son mari; c'étaient les quelques semaines qu'ils passaient ensemble, si radieuses pour elle que tout ce qui la séparait de lui, ne fût-ce que quelques heures, l'assombrissait. Un triste épisode faillit marquer bien douloureusement ces rares jours de bonheur : sa foi naïve crut y reconnaître la protection de Dieu, et nous allons parler d'après elle.

M. de Retz avait épousé Mlle de Chemillé, d'abord fiancée au jeune duc de Montmorency; celui-ci, paraît-il, dans une

de la double alliance avec l'Espagne, œuvre de Marie de Médicis, mais opposée à la politique de Henri IV.

(1) Voir tous les détails sur la réunion des États et sur ces fêtes dans M. Hanotaux; voir aussi Bassompierre, etc.

discussion futile, l'appela assez durement : « Monsieur de Mon Reste (1). » Il n'en fallait pas tant pour amener un duel. La veille de la rencontre, comme on déshabillait la Duchesse, le Duc lui parlait avec sa douceur et sa grâce ordinaires, s'amusant à toucher à tous ses objets de toilette, et souriant des images de dévotion qu'il voyait un peu partout. Il lui demanda enfin un *Agnus Dei* qu'elle portait la nuit ; Marie-Félice le lui attacha joyeusement au bras et s'endormit sans rien soupçonner, pendant qu'il écrivait encore dans sa chambre. Il sortit aussitôt, sauta à cheval et fut exact au rendez-vous. Que se passa-t-il alors ? Il désarma son adversaire, sa propre épée lui tomba des mains (2) ; et Arnauld d'Andilly nous raconte drôlement que « M. de Retz bailla son cheval à M. de Montmorency et monta en trousse ; et, ainsi, ils vinrent déjeuner et dîner en-

(1) Voir S. Du Cros, Arnauld d'Andilly, etc.

(2) Le récit de ce duel est difficilement compréhensible d'après la version de F. Du Cros (liv. I, p. 15).

semble (1) », les meilleurs amis du monde. La Duchesse fut si frappée de ce que lui raconta son mari, le soir, qu'elle l'obligea à porter toujours depuis quelque objet de dévotion. Hélas! il n'en portait point à Castelnaudary! Il avait oublié là, et les reliquaires de sa femme, et ses sages conseils, et ses vaines supplications!

Mais ces heures sombres sont encore lointaines. Toute la cour partait pour le mariage du Roi à Bordeaux; Marie-Félice dut suivre la Reine, pendant que Henri de Montmorency retournait en Languedoc. Triste voyage pour le mariage royal! On s'était mis sur un véritable pied de guerre (2); l'escorte du Roi, conduite par le duc de Guise, était toujours sur le qui-vive, tandis qu'une armée, commandée par Bois-Dauphin, essayait de tenir en respect Condé, Bouillon et les autres princes révoltés (3). Le

(1) *Journal d'Arnauld d'Andilly.*

(2) PERRENS, *Mariages espagnols.*

(3) Voir les *Mémoires de Bassompierre.*

19 août 1615, on se mit en marche. Selon l'usage, le peuple de Paris accompagna Madame Élisabeth — qui allait quitter la France — jusque hors des murs. Une troupe d'archers et quatre cents chevaux escortèrent sa riche litière de velours cramoisi et les dix carrosses de sa suite (1). Mais à peine arrivée à Poitiers, Madame tomba malade de la petite vérole, et il fallut attendre un mois sa guérison. On n'atteignit Bordeaux qu'en octobre. La Reine pleura de joie (2), à son entrée dans la ville, tant elle avait redouté quelque malheur durant cette longue route. Pour notre petite Duchesse, en apercevant son mari, qui était venu la surprendre, elle s'évanouit (3). Ensemble, ils assistèrent à l'échange des princesses (4), puis au mariage, que l'évêque de Saintes bénit dans

(1) PERRENS.

(2) Mme D'ARCONVILLE.

(3) A. RENÉE, *Mme de Montmorency.*

(4) Madame Élisabeth épousait l'infant d'Espagne, tandis qu'Anne d'Autriche s'unissait à Louis XIII.

la cathédrale Saint-André, le 25 novembre 1615. La beauté d'Anne d'Autriche et son sourire, d'une grâce et d'une majesté merveilleuses (1), produisirent une grande impression. Bordeaux était en fête, mais la cour avait hâte de repartir. On quitta la ville en décembre, et il fallut près de cinq mois pour rentrer à Paris : cette fois encore, ce fut sans être inquiété, les princes disant « qu'on ne devait pas attaquer des gens qui revenaient de la noce ».

Malgré tout, on juge de ce que put être ce retour en plein hiver. « Les paysans avaient été tellement pillés, ravagés, rançonnés par ces armées en désordre que c'était chose pitoyable et horrible (2). » C'est alors qu'un des côtés les plus admirables de la nature de Marie-Félice se révéla. Par cette température glaciale, trouvant sur sa route des gens à moitié morts de faim et de froid. elle s'arrêtait de longues heures pour les sou-

(1) D'AUTREVILLE, cité par PERRENS.
(2) PONTCHARTRAIN, *Mémoires.*

lager. Elle n'arrivait quelquefois que bien avant dans la nuit, après toute la cour, amenant avec elle les misérables, qu'elle faisait soigner et nourrir, et qu'elle renvoyait chez eux après les avoir comblés d'aumônes. Tous ses gens avaient ordre de ne laisser aucun de ces malheureux sans secours. Un jour, un pauvre enfant qui s'était accroché derrière le carrosse de la Duchesse tomba raidi par le froid; avertie par ses domestiques, elle le prit sur ses genoux, le réchauffa dans ses manches, le pressa contre sa poitrine, et ne le rendit à sa mère qu'après l'avoir sauvé et mis pour longtemps à l'abri du besoin... On pourrait citer d'elle cent traits du même genre !

En arrivant à Poitiers, Mme de Montmorency apprit la mort du cardinal des Ursins, celui de ses frères qu'elle chérissait le plus : elle espérait sa prochaine visite, qu'il lui avait annoncée. Au lieu de cette joie, elle reçut la triste nouvelle, et elle en tomba malade de chagrin. Marie de Médicis ne vou-

lut pas repartir qu'elle ne fût en état de la suivre. Après mille péripéties, — à Tours par exemple, où le plafond de la chambre de la Reine s'écroula (1), — on atteignit enfin Paris. Louis XIII et Anne d'Autriche y firent leur entrée solennelle le 16 mai 1616, et se rendirent directement à Notre-Dame, où les cours souveraines vinrent en corps (2) les recevoir et les complimenter.

Une nouvelle douleur attendait la Duchesse dès son retour : son père, Virginio des Ursins, venait de mourir. La Reine mère lui apprit avec tous les ménagements possibles ce cruel événement; elle aussi, peut-être, se sentait atteinte par la mort de ce seigneur, qui l'avait, dit-on, beaucoup aimée (3). Anne d'Autriche, de son côté, essaya d'adoucir cette grande épreuve, car elle traitait dès lors Marie-Félice comme une amie. Elle

(1) BASSOMPIERRE, *Mémoires*.

(2) *Journal d'Arnauld d'Andilly*.

(3) *Mémoires de Béthune*. Ceci, à titre de simple indication, toute cette partie n'étant qu'un véritable pamphlet, cité par Mme D'ARCONVILLE.

lui demeura d'ailleurs toujours fidèle; mais la meilleure consolation de Mme de Montmorency fut la fin si pieuse et si édifiante de son père, « dont elle trouvait, disait-elle, grand sujet de bénir Dieu ».

Sauf un voyage en province, au mois de novembre (1), le duc de Montmorency séjourna à Paris jusqu'au mois de juin 1617, époque à laquelle devait avoir lieu la solennelle entrée de « Madame la Gouvernante » à Montpellier. Soit à la cour, soit dans ce séjour enchanté de Chantilly (2), refuge et abri des poètes, la Duchesse trouvait près de lui les heures trop courtes. Connaissant les goûts élégants et raffinés de son brillant époux, elle lui faisait faire, en secret, des habits magnifiques, donnant ses bijoux pour en rehausser les broderies; et rien n'égalait sa joie à voir la surprise reconnaissante de

(1) Il était à Béziers en avril. Ses voyages étaient toujours très rapides.

(2) C'était une des magnifiques résidences de M. de Montmorency. Un don royal en a fait la propriété de l'Académie française.

son cher Henri. Quand elle n'était pas avec lui, la solitude lui semblait moins triste que n'importe quelle conversation. C'était là aussi que Dieu l'attendait.

Si ardente que soit une tendresse humaine, l'âme s'en dégage quelquefois comme d'un coup d'aile : les absences, les inquiétudes, tous les nuages, inévitables même dans la tendresse la plus heureuse, — et quelle tendresse est toujours heureuse? — forcent à lever les yeux au delà des rivages terrestres. Nous avons suivi jusqu'ici notre petite Duchesse dans l'épanouissement de sa candide nature, si fière et si tendre, fidèle à son devoir et à ses pratiques religieuses, mais sans autre grand attrait de cœur que l'amour pour son mari. De loin en loin maintenant, sous l'empire des épreuves et des déceptions, nous verrons son âme se tourner, comme passionnément, vers Dieu. Plus tard, elle devait se reprocher cet amour excessif pour M. de Montmorency, qui l'avait laissée longtemps froide et indifférent dans sa dévotion. Elle

disait parfois à Dieu avec une naïveté charmante : « Si vous l'aviez voulu, Seigneur, je ne l'aurais jamais connu. » Et Jésus-Christ, qui a béni toutes les pures tendresses, laissant sur elles un reflet de son calme sourire, consacra au contraire la fidélité de ce cœur, en se l'attachant chaque jour davantage. Car l'attrait vers Dieu, c'est bien la lumière de l'âme, et sa paix, mais c'est aussi l'unique sûreté de nos affections fragiles. Seul, Il imprime sur elles un sceau d'immortalité.

Les saints ont des pages exquises sur ces choses que nous ne pouvons qu'effleurer. Marie-Félice les comprit mieux que d'autres.

Au point où nous en sommes, elle se contentait de supplier Dieu de la changer, se trouvant trop misérable pour l'aimer comme elle l'aurait voulu. Un jour, entendant chanter dans une église : « Il a bien fait toutes choses », elle pensa que, au contraire de Dieu, elle avait tout mal fait, puisqu'elle ne savait plus, ni Lui parler, ni L'entendre, malgré les grâces dont Il l'avait prévenue, et

elle demeura longtemps humiliée et repentante devant la majesté divine. Un après-midi, ayant accompagné la Reine aux Carmélites, elle s'agenouilla dans le chœur, et demeura si perdue en Dieu qu'on la retrouva, deux heures après, à la même place, le visage enflammé et une expression céleste dans le regard, avouant que jamais elle n'avait été plus heureuse. Une autre fois encore, lisant ces paroles de l'Évangile : « Jésus, étant lassé, s'assit », elle dit tristement : « Je lui ai donné la peine de me chercher longtemps, mais pas encore le plaisir de me voir à Lui comme Il désirerait. » Sa vie entière fut cependant une réponse victorieuse aux recherches de Dieu.

CHAPITRE IV

ENTRÉE A MONTPELLIER. — SÉJOUR EN LANGUEDOC.

I

La fin sanglante de Concini, tué par Vitry sur l'ordre de Louis XIII (24 avril 1617), et la mort de sa malheureuse femme, accusée de sortilège et de magie et brûlée en place de Grève, se succédèrent en moins de trois mois. Marie de Médicis se montra si froidement indifférente (1) au sort tragique de ces Italiens, hier encore ses favoris, que la Duchesse dut comprendre ce que valaient les plus tendres sentiments de sa royale mar-

(1) Comme on ne savait comment annoncer à la maréchale la mort de son mari : « Si on ne peut le lui dire, il faut le lui chanter aux oreilles, répondit la Reine ; qu'on ne me parle plus de ces gens-là, etc. » Mme D'ARCONVILLE, livre II.

raine. Montmorency, dans un premier mouvement de joie, jeta sa bourse à celui qui lui annonça la mort du maréchal (1). Mais Concini ne disparaissait que pour laisser la place à Luynes, et les favoris, quels qu'ils fussent, ne pouvaient aimer ce grand seigneur plus haut qu'eux tous par la naissance et par le cœur. Aussi le Duc préférait-il à la cour son gouvernement du Languedoc. « Le caractère de la maison de Montmorency était si avant imprimé dans ce peuple, qu'il ne croyait le nom du roi qu'imaginaire », dit durement Richelieu (2). Sans aller à cet excès, tous les mémoires et tous les écrits du temps s'accordent à reconnaître, et nous en aurons mille preuves, que le jeune gouverneur était adoré dans sa province. Don Cosme des Ursins étant venu voir sa sœur à Paris, Montmorency voulut le rendre témoin de la réception magnifique qu'on ferait à la Duchesse. Ils partirent donc ensemble,

(1) Simon Du Cros.

(2) *Mémoires*, livre XXIII, 1632.

en juin 1617, et, après avoir été plusieurs fois haranguée et fêtée avec eux sur la route (1), Mme de Montmorency fit enfin son entrée à Montpellier le 16 juin (2).

Ceux qui ont visité cette ville et le « tant doulx Midi » que les troubadours ont chanté, se souviennent des teintes charmantes de son ciel, dans les longues et chaudes journées de juin. La campagne, en elle-même assez triste, avec la verdure terne de ses oliviers, avec ses collines basses, embaumées de thym, et ses vignes à perte de vue, prend des tons bleuâtres vraiment exquis aux premières heures du soir. Ces larges horizons, à peine bornés par les lointaines ondulations des Cévennes, sont inondés de so-

(1) Notamment à Beaucaire, où, reçue par les États et remerciée de ce qu'elle avait fait pour le pays, elle répondit, avec sa délicieuse naïveté, qu'au contraire « elle était marrye » de n'avoir encore aucune connaissance des affaires. — Autres réceptions à Pézenas, Béziers, etc. (*Registre des États*. Séance du 24 mai 1617.)

(2) *Entrée de Mme de Montmaurensi à Montpellier.* (Jean Gilet, imprimeur du roy, 1617. — Réimpression Seguin, 1873, publication de la Société des bibliophiles.)

leil. Là-bas, la mer étincelle sous ses rayons, et la plage monotone et nue, où viennent mourir ses vagues, n'a d'autre ornement que l'azur profond de ses eaux. Mais le bleu et les ors éclatants font de ce pays un poème de la Lumière ; et cette fête perpétuelle des yeux laisse d'elle-même, dans les joyeuses âmes méridionales, comme une chaude empreinte... La Duchesse sentit avec ravissement cette harmonie des êtres et des choses. Elle fut reçue au milieu de transports de joie. Une relation curieuse du temps (1) décrit la pompe du cortège, « les cinq cents hommes de noblesse, les mille arquebusiers et piquiers, les consuls vestus de leur robe d'escarlate », et l'évêque Fenoïllet, et le gouverneur de la ville, Châtillon, allant au-devant de la Duchesse. Coups de canon, aubades, harangues, rien ne manquait. Mais « les six arcs triomphaux » (2), à eux seuls, mettaient cette entrée hors de pair! L'illus-

(1) Voir *Entrée de Mme de Montmorency...*
(2) *Id.*

tration des Orsini, celle des Montmorency, leurs alliances, la paix, les honneurs, les biens qu'on attendait d'eux : tout cela est redit et célébré de mille manières. Au milieu de toutes ces inscriptions et devises, celle de « l'*Arc de Montmaurensi* » est l'une des plus belles : « Bien te soit, Languedoc, province plus renommée qu'aucune autre de France par ton antiquité, fertilité, courage et sçavoir ; et demeure à jamais fidèle à l'empire gaulois, et asseuré soubz de si grands gouverneurs (1). » Le Duc voulut s'effacer complètement pendant ces jours de fête : Marie-Félice dut répondre à tous les discours, et elle le fit avec une grâce inexprimable. Les harangues étaient interrompues par les acclamations du peuple, qui ne trouvait rien de plus doux que ce continuel : Vive Madame ! Les feux de joie, les banquets et les jeux durèrent plus d'une semaine. Les

(1) L'inscription originale était en latin ; la traduction, comme tout le reste de la relation, est attribuée au célèbre Ranchin.

largesses de la gouvernante furent sans mesure ; mais son angélique bonté ravit encore plus tous les cœurs. Ceux qui l'avaient vue ne demandaient qu'à la revoir, et ne trouvaient pas que cette joie fût trop payée, même par les mauvais traitements des soldats, impuissants à maintenir l'ordre. La noblesse offrit un don de magnifiques pierreries ; Madame reçut tous les gentilshommes, plusieurs jours durant, et les traita avec tant de délicatesse et de tact qu'elle ne fit pas un envieux. L'un d'eux, officier de sa maison, après avoir vanté toutes les vertus dont nous avons déjà parlé, ajoute : « Elle avait la plus belle taille qu'on puisse voir, un port majestueux, une beauté sans artifice, un air impérieux, mais agréable, et tempéré par une rare modestie et une douceur gagnante : on ne pouvait la voir sans l'aimer, ni l'aimer sans la craindre et sans la respecter, ayant, dans un regard attrayant, quelque chose de divin. »

II

Le Duc, qui savait quelle haute sagesse s'unissait à tous ces dons extérieurs, lui remit, à partir de ce jour, l'administration de ses biens et la direction de ses gens. Dans cette phase nouvelle de sa vie, cette jeune femme de dix-sept ans montra l'ordre et le grand sens dont elle avait déjà donné des preuves à la cour, et un esprit de gouvernement qui fit bientôt de sa maison un modèle. Elle commença par choisir ses officiers, en arrêta le nombre, fixa leurs emplois, et exigea que les comptes de sa dépense lui fussent remis chaque jour.

Nous insistons sur les détails, parce que, nous disent nos chroniques, Marie-Félice fut un des plus beaux exemples à proposer aux personnes de sa condition vivant dans le monde. Sa conduite envers ses gens était

admirable. Grande sans orgueil, elle évitait toute familiarité; mais sa douceur gagnait ceux qui vivaient près d'elle. Les diverses fonctions de chacun étaient si bien réglées, que son intendant recevait seul, habituellement, ses ordres; cependant, tous ses gens pouvaient avoir recours à elle, et elle témoignait la plus grande confiance en leur fidélité et en leur attachement. Elle ne les reprenait qu'à la dernière extrémité, et seulement lorsque Dieu était offensé, exigeant de toute sa maison des mœurs irréprochables — sur ce point elle ne transigea jamais; — mais, pour les défauts naturels, la lenteur, la maladresse, etc., elle ne voulait pas s'en plaindre, les sachant involontaires.

Son service, du reste, était le plus facile du monde : ses cuisiniers ne parvinrent pas, en dix-huit ans, à découvrir si elle préférait un mets à un autre, car elle prenait indifféremment ce qu'on plaçait devant elle. Il en était de même pour ses toilettes : elle s'en

inquiétait si peu que ses femmes les commandaient elles-mêmes. Elle ne se montrait exigeante qu'en ce qui touchait la propreté; sa délicatesse sur ce point était excessive. Ses filles de service ne pouvaient l'approcher sans avoir pris du linge blanc : un page se tenait derrière sa chaise, pendant les repas, pour changer sa serviette, dès qu'elle s'était essuyé les lèvres. Elle ne put jamais descendre aux cuisines, quelque instance qu'on lui en fît : l'odeur seule lui en était insupportable. On verra combien, plus tard, elle apprit à se vaincre sur ce point; en attendant, les domestiques ne trouvaient dans ces recherches peut-être exagérées qu'un prétexte à lui prouver leur dévouement.

La Duchesse, de son côté, veillait à leur satisfaction et à leur bien-être. Les gages de ses serviteurs payés, elle y faisait ajouter des gratifications, s'ils se trouvaient, eux ou leurs parents, dans la gêne, ou pour leur prouver combien elle appréciait leur zèle. Les jours de fête, les anniversaires, etc.,

tout lui était une occasion de satisfaire la passion de donner, si vive en elle. Celui qui lui apportait une lettre de son mari recevait une pièce d'or; tous ceux qui témoignaient quelque empressement à lui faire cette joie en avaient autant. Elle voulait qu'on vécût heureux autour d'elle, sans trop de travail, sans paroles dures, avec toutes les distractions innocentes qu'elle pouvait procurer. Elle réussissait si bien à faire naître, sous ses yeux, la joie et la paix, que ceux qui la quittaient pour se marier, ou parce qu'elle avait assuré leur fortune, ne pouvaient s'arracher sans larmes à cette demeure bénie. Pour les autres, elle les gardait, ou leur faisait des pensions jusqu'à leur mort. Et quand, après ses malheurs, elle dut congédier sa suite, elle voulut conserver les mêmes habitudes, assurant à tous ses gens leur avenir.

Après avoir réglé sa maison, elle jeta les yeux sur celle de son mari. Mais son esprit d'ordre rencontra un insurmontable obstacle

dans les habitudes invétérées du grand seigneur, dont les folies magnifiques la ravissaient, tout en éprouvant sa patience. Ses efforts impuissants pour rendre son cher Henri plus raisonnable, amenaient entre eux les discussions les plus amusantes. Marie-Félice s'était contentée de six pages : lui, il en avait vingt-quatre ; de là, reproches aimables de la Duchesse, qui finit par lui dire qu'une telle différence n'était pas convenable de mari à femme. « Souffrez que je garde ceux qui vous manquent, lui répondait-il en riant ; vous savez ce que vous m'êtes, et que nos deux maisons n'en font qu'une. » Et, appelant sur-le-champ ses pages, il leur ordonna, devant elle, de se regarder comme à son service. La Duchesse, désarmée et souriante, n'insista pas.

Une autre fois, elle voulait lui prouver qu'il avait une foule de serviteurs inutiles, et que ses officiers s'en plaignaient. Montmorency s'assit gravement à côté d'elle, et la pria de les compter. A mesure qu'elle les

énumérait, il alléguait pour les conserver quelque bonne raison : l'un était pauvre, l'autre faisait honneur à ses gentilshommes, le troisième lui avait été donné par un de ses amis. Il en trouva deux seulement qu'on pouvait remercier : « Mon cœur, dit-il gaiement, partageons la peine : donnez la première congé à l'un, puis je renverrai l'autre. » Par ce moyen, tous restèrent.

C'est de la Duchesse que nous tenons tous ces traits aimables de la bonté de son mari. Elle les racontait, pour montrer avec orgueil combien il était meilleur qu'elle : car elle se crut toujours infiniment au-dessous de lui. Nous ne résistons pas au plaisir de nous arrêter un instant devant cette douce et chevaleresque figure de Henri II de Montmorency, que sa fin sanglante entoure d'une auréole. Brave et beau comme les héros des légendes, mais doux aux petits comme une femme, il jetait, au hasard de la vie, son or, son sang, — son cœur, hélas! quelquefois, — à qui voulait le prendre : et avec quel

art délicat de donner ! Un pauvre gentilhomme, voyant, un jour, jouer chez le Duc plus de vingt mille écus, dit tout bas à un autre officier qu'il n'en faudrait pas tant pour rétablir sa fortune. Montmorency fit semblant de ne pas l'entendre : puis, quand tout le monde se fut éloigné, il le rappela, et poussant doucement l'argent vers lui : « Que j'aurais voulu, monsieur, lui dit-il avec son délicieux sourire, faire votre fortune un peu plus grande (1) ! »

Une autre fois, comme il se promenait avec son écuyer, il rencontra trois laboureurs qui causaient entre eux. Sans vouloir se faire connaître, il s'approcha et leur demanda s'ils se trouvaient heureux. Les deux premiers répondirent qu'ils ne désiraient rien, ayant de bons maîtres et une femme et des enfants qu'ils aimaient. L'autre avoua, en hésitant, qu'on avait vendu son coin de terre pour payer ses dettes, et qu'il serait

(1) Cité diversement par plusieurs chroniqueurs du temps.

le plus content du monde s'il possédait cinquante pistoles pour racheter son modeste héritage. « J'aurai donc, une fois dans ma vie, le plaisir d'avoir fait un heureux », s'écria le Duc ; et il ne remonta à cheval que lorsque son écuyer eut versé, sous ses yeux, les cinquante pistoles.

Les soldats de Henri l'aimaient avec une sorte d'idolâtrie. Il prenait les blessés auprès de lui, et leur distribuait tout ce qu'il avait, vendant jusqu'à son argenterie pour leur donner davantage. Toujours le premier aux endroits difficiles, il se lançait à leur tête dans la mêlée, et les ménageait eux-mêmes comme s'ils eussent été ses enfants. Aussi, quand on licenciait les troupes, ces pauvres gens ne pouvaient se résoudre à se séparer de lui. Une fois, en particulier, qu'ils le suivaient dans les rues de Béziers, de maison en maison, Montmorency pensa qu'ils désiraient quelque argent ; il ouvrit une fenêtre et leur jeta sa bourse. Aucun d'eux ne la ramassa ; mais ils crièrent tous qu'ils vou-

laient leur général. Et lui, tout ému, disait depuis à la Duchesse, quand elle trouvait quelqu'une de ses libéralités indiscrètes : « Mes soldats, que vous aimez à cause de moi, en firent bien plus en laissant l'argent par terre. »

Marie-Félice établissait, au commencement, quelque distinction entre les pauvres, gardant ses secours pour ceux qui pouvaient le moins s'aider eux-mêmes. Un jour que, en carrosse avec le Duc, elle causait avec lui, dans la joie si grande de leur intimité, quelques hommes jeunes et vigoureux lui demandèrent l'aumône. Un peu fâchée, peut-être, de les voir troubler sa conversation, elle leur refusa, disant qu'ils devaient travailler au lieu de perdre leur journée à mendier ainsi. Son mari, qui l'avait écoutée sans l'interrompre, lui dit à voix basse : « Mon cœur, ce n'est pas eux qu'il faut voir, mais c'est Dieu, au nom de qui ils demandent. » Et il leur tendit une pièce d'or. Cette parole, prononcée par des lèvres

si chères, impressionna profondément la Duchesse. Elle s'interdit désormais de rechercher si ceux qui mendiaient étaient pauvres, ou s'ils feignaient de l'être, et elle fit tacitement à Dieu la promesse de ne plus refuser à personne.

Une fois, enfin, qu'elle arrêtait les comptes selon sa coutume, il se trouva que les libéralités de son mari avaient dépassé leurs revenus; elle lui tendit le registre et lui dit, en souriant, qu'elle ne pouvait plus le signer. Montmorency le prit et écrivit au bas : « Que ne suis-je empereur, pour donner davantage ! » Et cette exclamation rappelle la parole du duc d'Ossuna, qui, l'ayant un jour regardé longtemps, lui dit, avec sa gravité espagnole : « La nature s'est trompée : pensant faire de vous un duc, elle en a fait un roi (1). » Cœur royal, en effet, digne des chevaliers d'autrefois, qui, parmi leurs

(1) Histoire anonyme de Henri II duc de Montmorency. Ce duc d'Ossuna mourut en prison, à la suite de paroles trop vives sur le roi d'Espagne. BASSOMPIERRE, *Mémoires*, p. 155.

principaux commandements inscrivaient celui-ci : « Tu feras largesse à tous (1). »

III

Quoi qu'en pût dire notre aimable et chère Duchesse, elle éprouvait à donner un bonheur qui ne le cédait pas à celui de son mari. A son arrivée en Languedoc, un de ses premiers soins fut de déclarer qu'elle serait le recours de tous ceux qui auraient besoin d'elle, de sa protection ou de ses biens. Elle demandait une liste des familles indigentes, dans chaque ville où elle résidait, faisant à toutes, sur ses revenus, une pension suffisante pour assurer leur existence. Elle envoyait même ses officiers, dans les villages des environs, y rechercher les pauvres, et souvent, pour leur venir en aide, elle prenait leurs enfants comme domestiques. Son trésorier

(1) Léon Gautier, *La chevalerie*, chap. II, *Code de la chevalerie*.

avait ordre de ne refuser, chez elle, à aucun mendiant; on l'a entendue dire quelquefois qu'elle ne mangerait pas son pain de bon cœur, si ceux à qui elle pouvait en donner venaient à en manquer. Elle disait encore que Dieu avait le droit de redemander la vie des pauvres à ceux qui auraient eu le moyen de la leur conserver, et qui auraient été négligents à cet égard. Les œuvres, les couvents, les hôpitaux, les prisons recevaient, chaque mois, une pension régulière, doublée au premier janvier comme étrennes. Tout l'argent destiné à ses divertissements s'y employait, et elle en empruntait encore quand ses ressources étaient épuisées. Sa modestie la poussait à cacher, autant que possible, le bien qu'elle faisait : elle prenait des voies détournées pour secourir sans être reconnue; elle évitait les visites pompeuses aux prisons ou aux hospices. Mais rien ne pouvait la dérober à la reconnaissance de son peuple. Dès qu'on l'apercevait, c'était un cri continuel de : « Vive notre

bonne Gouvernante! Vive la Mère de tous ! »
Et ses officiers avaient peine à comprimer ces explosions de reconnaissance.

Son admirable charité ne se bornait pas là. Les dissensions, les querelles de ménage, les différends, quels qu'ils fussent, éveillaient sa sollicitude. De vive voix ou par écrit, elle apaisait les disputes ; elle faisait venir les membres d'une même famille, brouillés depuis longtemps, et les réconciliait ; elle obligeait des enfants ingrats à s'occuper de leurs parents dans la misère, ou des maîtres à reprendre leurs serviteurs chassés sans motif. La bonne gouvernante s'acquit bientôt une véritable réputation d'arbitre : sa prudence et sa douceur faisaient des merveilles. Le Duc avait coutume, quand on lui soumettait quelque affaire de ce genre, de la lui renvoyer, et il lui demandait gaiement, en l'abordant : « Combien avez-vous rendu d'arrêts, depuis que je ne suis entré chez vous ? » Car elle y donnait presque tout son temps. Il savait aussi combien de grâces elle avait

implorées de sa clémence. Jamais on ne put exécuter un coupable dans un endroit où elle se trouvait. Les soldats surtout excitaient sa compassion. Quand il était impossible de leur pardonner, on attendait qu'elle fût bien loin pour les mettre à mort : comme si, autour d'elle, ne pouvait naître que la joie ! Elle recherchait dans les prisons ceux qui y étaient retenus pour dettes ; elle se les faisait amener, pour leur expliquer ce qu'elle attendait d'eux : l'ordre, le travail, la bonne volonté. Puis, joyeusement, elle rendait la liberté à ces malheureux, disant qu'il n'était pas juste que leurs familles souffrissent à cause d'eux, qui ne pouvaient plus gagner leur pain. Et chaque jour s'accomplissait ainsi son désir de rendre heureux ceux qu'elle pouvait atteindre, se faisant, pour tous les siens, une Providence visible, très maternelle et très aimée.

Elle ne manquait pas davantage à ce grand devoir de l'exemple, que sa haute situation rendait impérieux. Les offices du dimanche,

la communion aux grandes fêtes, les jeûnes et les abstinences de l'Église, que, malgré sa mauvaise santé et les dispenses de ses confesseurs, elle essayait de garder dans la mesure de ses forces : toutes ces obligations des bons chrétiens la trouvèrent constamment fidèle. Elle faisait, soir et matin, ses prières, entourée de ses femmes, et elle ne passait guère de jour sans réciter quelque partie du bréviaire, qu'elle disait, du reste, en entier très souvent. Sa tenue dans les églises était remarquable ; elle ne s'asseyait jamais en priant, et son respect de la parole de Dieu était tel qu'elle ne souffrait pas qu'on s'amusât d'un prédicateur (1).

Aussi un saint homme, lui parlant un jour de sa vie passée, dont elle déplorait la tiédeur, lui répondit que Dieu lui avait fait au moins la grâce de ne point transgresser sa

(1) Il y en avait pourtant de bien curieux dans ce dix-septième siècle : témoin celui qui, prêchant trente ans plus tard, devant Mme de Grignan, sur la faute originelle, disait avec conviction : « Adam, notre bon papa ; Ève, notre cruelle maman, etc. » (*Lettres de Mme de Sévigné*, livre IX.)

sainte loi ni les commandements de l'Église : elle ne put le nier, et c'est assurément là un beau témoignage de sa piété

Du reste, l'édification qu'elle répandait allait plus loin. La réserve de ses paroles et l'exquise délicatesse de ses manières influaient sur la société légère au sein de laquelle elle vivait. Elle prenait plaisir à se trouver dans les grandes assemblées de la noblesse réunies en son honneur (1), espérant par là faire un peu de bien, et elle y réussissait merveilleusement. Longtemps après ses malheurs et son départ du Languedoc, « c'était assez pour louer une dame de dire qu'elle avait gardé l'air de Mme de Montmorency ». Elle dansait à ravir ; aussi, dans les premiers temps de son séjour, l'invitait-on à des bals ou à des fêtes, croyant lui être agréable ; mais elle fit entendre doucement qu'elle n'y trouvait de charme qu'à la

(1) Ainsi à Toulouse, comme Dom Vaissette le raconte, on lui fit une réception magnifique, avec des courses, des passes d'armes, etc., dont elle distribuait les prix.

considération de son mari, et qu'elle n'y saurait paraître sans lui. Elle préférait les jeux où l'esprit a quelque part, comme les échecs ou certains jeux de cartes. On jouait beaucoup chez le Duc : elle-même nous confesse un mouvement de colère qu'elle eut, un jour, à cette occasion. Un gentilhomme, fâché de lui voir gagner plusieurs parties de suite, s'oublia jusqu'à murmurer qu'elle regardait le jeu des autres. Marie-Félice, blessée au vif, jeta l'or et ce qui se trouvait sur la table avec tant de violence que quelques-unes des cartes demeurèrent attachées aux fentes des boiseries. Ce trait de hauteur lui valut un aimable reproche de la part de son mari. Comme, une fois, elle reprenait devant lui une personne de son entourage de quelque vivacité, et s'élevait contre ce défaut, M. de Montmorency, qui avait la plus belle humeur du monde, lui dit à l'oreille : « Mon cœur, vous souvient-il du jour que les cartes tinrent au plancher? » La jeune femme, un peu confuse, lui répondit : « C'est trop

garder la mémoire de ce qu'on n'a vu qu'une fois »; et, rougissant à son tour, le Duc se tut. Ajoutons, pour ne pas trop grossir l'incident, que, le même soir, Marie-Félice avait envoyé chercher l'officier, qui n'osait reparaître, et l'avait prié d'excuser une saillie de colère dont il avait dû souffrir.

Elle essayait d'inspirer à sa petite cour du Languedoc le goût de la lecture, et, à cet effet, dès qu'elle en eut la liberté, elle se composa une très belle bibliothèque. Son mari aimait les vers, les romans, toute la littérature qui ne demandait pas un grand effort d'esprit. Quand il lui arrivait de mettre sous les yeux de la Duchesse un de ses livres préférés, elle y jetait les yeux, mais pour lui redire avec sa délicieuse tendresse : « Je vois plus de hauts faits dans votre vie que votre roman n'en compte. » Lui, de son côté, brillant, léger, heureux de vivre, avait peu d'attrait pour les œuvres de Sénèque, que sa jeune femme goûtait extrêmement. Elle avait fait relier les maximes de l'austère

stoïcien en petits volumes qu'elle portait toujours sur elle. Elle lui préférait cependant la Bible, et en particulier les livres de Salomon : on reconnaît dans ces choix la trempe grave de son esprit. Elle était, malgré tout, bien loin d'un exclusivisme étroit ; et nous verrons des poètes — dont l'inspiration n'était pas souvent très élevée — trouver pour elle et sous son égide une fraîcheur de sentiment et une pureté qu'ils ne se connaissaient pas. Quelquefois, quand un seigneur du voisinage arrivait à l'improviste, feignant d'être très occupée, elle lui tendait un livre : « Vous passerez un quart d'heure agréable en m'attendant », disait-elle avec un sourire. On lisait pour lui plaire, et plus d'un, sans doute, pensait que feu M. le Connétable aurait été assez embarrassé, si sa gracieuse belle-fille lui avait offert ce passe-temps (1).

(1) Il faut faire amende honorable au Connétable. Ses plus chauds partisans assurent qu'il lisait « un peu » et qu'il écrivait « d'une façon illisible ». Et ce n'est pas trop dire : sa signature, sur les autographes que nous avons, est formée de barres raides, qui se coupent à angles durs.

CHAPITRE V

ÉPREUVES INTIMES.

I

Était-elle heureuse, la douce et chère créature qui faisait tant pour le bonheur des autres? Il faut, pour nous en rendre compte, toucher à des points très délicats et très secrets; nous n'en dissimulerons rien. Mme de Montmorency est sortie plus grande de ces épreuves, et son amour conjugal, loin de s'amoindrir, s'y est transfiguré. Bien des auteurs de l'époque parlent des infidélités du Duc; l'un d'entre eux, le plus médisant et le plus perverti de tous, nous dit que le jeune gouverneur était si à la mode et si agréable aux dames, que toutes celles qui avaient quelque idée de galanterie rêvaient de faire

sa conquête, et que « même il en est venu des provinces, exprès pour tascher à lui donner dans la vue ». Hélas ! ce n'était que trop facile ! Il avait vécu près de Henri IV, un maître de morale assez discutable, on en conviendra, et chez le Connétable son père, qui n'était pas plus sévère. Dès l'âge de quatorze ans, Montmorency avait pris pied dans cette société du Languedoc, « où la liberté des femmes et des filles leur est un peu naturelle (1) ». Et si ses qualités charmantes s'étaient développées presque d'elles-mêmes, il n'avait pas su éviter l'écueil où s'était heurtée la vertu de tant d'autres hommes de son monde et de son temps — monde et temps qui ne changent guère : — il était foncièrement léger. Mis en présence de cette enfant, si ardente dans son amour, mais grave, un peu austère, un peu éthérée, peut-être, pour lui, il s'était montré tout de suite délicat et tendre envers elle, sans croire

(1) Qu'on nous pardonne cette citation. Les choses ont bien changé depuis deux siècles

faire grand mal en gardant, avec cela, la liberté de ses impressions et celle de sa conduite. La fidélité conjugale était, à cette époque, une vertu bien bourgeoise ! On se vantait de ses conquêtes, comme on s'enorgueillissait de ses blessures : question de mode !... Bassompierre raconte avec fierté que, en entrant à la Bastille, il voulut brûler les lettres d'amour qu'il avait reçues : il en comptait six mille (1) ! Voit-on la figure ridicule que devait faire, dans l'opinion de ces libertins avérés, le spectacle d'un ménage noblement, saintement épris et fidèle ? Aussi le duc Henri ne songea-t-il pas à passer pour le modèle des époux ! Le premier regard, le premier sourire d'une femme, le jetait dans une nouvelle aventure. La plus célèbre de ses passions fut la marquise de Sablé (2). Spirituelle et distinguée plus

(1) BASSOMPIERRE, *Mémoires*, p. 323, année 1631.

(2) Voir le livre si littéraire de V. COUSIN : *Madame de Sablé*. Nous pourrions citer encore, parmi les passions du duc, la princesse de Guéméné. Mais à quoi bon ?

qu'aucune femme de son temps, « elle était « persuadée que les dames étaient faites pour « être servies et adorées des hommes, et « ne devaient souffrir d'eux que leurs res- « pects » (1). Montmorency eut vite un rang à part dans cette sorte de cour d'amour, et, pendant quelque temps, la belle Madeleine de Souvré put croire qu'elle avait trouvé l'idéal de ses rêves. Mais, s'étant aperçue de l'admiration naissante de son héros pour Anne d'Autriche, elle ne le voulut plus voir. On a bâti tout un roman sur cette dernière passion, chevaleresque et platonique s'il en fut. La sage Mme de Motteville ramène la légende à ses proportions véritables. Repassant avec elle les diverses phases de sa vie, Anne d'Autriche lui avoua qu'elle n'avait jamais rien su des sentiments de M. de Montmorency, en dehors de ce que le public en racontait, et qu'elle n'y avait vu qu'un simple hommage à sa beauté. Nous ne pouvons

(1) Mme de Motteville, *Mémoires* (édit. Champollion, p. 18).

avoir de meilleur juge : d'autant plus que la Reine parlait très librement à sa confidente, et qu'elle appréciait d'une tout autre façon les folies de Buckingham (1).

A quel moment la Duchesse se rendit-elle compte que cet Henri qu'elle aimait tant, gaspillait son cœur et sa vie, — ces trésors dont elle était si jalouse, — dans des liaisons indignes de lui? Ce fut bientôt après son mariage, si le duel avec M. de Retz lui ouvrit les yeux (2). Comme tant d'autres, elle avait dû se faire d'abord illusion ; mais la grande tristesse qu'elle montra à la cour de bonne heure nous laisse supposer que, dès les premières années de leur union, la légèreté de son mari l'inquiétait. Quoi qu'il en soit de l'heure où elle acquit cette douloureuse certitude, son séjour en Languedoc l'éclaira complètement. Dans les vieux manuscrits, écrits en quelque sorte sous sa dic-

(1) Mme de Motteville, *Mémoires* (édit. Champollion, p. 18).

(2) Voir plus haut ce qui est dit de cette rencontre. « C'était à propos d'une écharpe chez la Choisy, célèbre par son inconduite. » (A. d'Andilly.)

tée, nous suivons la trace de ses pensées intimes. Jamais, même après de si longues années de veuvage et de larmes, quand les choses auraient pu lui apparaître si éloignées d'elle et comme impersonnelles, l'angélique femme ne se permit d'accuser celui qui lui avait été si cher. En parlant de cette triste période de sa vie, qui dura six ans, de quatorze à vingt ans, elle assure « que le Duc lui garda sa foi, qu'elle n'eut jamais lieu d'en douter, qu'aucune médisance là-dessus ne put se soutenir, et que, si elle souffrit, ce ne fut jamais que de quelques inconséquences ». Les historiens, plus médisants, semblent bien affirmer le contraire ; mais quoi de plus difficile à préciser ? Et d'ailleurs, au fond, peu importe. C'est déjà trop, pour un cœur délicat et fier, que ce martyre des apparences, et la Duchesse le subit jusqu'à en sentir sa vie atteinte.

« Qu'avez-vous ? lui dit un jour son mari, vous me semblez toute changée. — Il est vrai, répondit-elle tristement, mais mon

cœur ne l'est pas, et cela doit vous suffire. » Henri sentit alors de quelles angoisses il était cause; à force de tendresse et de protestations ardentes, il réussit à la faire sourire à travers ses larmes. Et le calme durait avec des alternatives de chagrin, jusqu'à ce que, après deux ou trois jours, une nouvelle fantaisie entraînât le volage époux « vers quelque dame dont la conversation lui plaisait plus que celle de sa femme ». Sincère, hélas! dans les deux cas, mais sincère comme le sont ces caractères fragiles, chez lesquels les impressions contraires se succèdent si vite.

Marie-Félice eut beaucoup à lutter contre la jalousie, on ne le conçoit que trop. Elle n'arriva à un complet triomphe sur elle-même qu'après des efforts héroïques. Le Duc, dans sa confiance en elle, lui remettait les lettres et les « déclarations » qu'il recevait. Et non seulement elle ne consentit à les lire que devant lui, mais encore, pour mieux les dérober aux regards indiscrets et s'en faire

comme un cruel cilice, elle se relevait la nuit, « afin de les coudre dans son corps de jupe ».

Souvent, quand son mari s'apprêtait à la quitter pour quelque folle partie où elle ne devait point aller, il trouvait dans son appartement, secrètement déposée par elle, une nouvelle parure, dentelle, ruban ou écharpe (1), « pour l'aider à mieux s'ajuster ». Quelle que fût l'heure de son retour, il apercevait à la fenêtre ce pur et doux visage qui lui souriait. Et, s'il s'excusait d'avoir été absent trop longtemps : « Je ne m'oppose pas à vos plaisirs, lui disait-elle, et je ne pense point mal de vous ; mais vous avez Dieu et votre conscience pour juges : ne les offensez pas. »

De tels procédés devaient à la longue transformer un cœur capable de tous les sentiments généreux, mais insouciant et emporté par l'habitude. Et ces procédés

(1) Elle-même le racontait à Mlle de Montpensier, lors du passage de la cour à Moulins, en 1659. (Voir les *Mémoires de Mlle de Montpensier.*)

étaient de tous les jours. Une des filles d'honneur de la Duchesse chantait merveilleusement, et Montmorency, se plaisant auprès d'elle, passait des heures entières à l'écouter. Marie-Félice, pour épargner à son mari le déplaisir de la rencontrer là ou d'y être surpris par elle, évitait à tout prix d'entrer à ce moment dans la chambre de ses suivantes. C'est elle-même, beaucoup plus tard, qui citait ce trait pour montrer à quel point elle l'avait aimé. Un jour, cette fille, enorgueillie de ses succès, oublia le respect qu'elle devait à sa maîtresse. Elle se mit à lui parler d'une façon si arrogante que les gentilshommes de Mme de Montmorency, indignés, voulaient en avertir le Duc, et la faire chasser. La Duchesse exigea qu'on n'en dît rien, trouvant là un sujet de pratiquer la charité; ni les insolences, ni les désobéissances de cette malheureuse fille ne purent la lasser. La patience et le temps firent enfin leur œuvre : l'insolente créature ouvrit les yeux sur sa propre conduite et

ur la vertu de son incomparable maîtresse, ui, pendant près de quatre années, n'avait as laissé sortir de ses lèvres une parole ure. Après tous les malheurs de la Duhesse, la pauvre repentante voulait aller Moulins exprès pour solliciter et obtenir ncore un nouveau pardon; une lettre de Iarie-Félice l'en empêcha. Tout pénible ouvenir était mort dans cette grande âme : le ne connaissait pas plus la rancune que vengeance.

Une patience et un dévouement si absolus ırent à la fin leur récompense. Un sentient d'une profondeur inconnue s'empara ı cœur du Duc, et, cette fois, pour n'y isser place à aucun autre. La Duchesse ait conquis cette âme; elle l'avait emrtée sur ses ailes, loin du courant sensuel et ger au milieu duquel elle s'était débattue sque-là. L'amour est trop puissant pour meurer inactif : il perd ou il sauve. La ıne femme vit, avec actions de grâces, pérer jour par jour, sous ses yeux, ce mi-

racle de rédemption. On raconte que saint François d'Assise, au cours d'une nuit d'angoisse, se roula dans un buisson épineux, et que le lendemain, malgré l'hiver, sous chaque goutte de sang une rose avait fleuri. C'est l'histoire de bien des vies humaines. Elles se déchirent d'abord à mille épines d'autant plus aiguës que leurs sentiments sont plus ardents et plus sincères. Mais, sous la rosée invisible et sanglante, Dieu fai naître une floraison magnifique; et combie d'âmes doivent leur épanouissement définiti aux blessures intimes d'un cœur pur dont l sang a coulé sur elles !...

De toutes ces épreuves, pourtant, Marie Félice garda longtemps une mélancolie in volontaire. La souffrance, descendue à cer taines profondeurs, laisse presque toujour comme un point douloureux (1). La Duchess ne parlait jamais de ses tristesses, pour qu

(1) Guizot écrivait d'une façon exquise : « Il y a des pr fondeurs dans mon âme où le soleil n'entre plus. » (Guizo *Lettres*.)

son pauvre Henri oubliât, s'il était possible, les plaies qu'il avait faites ; mais cette nature limpide n'était pas difficile à pénétrer. Quelquefois, arrivant chez elle et la trouvant toute pensive, le Duc la regardait tendrement : « Mon cœur, lui disait-il pour la faire sourire, si vous ne pouvez oublier le passé, songez donc que, si j'eusse été plus sage, vous auriez été moins dévote ; car, combien de rosaires avez-vous dits pour moi ! »

L'aimable enfant prodigue, pour aider la timide jeune femme à reprendre confiance, confessait à tout le monde qu'il devait son retour aux prières et à la vertu de Marie-Félice. Soit en Languedoc, soit à la cour, il répétait joyeusement que, s'il avait eu autrefois « quelques fantaisies », désormais il ne pouvait plus aimer qu'elle ; et, parlant à sa sœur, la belle princesse de Condé (1), il lui fai-

(1) C'était cette belle Charlotte-Marguerite de Montmorency qui avait inspiré une passion si violente à Henri IV. Bassompierre avait dû renoncer à l'épouser, sur un ordre formel du Roi. Voir les *Mémoires de Bassompierre.*

sait avec bonne grâce ce naïf aveu : « Je disais autrefois : J'aime ma sœur, *et puis* ma femme; à présent je suis obligé de dire : J'aime ma femme, *et puis* ma sœur. » Ainsi, à force de délicate tendresse, Montmorency rendait peu à peu la Duchesse moins craintive. Il assistait, comme le dit un poète du Nord, à la marche silencieuse de la joie dans l'âme humaine... Elle l'avait tant aimé, même quand il lui était infidèle, et maintenant il n'y avait plus d'ombres entre eux !

C'est, sans doute, sous l'impression de la vive gratitude causée par ce retour que Marie-Félice, réfléchissant, une veille de Noël, à l'immense bonté de Dieu, cherchait en elle-même ce qu'elle pourrait bien faire pour lui témoigner sa reconnaissance. Elle ne trouva rien de plus difficile que de se priver, pendant quelques heures, de la présence de son mari, pour consacrer ce temps à l'oraison. Comme elle sortait de sa chambre, plongée dans ces pieuses dispositions, le Duc se trouva sur ses pas. Il l'aborda, souriant, et

la tenant embrassée : « Ce sera aujourd'hui, lui dit-il, que nous irons ensemble faire nos dévotions. » La résolution devenait difficile à garder. La Duchesse fit appel à toute son énergie, et, s'arrachant des bras de son mari, elle s'enfuit en s'écriant : « Ce sera aujourd'hui, mon âme, que je vous quitterai pour Dieu ! » Le Duc, étonné, eut quelque peine « à s'expliquer cette nouveauté ». Mais Dieu, qui avait lu dans le cœur de Marie-Felice, la récompensa sans retard d'un acte vraiment héroïque, si on en mesure la valeur à l'effort qu'il coûta. Ces longues heures de prière lui semblèrent si douces qu'elle ne put presque pas quitter l'église pendant les trois jours de fête ; elle garda depuis une dévotion particulière à la Naissance de Notre-Seigneur et aux purs mystères de son Enfance. Mais elle assure qu'elle était encore trop humaine pour que les douceurs divines lui fissent oublier les autres ; et elle avouait humblement qu'elle n'eut jamais la force de renouveler un pareil sacrifice.

II

Les inconstances et la mobilité du Duc n'avaient pas été, pour Marie-Félice, l'unique épreuve de sa vie conjugale. Depuis son mariage, elle avait sollicité ardemment la joie d'être mère, sans avoir pu obtenir cette bénédiction. Et maintenant que, du côté de son cœur, la félicité était complète, elle demandait, plus que jamais, à Dieu le bonheur de donner un fils à son cher Henri. Elle était si fière de lui, si fière de son nom, de ses souvenirs, de sa race enfin! Voir tout cela mourir avec eux lui était une véritable torture. Il n'y avait pas d'acte de charité ou de pénitence qu'elle ne fût prête à accomplir pour obtenir de Dieu qu'Il daignât exaucer ses désirs. On lui avait signalé un pèlerinage à la sainte Vierge, dans les environs de Montpellier ou de Béziers.

Elle marcha toute une journée pour s'y rendre, sous un soleil de plomb, et elle y arriva dans un tel état, épuisée et les pieds en sang, qu'elle dut passer près de trois jours couchée.

Montmorency, dans son exquise bonté, lui jurait qu'il était absolument heureux, qu'il ne désirait rien, qu'il n'avait d'autre peine que la sienne. Il recommandait à ses gens d'éviter toute allusion à ce sujet. Et même, dans son désir d'apaiser le déplaisir de la jeune femme, il affectait d'en plaisanter. Quelquefois, quand elle le grondait de quelque folle dépense : « Je loue Dieu de ce que nous n'avons point d'enfants, disait-il en riant ; vous me pensionneriez, il faudrait que je vole ! » Elle ne se prenait pas à cette gaieté factice : plus elle sentait la délicatesse de son mari, plus ses regrets personnels augmentaient. Dieu ne se laissait pas toucher : « Il pensait à moi lorsque je l'oubliais, écrivait-elle plus tard ; et Il me refusait, pour mon salut, ce que je lui deman-

dais pour mon malheur sans doute... » Dieu voulait que, après le drame sanglant de Toulouse, l'âme de l'épouse ne fût plus retenue à la terre par aucun lien.

La Duchesse trouvait un nouveau sujet de chagrin dans les injustices, les soupçons, les mauvais offices, dont on abreuvait son mari. Tout ce qui le touchait lui devenait personnel. Et que n'eut-elle pas à souffrir par ce côté (1) !

A peine avait-elle fait son entrée à Montpellier que Henri était reparti pour la cour. Il y était de nouveau en 1618 (2). Trouvant d'ordinaire le Roi mécontent et froid à son arrivée, le Duc le laissait apaisé et satisfait, après lui avoir fourni quelques éclaircissements ; mais ce calme ne durait que jusqu'à une dénonciation nouvelle. En poli-

(1) Simon Du Cros y fait d'évidentes allusions. Dans l'*Histoire du Languedoc,* on trouve aussi la trace des rapports et des bruits calomnieux (voir t. XII, p. 1657, 1727, 1790, 1796, 1803, etc.). Les protestants, les gouverneurs de ville, d'autres encore répandaient ces rumeurs.

(2) Voir A. d'Andilly, Pontchartrain, *Mémoires.*

tique, comme en amitié, les absents ont bien souvent tort : surtout — et c'était le cas de Montmorency — quand ils sont desservis par un favori qui les craint, « Luynes redoutant pour rival un homme dont les autres étaient généralement amoureux (1) ». Cependant, tout le temps que le Duc donnait à la cour ne se passait pas uniquement à défendre ses droits ou ses prétentions. Il était loin d'avoir une attitude de victime. Sa belle humeur reprenait vite le dessus : loyal, confiant, tout en dehors, le souvenir d'une injure ne l'assombrissait jamais longtemps. Il était l'âme des bals, des comédies, des jeux, des concerts ; il était même poète à ses heures, et ses vers, détestables, enchantaient les dames. Partout sa merveilleuse bonne grâce lui assurait des succès... malheureusement ! — Quand, parfois, il revenait en Lan-

(1) Simon Du Cros, p. 21. Les mauvais offices de Luynes n'étaient pas particuliers à Montmorency. Ils s'étendaient à tous ceux qui avaient quelque ombre de faveur. (*Mémoires de Bassompierre*, p. 145, année 1620.)

guedoc, mécontent du Roi (1), de nouvelles fêtes l'aidaient à oublier ses griefs (2). Marie-Félice avait fait composer et représenter pour lui, à la Grange des Prés, « le ballet du véritable amour » (3). C'était encore le temps où ce « véritable amour » subissait de terribles épreuves. Mais l'attention n'en était que plus aimable, et les poésies en langue d'oc charmaient ce jeune seigneur, aux goûts et aux allures de troubadour.

Cette fois, le Duc ne quitta pas son gouvernement jusqu'en novembre 1619, et il fit un grand acte de sagesse. La Reine, retenue à Blois depuis que Luynes avait détourné d'elle le cœur mobile de son fils, s'était enfuie par les fenêtres du château, dans la nuit du 21 au

(1) Comme en 1618, quand on lui refusa le gouvernement de Tarascon.

(2) Cette même année, il s'était brouillé avec Bassompierre : sans doute que celui-ci lui avait dit « qu'on reconnaissait bien en lui le fils du grand Anne (âne) de Montmorency ». Ces messieurs avaient quelquefois une singulière façon de montrer leur esprit.

(3) Le fils de Germain Goujon, maître d'hôtel de la Duchesse, avait monté ce ballet.

22 février 1619, avec le concours du duc d'Épernon (1). Henri IV avait bien prévu ces querelles entre Marie de Médicis et Louis XIII, quand, peu de temps avant sa mort, il disait à la Reine : « Vous, entière, « pour ne pas dire têtue, et lui opiniâtre, « vous aurez sûrement maille à départir en- « semble. » La guerre civile était sur le point d'éclater. Devant ce danger, on ne trouva rien de plus efficace que de recourir à Richelieu (2) pour négocier la paix. Grâce à lui, en effet, la mère et le fils se réconcilièrent à Couzières, près Tours, avec de grands témoignages de tendresse, et des larmes de part et d'autre (3) (septembre 1619). Mais ce n'était là qu'une trêve; les causes de mésintelligence s'amonce-

(1) Voir, pour ces détails et les suivants, Mme d'ARCONVILLE, *Mémoires*, liv. II et III.

(2) Il était relégué à Avignon, où, pour occuper ses loisirs il composait des livres de piété.

(3) Tout fut pardonné, et le duc d'Épernon rentra en grâce sans condition. Montmorency devait y voir un encouragement en 1632.

laient. Condé sortait de prison, et Marie de Médicis voyait là une bravade. On parlait aussi d'attribuer au duc de Luynes, ennemi personnel de la Reine mère, « homme qui ne savait pas encore ce que pesait une épée » (1), la succession d'Anne de Montmorency, et de le nommer connétable (2). Marie, vindicative et mal conseillée, n'attendait que l'heure d'une nouvelle révolte.

La cour était calme, cependant, au moins en apparence, quand Montmorency, ravi de la délivrance de son beau-frère, vint le féliciter (3). Il était accompagné, cette fois, de la Duchesse. Deux mois après, en janvier 1620, on fit une promotion de chevaliers du Saint-Esprit, avec toute la pompe accoutumée. Henri reçut le grand cordon

(1) Le mot est du duc de Mayenne.

(2) Le projet fut réalisé le 2 avril 1621.

(3) Au mois de novembre 1619. PONTCHARTRAIN. L'emprisonnement et la libération de Condé sont racontés dans le plus grand détail par les auteurs du temps. — Le peuple réclamait les princes avec de telles instances, que Marie de Médicis dut céder.

et l'habit de l'ordre, que Marie-Félice avait fait orner de ses bijoux. Mais bientôt de cruelles dissensions, prêtes à se transformer en guerres civiles, éclataient en Languedoc entre les catholiques et les protestants. Le jeune gouverneur dut rejoindre son poste en toute hâte et laisser sa femme à Chantilly. C'était le séjour préféré de la Duchesse pendant les absences forcées de son mari.

CHAPITRE VI

GUERRE CONTRE LES PROTESTANTS. — MALADIE DU DUC. — SIÈGE DE MONTPELLIER.

I

Les habitants de Privas étaient en lutte avec leur nouveau gouverneur. Le vicomte de l'Estrange, en effet, venait d'épouser la veuve de M. de Chambaud, investie de la seigneurie de Privas; et, comme il était catholique, et la ville « huguenote », la dame avait bien pu lui donner son cœur et sa main, mais la ville voulait lui fermer ses portes. C'étaient, tous les jours, de nouvelles escarmouches. Montmorency essaya d'abord de faire cesser, par la douceur, une situation qui risquait de devenir menaçante pour la paix générale de son gouvernement. Ses paroles n'ayant point obtenu d'effet, il leva quelques troupes et fit commencer le

siège par plusieurs compagnies du régiment de Languedoc. A leur approche, les mutins se rendirent sans combattre. Un officier, M. de la Croix, fut laissé comme gardien du château, sans autre déplaisir pour les habitants que de voir l'Estrange demeurer dans leurs murs, et la messe y être de nouveau célébrée, après soixante ans d'interruption. Luynes, mécontent de ce succès, représenta au Roi que Montmorency avait fait ses armements sans ordre de la cour (1) ; pour le calmer, Henri licencia de lui-même ses soldats. Louis XIII lui envoya alors la permission de tenir les États, afin qu'il pût rentrer dans les frais de cette petite expédition (mai 1620).

Cependant, Marie de Médicis, donnant suite à ses intrigues, commençait à s'assurer des gens dont le concours paraissait nécessaire à ses projets. Il devait lui sembler naturel de compter sur sa nièce et, par elle,

(1) Les tracasseries se poursuivaient. (Voir Dom VAISSETTE, p. 1637, pièce 469.)

sur le jeune gouverneur du Languedoc, dont l'adhésion aurait déterminé celle de tant d'autres. En vérité, Marie-Félice dut avoir à lutter contre ses sentiments personnels pour causer une déception à sa royale parente. Mais, toujours droite et ferme, elle n'hésita pas, et nous la voyons, dès le début, se prononcer nettement pour le Roi. En vain la Reine mère avait envoyé, dès 1619, plusieurs émissaires en Languedoc ; ils furent accueillis avec une extrême froideur. Si bien que l'un d'entre eux, un certain du Carbon, estimant que, si le Duc refusait d'embrasser la révolte, c'était sur les conseils de sa femme, se plaignit hautement « que la personne qui devait le plus à la Reine refusât de se déclarer pour elle (1) ». Marie-Félice entendit ce reproche sans s'émouvoir. Sa reconnaissance ne pouvait aller jusqu'à lui

(1) Ces détails sont donnés par des témoins présents aux entrevues : nous insistons sur ce point, parce que les ennemis des Montmorency ont trouvé facile de les calomnier, soit à cause de la nationalité de la Duchesse, soit à cause de sa parenté avec la Reine.

faire violer le serment de fidélité que son mari, en qualité de gouverneur de province, avait prêté au Roi.

Inspirée par les mêmes sentiments, quand Henri eut quitté la cour, la Duchesse, sa femme, lui écrivit les lettres les plus pressantes, en le suppliant de rester dans le devoir. Elle ne cessa pas de demander à Dieu, par de longues et ferventes prières, d'éclairer son mari et de guider sa volonté. Elle fut pleinement exaucée : ce ne fut pas une petite victoire ! Henri de Montmorency n'avait pas la hauteur de vues de sa compagne; et, sur un premier mouvement, il était bien capable de se jeter dans une entreprise hasardée. Au moment où nous sommes, il se trouvait cependant dans un état d'esprit mieux assuré, parce qu'il avait regardé la délivrance du prince de Condé comme un bienfait personnel du Roi (1). Aussi, malgré les soupçons (2) de l'entou-

(1) Simon Du Cros.

(2) « Montmorency branlait en faveur de la Reine mère. On

rage royal, il demeura sagement en Languedoc, pendant que la Reine mère, secondée par le duc de Retz, groupait ses partisans autour d'Angers. Louis XIII vint à leur rencontre et les défit aux Ponts de Cé (août 1620) (1). La paix fut signée trois jours après. Nouvelles larmes, nouvelles protestations entre la mère et le fils. Après « toute sorte de bonne chère et d'accueil » (2), ils se séparèrent dans les meilleurs termes. Le Roi partait pour la Guyenne afin de mettre ordre aux affaires des protestants. Montmorency, mandé par lettre, vint le rejoindre en chemin, et, quoique Sa Majesté « lui fît maigre mine » (3), il l'accompagna dans sa campagne de Béarn; puis il fut

ne pouvait pas prendre assurance de son affection et fidélité au service du Roy. » PONCHARTRAIN, *Mémoires*, 1619.

(1) Voir, sur tous ces événements, les *Mémoires de Bassompierre*, 139-144, la *Vie de Marie de Médicis* par Mme D'ARCONVILLE, livres II et III, etc. Voir aussi les *Mémoires de Richelieu*, liv. XI.

(2) BASSOMPIERRE, *Mémoires*, p. 143.

(3) *Id.*

prié de revenir dans son gouvernement, où il employa l'hiver à tenir les États (1).

Ces sortes de disgrâces imméritées étaient très dures à la Duchesse. Elle parlait, longtemps après, de la colère violente qu'elle sentait alors gronder en elle. Un jugement faux ou malveillant sur cet Henri qu'elle aimait d'un incomparable amour, un passe-droit, une injustice vis-à-vis de lui la révoltaient. Et cependant elle en arriva à un si complet empire sur elle-même, qu'il ne lui échappait ni une parole de blâme, ni un murmure. Elle calmait, au contraire, ses gens : « Tous les honneurs ne servent de rien, leur « disait-elle ; la vertu mérite plus que ce que « le monde peut donner. » Une fois qu'on lui racontait quelque calomnie des protestants, contre lesquels il était en guerre : « C'est « une gloire à lui d'être mal voulu pour une « si bonne cause », répondit-elle avec calme,

(1) Nous renvoyons à Simon Du Cros tous ceux qui voudraient lire l'histoire personnelle du duc. Cet écrivain a le grand avantage d'avoir été témoin de tous les faits qu'il raconte.

« il ne faut pas se plaindre que les « en-
« nemis de Dieu soient les nôtres. » Elle s'aperçut avec une surprise douloureuse, dans ces troubles de 1619-1620, que les courtisans se servaient d'elle pour essayer de perdre le Duc. C'est la vieille calomnie que beaucoup d'historiens ont reproduite. Italienne, nièce et filleule de la Reine, on relevait tout cela pour mettre en doute la fidélité de son mari. Dans ces occasions-là, elle souffrait d'une façon si cruelle qu'elle avouait plus tard que sa douceur n'était qu'extérieure, et que son âme se soulevait d'indignation et de douleur. Son admirable modération ne se bornait pas, quoi qu'elle en dise, à des paroles. Dans une de ces luttes intérieures, deux gentilshommes du Languedoc, ennemis de M. de Montmorency, se virent sur le point d'être chassés de la cour. La Duchesse, sentant bien qu'il y allait de leur fortune, sortit de sa réserve ordinaire et supplia le Roi de ne pas prêter l'oreille aux calomnies qu'on répandait contre eux. Elle réussit si bien qu'elle

eut la joie de faire attacher leurs enfants au service de Leurs Majestés (1). Dans une autre rencontre, son intendant, lui voyant assigner une aumône considérable à des adversaires du Duc, lui demanda, tout surpris « si les « ennemis de M. de Montmorency n'étaient « pas les siens. — Oui, sans doute, répliqua-« t-elle gravement ; mais que dit Notre-« Seigneur ? Étudiez son Évangile, vous y « trouverez une leçon qu'il vous est hon-« teux de ne savoir pas encore (2). » Voilà la source de ces actes héroïques. Toutes les considérations humaines n'auraient pu suffire à l'élever ainsi au-dessus d'elle-même. Mais Jésus-Christ mourant laissa tomber de sa croix, dans sa douceur divine, avec un suprême pardon pour ses bourreaux, un exemple sacré pour les siens : Marie-Félice le suivit.

Ses efforts ne se bornaient pas à sa seule perfection ; elle essayait aussi de calmer les

(1) Cité par la marquise des Portes.

(2) Rapporté par M. de Miremant.

colères du Duc, par ses paroles et par sa tendresse. Et s'il jurait, dans un premier mouvement de violence, de traiter avec rigueur ceux qui le trahissaient, la Duchesse, lui prenant les mains, lui disait en souriant : « Grâce à Dieu, ce serment n'est pas de « ceux qui obligent ; à la première prière « de vos amis, vous vous relâcherez beau- « coup ; ne vaut-il pas autant qu'on me doive « cette grâce? » Et le Duc lui accordait tout, sachant bien qu'elle souffrait plus que lui de ce qui l'atteignait. Du reste, il n'aurait pu en vouloir longtemps ; cette âme charmante oubliait le mal et ne retenait de tout ce qui passait dans sa vie, êtres ou choses, que le côté heureux et les sourires.

II

Tout n'était pas fini du côté de Privas. Montmorency apprit bientôt, avec stupéfaction, que les habitants ayant assiégé le châ-

teau, Saint-Palais (1) l'avait rendu après quelques jours de résistance. Le Duc se jeta en avant, dans l'intention de châtier les rebelles; sur le conseil des siens, il prit d'abord au passage Villeneuve de Berg, Vals et Vallons. Mais les ordres jaloux de la cour lui interdirent de pousser jusqu'à la ville révoltée. On comprend combien ces vexations étaient blessantes pour un gouverneur de province. Peu après, le Roi étant venu mettre le siège devant Montauban (2), Montmorency alla le rejoindre avec un régiment d'infanterie. Luynes avait la direction générale des troupes. Le connétable n'approcha jamais de la ville d'une portée de canon, scellant des actes pendant que les autres se battaient, « ce qui faisait dire à M. le prince « que, si l'on voulait distinguer le temps, il « était propre à toutes les charges : bon « garde des sceaux en temps de guerre et

(1) Il avait succédé à de la Croix.

(2) Lire la relation du siège dans Richelieu, *Mémoires*, livre XII, 162. Bassompierre, p. 170, etc.

« connétable en temps de paix » (1). Aussi, malgré l'assurance et les brevets des chefs, les protestants résistèrent si bien que le Roi et ses troupes finirent par se retirer.

Le Duc n'assista pas à cet échec. Il tomba malade d'une fièvre continue, bientôt si alarmante qu'on dut le transporter à Rabastens. Marie-Félice, immédiatement informée quitta Paris et voyagea jour et nuit, avec une telle précipitation, que ses gens prièrent à Lyon un saint religieux de l'engager à se modérer. Toujours bonne et attentive, elle assembla ses domestiques, demandant à ceux qui étaient fatigués d'aller l'attendre à Chantilly. Les pauvres gens ne répondirent que par leurs larmes; ils n'avaient eu qu'elle seule en vue dans cette démarche.

Le Duc, cependant, averti de son arrivée, se faisait tenir dans les mains des boules d'eau glacée pour que la violence de la fièvre n'effrayât pas la jeune femme : jusque dans

(1) Richelieu, *Mémoires.*

l'abattement de la maladie son cœur gardait ses exquises délicatesses. Malgré toutes ces précautions, elle le trouva à l'extrémité. Les médecins, le célèbre Ranchin en particulier, n'osaient lui donner aucune espérance ; elle ne cherchait plus du secours que du côté de Dieu. Mais c'est une grande force que les larmes, auprès de Celui qui, dans sa vie mortelle, ne put jamais voir pleurer sans consoler. Une nuit qu'elle veillait seule auprès de son mari, le voyant baisser d'heure en heure, elle se retira sur le matin dans une chambre voisine et s'écria dans l'excès de sa douleur : « O mon Dieu, mon Dieu, me l'ôterez-vous ? » Une voix mystérieuse et inconnue lui répondit distinctement : « Non, pas pour cette fois. » Transportée de joie et sûre que Dieu avait eu pitié d'elle, elle voulut revenir auprès de Henri ; mais le marquis de Portes la conjura de ne pas entrer : le Duc se mourait. Il lui présenta en même temps le testament que M. de Montmorency venait de lui remettre, l'avertissant de le garder avec soin,

parce qu'il lui était très avantageux. Marie-Félice jeta ce papier, disant qu'elle n'en avait que faire, et entra aussitôt dans la chambre, où l'on récitait les prières des agonisants. Sans se troubler, elle demanda un peu de repos pour le malade : au bout d'une heure il revint à lui et se rétablit en peu de jours, au grand étonnement de ceux qui le pleuraient déjà. Marie-Félice le trouva guéri trop tôt, elle qui ne vivait pas à la pensée des dangers qu'il courait loin d'elle.

Dès qu'il put supporter la litière, il se rendit à l'invitation du Parlement de Toulouse et alla recevoir le Roi en grande pompe (1), dans cette capitale de son gouvernement. Une guérison si extraordinaire augmenta tellement la réputation de Ranchin, qui, sans doute, n'y était pas pour grand'chose, que M. de Luynes, atteint du même mal, le demanda au Duc. Ranchin ne sauva pas le connétable, qui mourut en décembre 1621,

(1) La ville murmurait contre l'échec de Montauban et contre Luynes, qu'on accusait d'en être la cause.

et, au fond, ce fut peut-être un bonheur pour le favori. L'étoile de Luynes commençait à pâlir d'une façon inquiétante ; son insuffisance éclatait tous les jours, et ses prétentions lassaient le Roi. Une fois qu'il rentrait, suivi de la cour nombreuse qui lui était habituelle, Louis XIII le regarda longtemps d'un air sombre : « Voyez, Bassompierre, dit-il, voilà le roi qui passe (1) ! » Les souvenirs de Concini étaient récents : Luynes, peut-être, mourut à propos.

III

Montmorency suivait les desseins de Richelieu en continuant sa campagne en Languedoc. Pauvre Duc ! il était écrit qu'il servirait toujours cette politique : la ruine des protestants par ses guerres continuelles, et l'abaissement des grands par sa mort ! Le Roi lui avait donné le commandement général de ses armées pour la province,

(1) Bassompierre, *Mémoires*, p. 185.

quand le Duc l'avait reçu à Toulouse. Après bien des sièges et bien des succès, Lunas, Faugères, etc., le Duc voulut rejoindre le Roi à son arrivée devant Montpellier (août 1622). Mais, sur l'ordre de Sa Majesté, il prit encore Aimargues, Massillargues, qui ne tint que trois jours devant lui, Lunel, de concert avec M. le Prince, qui commandait cette seconde partie de la campagne, Sommières, etc. (1). Après cela, il arriva sous les murs de la ville. Le siège se poursuivait sans grands incidents, et si, à Montauban, les femmes jetaient des pierres aux ennemis, à Montpellier, elles se contentaient, pendant les armistices, d'aller se promener avec grâce dans les demi-lunes pour voir de près les gens de la cour (2). Montmorency dirigeait l'attaque du côté de Boutonnet (3), ce qui

(1) *Mémoires de Richelieu,* année 1621, p. 266. Nous le suivons absolument pour cette campagne.

(2) D'AIGREFEUILLE, *Histoire de Montpellier.*

(3) Bassompierre, pour faire plaisir à Montmorency, obtint que le Roi donnât Masargues à Toyras. Le Roi et le Duc avaient eu à ce sujet « une forte prise ».

ne l'empêchait pas de se jeter partout où on se battait. A Saint-Denis, par exemple, voyant les assiégés reprendre un fort mal gardé, il courut en avant, tête nue, l'épée à la main, avec une telle furie, qu'il fit un moment reculer les ennemis (1). Il fut ramené percé de deux coups de pique ; sa femme le reçut à Pézenas, tout ensanglanté, avec une émotion profonde. Ses soins si intelligents et si tendres le guérissaient bientôt ; mais cette fois elle l'accompagna quand il voulut repartir.

Le duc de Rohan « ayant fait ses soumissions », la paix fut accordée sans que la ville eût été prise, avec charge pour les protestants de détruire les fortifications qu'ils avaient élevées (20 octobre 1622). Brillante réception au Roi ; belle procession, où les plus grands seigneurs, Montmorency entre autres, portaient le dais, etc. Les habitants, de la meilleure grâce du monde, déman-

Simon Du Cros, Richelieu, *Mémoires*, p. 267, année

telèrent leurs murs. Jamais siège ne finit plus heureusement (1).

La Duchesse désirait remercier Sa Majesté de ses bontés pour le Duc : c'était le Roi qui le lui avait envoyé, blessé, à Pézenas ; c'était lui encore qui l'avait nommé son lieutenant général en Languedoc. Elle accompagna donc Louis XIII et son mari jusqu'à Avignon, où le nouveau cardinal, Armand de Richelieu, vint rendre ses actions de grâces au monarque (2). Et, tandis que Louis XIII, le ministre et le Duc restaient aux États, la jeune femme alla revoir la grotte de la Sainte-Baume, une de ses premières stations, on s'en souvient, à son entrée en France. Huit ans avaient passé depuis, et, malgré bien des traverses et des angoisses, la protection divine s'était étendue miséricordieusement sur elle. Revoyant

(1) Voir, sur ce siège, *Mémoires de Richelieu, de Bassompierre;* D'AIGREFEUILLE, *Histoire de Montpellier*, etc.

(2) Il était nommé depuis le 5 septembre 1622, et grâce aux sollicitations de la Reine mère. (Voir Mme d'ARCONVILLE, liv. III.)

out cela dans un recueillement profond, ·lle fit par sa piété l'admiration des prélats ui l'accompagnaient; et la sainte amie de ésus-Christ, dont elle vénérait les reliques, lut obtenir pour elle la force qui allait plus ard lui être si nécessaire. Elle rejoignit nsuite son mari, et ils arrivèrent à Paris our y passer ensemble plus d'une année.

CHAPITRE VII

SÉJOUR A CHANTILLY ET A PARIS. — LA ROCHELLE.

I

Marie-Félice, en arrivant à Paris, reçut des deux reines l'accueil le plus affectueux. Leurs Majestés voulaient la retenir au Louvre ; mais, tout en s'y trouvant aux réunions et aux fêtes, la Duchesse et son mari se fixèrent soit à l'hôtel de Montmorency, soit à Chantilly. Cette délicieuse résidence offrait tous les agréments d'un luxe princier dans le site le plus ravissant. Le jeune ménage venait y chercher souvent cette solitude à deux dont Mme de Montmorency était si jalouse ; mais ils avaient aussi autour d'eux, à leurs heures, une réunion de gens d'esprit que le Duc faisait vivre et auxquels il offrait la plus large hospitalité. L'un d'eux,

Théophile de Viau, plus connu sous le seul nom de Théophile, perdu de réputation « à cause des vers sales et profanes mis en son nom (1) », bien qu'il se défendît d'en être l'auteur, avait été, de ce chef, condamné par le Parlement à être brûlé vif. Montmorency lui offrit un asile, et, au contact de la douce et pure vertu de la jeune femme, cet homme plongé dans le vice se transforma. Il n'osa plus écrire un vers trop libre à cause d'elle :

Car si l'œil de Sylvie, un jour
De cette lecture d'amour,
Avait surpris son innocence,
Ma prison me serait trop peu :
Lors faudrait-il dresser le feu
Dont on veut punir ma licence... (2).

Sa colère contre ses ennemis se calma peu à peu, sous l'influence bienfaisante et

(1) *Œuvres de Théophile,* édition de 1677, *Au lecteur.* C'est lui-même qui fit cette préface « au petit ramas de ses dernières fantaisies ».

(2) Théophile désigne toujours la Duchesse sous le nom de Sylvie, à cause de son amour pour les bois. Tous ces vers sont tirés des dix odes *La maison de Sylvie,* p. 157 à 188, IIIe partie, édit. de Cellier, Lyon, 1677. Dans la même édition, une ode à M. de Montmorency, Ire partie, p. 133, et une autre sur le *Ballet du roy*, dédiée au même duc, p. 86, IIIe partie.

sereine de ses hôtes et devant les mille témoignages de leur délicate bonté :

> Muses, laissons passer l'orage.
> Donnons plutôt notre entretien
> A louer qui nous fait du bien
> Qu'à maudire qui nous outrage...

Il chante en effet ses protecteurs, et avec quelle gratitude ! Ses vers, souvent empreints du faux goût du temps, présentent, ici et là, des traits heureux. Il dépeint le château, « et ses promenoirs de marbre, brillants comme la lumière », et sa chapelle entourée d'arbres, l'ombre profonde de ses bois, la fraîcheur de ses eaux limpides, ses fleurs... Mais c'est toujours à Sylvie qu'il en revient, « Sylvie en robe blanche », jetant sur ce qui l'entoure « l'éclat de ses yeux noirs », si aimée de tous que les petits oiseaux, près d'elle, s'oublient...

> Leur petit corps précipité,
> Se fie en la légèreté
> De la plume qui les retarde.
> Ils planent sur leurs ailerons
> Et volètent aux environs
> De Sylvie qui les regarde...

Et que les daims et les biches qui peuplent ses forêts sont heureux « de prendre l'air qu'elle respire »!

Théophile nous montre les gracieux passe-temps de la Duchesse :

D'une main défendant le bruit
Et de l'autre jetant sa ligne,

et ses longs séjours dans les bois, qu'elle ne quitte que la nuit, à regret :

Aussitost oy (1) que le *zéphyr*
Me demande avec un soupir
Ce que vous êtes devenue ;
Et l'eau me dit en murmurant
Que je ne suis qu'un ignorant
De vous avoir si peu tenue...

Arrêtons-nous sur ces vers charmants ; aussi bien nous irions trop loin avec le poète, qui estime que chaque sourire de Sylvie vaudrait un livre. Nous en avons assez dit pour montrer l'empire que la douce jeune femme exerçait sans même le savoir. Théophile mourut en 1626, à trente-six ans,

(1) Forme vieillie du verbe *ouir* : « entends, écoute ».

repentant et converti. Peut-être son regard près de s'éteindre chercha-t-il une dernière fois Chantilly à travers les ombres de la mort, comme autrefois « dans les ténèbres de sa prison » (1). Et c'était, dans cette vie misérable et errante, un pur souvenir de sérénité, de douceur et de paix.

Peu de temps avant la mort de Théophile, le Duc s'attacha, en qualité de secrétaire, Mairet (2), le prédécesseur de Corneille. C'était alors un tout jeune homme; mais ses tragédies faisaient déjà du bruit. Qu'il les ait dédiées à son bienfaiteur du vivant de celui-ci (3), c'est assez naturel; mais il s'honora quand, après la mort du Duc, il parla de lui avec émotion et reconnaissance dans la préface des œuvres de Théophile (4).

(1) Ode VIII, III[e] partie.

(2) Né en 1601, mort en 1636. Il fut secrétaire du Duc de 1625 à 1632.

(3) Ainsi l'ode sur la prise de Ré; — les pastorales *Sylvie* et *Sylvanire*, la meilleure de ses tragédies : *Sophonisbe*, représentée en 1629, etc.

(4) Mairet dédiait les œuvres de Théophile à Richelieu lui-même.

Pour terminer, disons que G. de Scudéry écrivit de son côté les choses les plus flatteuses « sur le père et le protecteur des lettres », — et enfin que M. de Montmorency joua un rôle dans le *Grand Cyrus* sous le nom invraisemblable de *Polydamas ;* c'est son histoire avec Mme de Sablé qu'on y raconte.

Croirait-on que Louis XIII lui-même devenait poète en l'honneur de la Duchesse ? Triste poète, en vérité, que ce monarque taciturne et craintif ; mais un roi peut se permettre de mauvais vers : le pavillon couvre la marchandise... Tout Paris s'étant amusé à faire le portrait des dames de la cour, Louis XIII se réserva celui de la Duchesse :

Je vois ta renommée
Semée
Déjà bien loin d'icy,
D'un chacun estimée,
Sage Montmorency.

Soyons juste : Sa Majesté était mieux inspirée en prose. Un courtisan se plaignant

un jour que le silence de la Duchesse cachait en partie son esprit : « Dites plutôt, repartit vivement le Roi, qu'il la distingue de ceux qui en ont moins qu'elle. » On n'osait guère, du reste, attaquer Marie-Félice, malgré la malignité ordinaire du monde. L'affection de la famille royale ne se démentait pas envers elle. On l'aimait d'autant plus qu'elle n'avait jamais une parole mordante sur personne : partout où elle se trouvait, on était sûr que la réputation de ses ennemis eux-mêmes serait à couvert. Aussi, répétait-on quelque médisance devant la jeune femme : « Prenez garde, disait la Reine, vous allez blesser Mme de Montmorency. »

La cour fut fort occupée cette année-là de la querelle entre les Montmorency et les Lorraine (1). La belle-mère du Duc (2) n'avait accepté la charge de dame d'honneur de la

(1) Voir là-dessus : Mme d'ARCONVILLE, livre II; *Mémoires de Brienne*, p. 22-27; *Mémoires de Bassompierre*, p. 234.

(2) Mlle de Montoison, troisième femme de Henri Ier de Montmorency. Elle n'eut pas d'enfants, et aima ceux du connétable comme si elle avait été leur mère.

Reine qu'à la condition de ne voir personne au-dessus d'elle. La duchesse de Chevreuse (1) ayant été nommée surintendante, la connétable voulut se retirer. Il y eut beaucoup de pourparlers et de démarches de part et d'autre. Louis XIII finit par prier ces dames de se démettre toutes les deux. On leur accorda le même dédommagement pour la perte de leurs charges, à la grande satisfaction de Henri de Montmorency, qui avait, parmi ses petites faiblesses, la prétention de marcher de pair « avec ceulx qui avaient rang de prince » (2). Sa faveur, du reste, semblait croître, malgré la démission de sa belle-mère. Le Roi, prévenu par les courtisans contre Marie de Médicis, et craignant une conspiration nouvelle, ne se rassura que sur la parole du Duc (3).

(1) Marie de Rohan-Montbazon, veuve en premières noces du duc de Luynes, avait épousé, en 1622, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse.

(2) *Mémoires de Brienne*, p. 22-27.

(3) *Mémoires de Richelieu*, p. 274; Mme D'ARCONVILLE, livre II.

Au milieu des soupçons et des intrigues, les fêtes se succédaient, d'autant plus nombreuses que le mariage de Marie-Henriette approchait. Déjà, en 1624, des ballets superbes avaient été dansés en l'honneur des lords Carlisle et Holland, envoyés du roi d'Angleterre pour préparer cette alliance (1). Le roi Jacques Ier étant mort en 1625, le prince de Galles lui succéda sous le nom de Charles Ier (2). Il écrivit immédiatement à Louis XIII, le suppliant de hâter ses fiançailles, et le roi de France accepta pour sa sœur un mariage qui semblait si brillant. La cérémonie eut lieu sur une estrade dressée en face de Notre-Dame, le 11 mai 1625, avec les mêmes pompes qu'au mariage de Henri IV et de Marguerite de Navarre et l'accompagnement ordinaire de festins, feux

(1) Voir, pour l'histoire et les difficultés de ce mariage, *Mémoires de Richelieu,* p. 288 et suiv.; Mme D'ARCONVILLE, livre III, p. 140, etc.

(2) Marie-Henriette, qui ne le connaissait pas, se consola en pensant « qu'un royaume valait bien un beau-père ». *Mémoires de la Porte*, p. 1.

de joie, illuminations « qui firent de la nuit un beau jour » (1).

La future reine d'Angleterre aimait beaucoup Marie-Félice; elle la voulut auprès d'elle pendant presque toute l'année qui précéda son départ, demandant les conseils de celle qu'elle appelait « la sainte du grand monde », et ne se lassant pas de l'étudier. Marie de Médicis, enchantée d'une telle intimité, la favorisait de tout son pouvoir. Il devait y avoir des affinités profondes entre ces deux jeunes femmes (2) dont la destinée sur bien des points fut pareille. Marie-Henriette, comme Marie-Félice, eut l'indicible douleur de voir monter son mari sur un échafaud. Ce roi, le meilleur des hommes, victime de la révolution et de sa propre faiblesse, mourut avec une force et une douceur merveilleuses, redisant, dans la sérénité mélancolique de ses dernières

(1) Richelieu, p. 328. Pour montrer sa joie, le ministre offrit une grande collation à la cour et fit tirer un feu d'artifice.

(2) La Reine avait seize ans, et la Duchesse vingt cinq.

heures : « Ma cause est juste, et mon Dieu est bon (1). » La Reine, comme la Duchesse, ensevelit son deuil et ses larmes derrière les grilles de la Visitation. Mais toutes les deux, jeunes, brillantes, heureuses, n'entrevoyaient pas cet avenir d'angoisse, quand elles se dirent adieu, Mme de Montmorency pour retourner en Languedoc, la reine d'Angleterre, accompagnée de Marie de Médicis (2) et d'Anne d'Autriche, pour aller vers Charles Ier et son royaume.

II

Deux fois, en 1624-1625 (3), M. de Mont morency avait fait le voyage du Languedoc pour cette éternelle question des protestants. En mai 1625, laissant le maréchal de

(1) *Mémoires de Mme de Motteville*, p. 349-352.

(2) Voir dans les *Mémoires de la Porte*, p. 7, le voyage des reines et l'historien de Buckingham.

(3) *Histoire générale du Languedoc,* par Dom VAISSETTE, p. 1726. Le Roi veut que Saint-Géry félicite Montmorency.

Thémines à sa place, il arriva à Paris sur l'ordre du Roi et fut envoyé devant la Rochelle pour y remplir sa charge de grand amiral de France. « M. de Montmorency ne se hâta pas d'y aller », nous dit Richelieu (1). Il devrait ajouter qu'il n'avait ni un vaisseau où mettre le pied, ni les subsides nécessaires pour son armée (2). L'hésitation fut courte : les folies allaient bien à ce caractère aventureux. A peine arrivé, apprenant que notre allié, l'amiral Houstain, branlait aux manches, le Duc se jeta, presque seul, dans une barque de pêcheur, et, malgré l'orage, malgré es poursuites d'un corsaire, il finit par atteindre en pleine mer le chef hollandais. Houstain, stupéfait de voir arriver l'amiral le France en la seule compagnie de cinq ou ix gentilshommes, se riant des dangers, dans a belle humeur chevaleresque, céda tout le suite à cette sorte de fascination « dont es gens d'esprit ni les stupides ne pouvaient

(1) *Mémoires de Richelieu,* année 1625, p. 334.
(2) Simon Du Cros, p. 75 et suiv.

se défendre (1) ». — Le Duc, le jugeant très nécessaire à la cause du Roi, fit tout pour se l'attacher, et il y réussit si bien qu'il n'eut pas d'allié plus fidèle. Pour entretenir la gaieté parmi les marins que sa folle équipée avait électrisés, Montmorency leur faisait envoyer le meilleur vin des côtes, et son maître d'hôtel tenait tous les jours table ouverte de quatre-vingts couverts.

Les vaisseaux promis par le roi d'Angleterre étant arrivés sur ces entrefaites, le Duc se vit en état de livrer bataille (2). Pendant que La Rochefoucauld, Saint-Luc et Toiras descendaient dans l'île de Ré, l'amiral français prit le vent sur les rebelles, canonna furieusement leur flotte, s'empara de huit de leurs vaisseaux après un rude combat, poursuivit les fuyards jusqu'à l'île d'Oléron et les en chassa. Houstain, à l'avant-garde, à côté de lui, Bouteville, Vauvert, firent des merveilles. Vauvert, abordant bravement la

(1) Simon Du Cros, p. 82.

(2) *Mémoires de Richelieu*, p. 335.

Vierge, l'équipage mit le feu aux poudres, et le vaisseau sauta, entraînant quatre de nos navires. Ce fut le seul désastre du combat (15 septembre 1625).

Après cette belle victoire, « Henry de Montmorency, pair et grand admiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Languedoc », signa un premier traité (1) accordant la vie sauve à ceux de l'île de Ré, et permission de se retirer à la Rochelle, sous serment de ne pas combattre le Roi de six mois (18 septembre 1625). La courtoisie du Duc éclata si bien, dans les égards qu'il témoigna aux vaincus, que les Rochelois envoyèrent des députés pour le remercier.

Le jour et la nuit suivante se passèrent en actions de grâces, processions, salves d'artillerie. Ré et Oléron étaient conquises. « Montmorency, dit plus tard Richelieu,

(1) Voir sur ce traité, et du reste sur toute cette guerre, le liv. II de la *Vie de Montmorency,* par S. Du Cros, et les *Mémoires de Richelieu* (année 1626).

tantôt promettait des merveilles, tantôt, à la moindre piqûre de mouche, disait qu'il servirait mal (1). » C'est possible ; mais quand il promettait des merveilles, il tenait parole (2).

Pendant que le Duc se battait si vaillamment, la pauvre Marie-Félice s'affaiblissait tous les jours, minée par une fièvre lente. Les dangers que courait son mari, ses absences si fréquentes et si longues, désolaient la jeune femme. Ses forces ne répondaient pas à cette vie de secousses violentes, allant, presque sans trêve, des déchirements de la séparation aux joies si vives du revoir. Au reste, le dépérissement de la Duchesse marquait seul l'angoisse sous le poids de laquelle elle défaillait. Au dehors, elle ne changeait

(1) *Mémoires de Richelieu,* p. 358.

(2) Louis XIII lui écrivit : « Mon cousin, la victoire que « vous avez obtenue contre Soubize et les rebelles qui étaient « joints à lui m'apporte une joie si grande et me donne tant « de satisfactions de vos déportements, que je ne puis vous « témoigner assez le contentement que j'ai d'un succès si « avantageux au bien de mon État, etc. » *Histoire de Henri II, duc de Montmorency,* ANONYME, p. 199.

rien à son existence si pieuse, rien à sa charité envers le prochain ; un peu plus grave, un peu plus pâle peut-être, après ces longues nuits sans sommeil qu'elle passait à prier pour l'absent, mais toujours calme et bonne envers tous. Ranchin s'était inquiété bientôt de cet alanguissement, et il en avait informé le Duc. Celui-ci accourut à la première heure de liberté, et passa six semaines en Languedoc auprès d'elle : c'était avant le combat de Ré. Désolé de l'état dans lequel il trouva sa femme, il ne donnait pas de repos aux médecins, et essayait par tous les moyens de vaincre le dégoût mortel qui empêchait la Duchesse de rien prendre. Lui-même la servait « avec toutes les caresses imaginables » et inventait à son intention les plus aimables folies. Un jour, il vint la trouver habillé en pêcheur, et lui fit promettre qu'elle mangerait de son poisson, si sa pêche était heureuse. Il lui annonça gravement qu'il serait à la fois son cuisinier et son écuyer tranchant, et par mille tendresses et mille

joyeuses paroles il lui rendait le sourire, s'il ne lui rendait pas la santé.

La pauvre petite duchesse devait être bien souffrante pour refuser les offices de ce maître d'hôtel, si novice qu'il fût. « Pour la guérir il eût fallu ôter du danger celui qu'elle aimait plus que la vie. » Mais, enfin, quoi que le Duc l'eût quittée de nouveau, l'annonce de ses victoires, celle aussi, sans doute, du traité de paix (1) qui le ramenait auprès d'elle, la relevèrent très vite. M. de Montmorency ayant demandé, comme seul prix de ses succès, la liberté de Piccolomini (2), que la Duchesse le pressait beaucoup d'obtenir, le Saint-Père envoya à ce sujet le bref le plus élogieux « au vaillant héros qui donnait de l'amour et de l'admiration à toute la chrétienté (3) ». L'âme si chrétienne de la

(1) La paix fut signée à la Rochelle d'une façon définitive le 5 février 1626, en ce qui concerne les îles de Ré et d'Oléron. Voir RICHELIEU, *Mémoires*, année 1626. V. aussi S. DU CROS, liv. II.

(2) C'était le neveu du cardinal Barberin.

(3) Voir ce bref reproduit par S. DU CROS.

eune femme en fut profondément recon-
aissante. Toutes ces émotions joyeuses
idant, le Duc la retrouva, à sa grande sur-
rise, rétablie comme par enchantement. Il
'était plus question « de ne prendre en trois
nois que quelques cuillerées d'eau de pou-
et »! Marie-Félice lui faisant remarquer en
ouriant que sa présence était nécessaire
our assurer sa guérison, Henri l'accompa-
na aux eaux de Balaruc, prescrites par
anchin (1), et de là à Paris. La Duchesse
ui demanda de rester quelque temps à
Chantilly seul avec elle, « pour le posséder
vec plus de tranquillité ». Mais leurs heures
e solitude étaient courtes ; « les piqûres de
nouches » dont parle Richelieu se mul-
pliaient.

Ainsi, après la brillante campagne navale
e 1625, l'île de Ré, qui semblait être due

(1) S. du Cros place cette maladie en 1629. — Nos manu-
rits la mettent à cette époque, et nous les suivons, d'autant
e ce n'est là qu'une contradiction apparente : les malaises de
Duchesse se prolongèrent pendant des années.

au jeune duc, fut donnée à Toiras (1). Le fait en lui-même était peu de chose pour Montmorency. Ses droits, ses places, son argent, il jetait tout aux siens à pleines mains (2); mais le procédé le blessa, parce qu'il y vit les dispositions malveillantes de la cour (3). Ainsi encore, à cette même heure de triomphe, Richelieu demanda au Duc d'abandonner son titre de grand amiral. Ce n'était pas qu'on fût mécontent de lui; au contraire, « le Roi ne faisait que parler de son courage et de sa bonne fortune (4) ». Mais on sait que le ministre n'aimait pas les fronts trop hauts : et voilà pourquoi il fit successivement abolir les charges de connétable et d'amiral, qui

(1) La bravoure de Toiras aurait fait accepter ce choix, s'il eût été juste de récompenser un subordonné avant un tel chef.

(2) Montmorency venait de donner de lui-même, d'un seul coup, à Toiras, 400,000 livres. (S. Du Cros, p. 109.)

(3) L'amiral Houstain, pris d'une grande affection pour lui, lui dévoilait les cabales dont il était le témoin et le suppliait de mieux choisir ses amis. Voir aussi *Histoire du Languedoc*, p. 1727, pièce 500.

(4) Simon Du Cros, p. 108

mettaient une puissance redoutable en une seule main(1). Peut-être, en grand politique qu'il était, Richelieu avait-il raison ; mais le piquant de la chose, c'est qu'il reprenait le même office pour lui-même sous un nom différent. Il est vrai que, « si plusieurs se cherchent dans les charges », lui, Richelieu, « y perd la considération de soi-même (2) ». C'est sans doute ce qui le porte à s'en attribuer un aussi grand nombre avec cette noble simplicité. Montmorency en prit du reste assez vite son parti ; il passa son temps joyeusement, jusqu'au mariage de Monsieur, « gageant le jour même » avec sa bonne humeur habituelle « qu'il ne se ferait pas (3) », et il ne quitta la Cour qu'à la fin de l'année pour tenir les États en Languedoc.

(1) *Mémoires de Richelieu,* p. 424. Il lui donna en échange 1,200,000 livres.

(2) Richelieu, *Mémoires,* p. 437.

(3) *Id.*, p. 393. Voir aussi *Mémoires de Bassompierre*, p. 238. — Madame mourut l'année suivante. Ce mariage est mêlé à toutes les histoires de la conspiration d'Ornano et à son procès.

Mais avant le départ, la Duchesse eut la joie d'assister à la conversion de son écuyer.

Il était pauvre : sa mauvaise grâce naturelle ne lui laissait pas grande chance de se placer ailleurs, et Marie-Félice le gardait à son service, sans permettre, dans son délicat respect des âmes, que personne autour d'elle l'importunât. « Elle ne voulut me contrister en rien, me soutenant contre tout le monde, et souffrant que je la quittasse à l'église et que je fisse les devoirs de ma religion. Cette grande charité me toucha le cœur plus que toutes les presses que l'on me faisait et me donna cette pensée très forte, qu'une telle vertu ne pouvait se trouver dans une religion mauvaise et que je me trompais de ne pas suivre celle de mon incomparablement bonne maîtresse (1). » Il abjura le calvinisme (1626), ramené au catholicisme, comme Théophile avait été ramené au bien, par

(1) Nous avons abrégé le témoignage de l'écuyer, rapporté tout au long dans les manuscrits de la Visitation.

l'angélique vertu de la jeune femme, et dans cette chapelle de Chantilly à laquelle le malheureux poète avait consacré ses derniers vers.

CHAPITRE VIII

FIN DE LA GUERRE CONTRE ROHAN. — VEILLANE.

I

M. et Mme de Montmorency quittèrent la cour pour le Languedoc, où ils passèrent cet hiver (1626-1627) de fête en fête. La plus brillante fut, sans doute, celle qu'offrirent les officiers de la garnison de Montpellier (1). Ils eurent l'ingénieuse idée de danser un ballet représentant « la construction de la tour de Babel par Nembrod ». Et quoique Delort assure qu'il était difficile de rien voir de plus beau, il paraît que la confusion des danseurs égalait celle des fils de Noé (2). Quelques jours après, le Duc ouvrant les

(1) 31 janvier 1627. *Mémoires inédits* d'André Delort, *Sur la ville de Montpellier au dix-septième siècle*, p. 37.

(2) *Id.* « Aquéles qu'avien estudiat un balet per representa la tour de Babel, quand voulgueron dança regulieromen davan l'assemblado, la confusion s'y mettet si grando, qu'aquelo de Babel non ou ro pas gayre may; et fagueron, en effet, ce que

États, messieurs des trois ordres envoyèrent des députés vers la Duchesse pour la remercier d'avoir soutenu auprès du Roi les intérêts de la province (1). La confiance qu'ils avaient dans leur gouverneur, le sentiment de fierté et de tendresse qui les amenait tous à se « sentir parents en ce brillant seigneur qui faisait leur orgueil » (2), expliquent les dons constants des États au Duc et à la Duchesse. L'assemblée venait à peine de se séparer que la nouvelle de l'arrestation et bientôt de l'exécution de Montmorency-Boutteville tomba comme un coup de foudre (3). C'était le temps où l'édit des duels venait d'être remis en vigueur. Boutteville en avait déjà vingt-

nou voulien fayre qu'en burlesco. » Michel de Nîmes, préface de son poème sur la *Foire de Beaucaire*.

(1) Dom Vayssette, *Histoire du Languedoc*, liv. XI, p. 1004. La reconnaissance des États pour la Duchesse s'affirma de la même manière en 1631. — *Id.*, p. 1050. Voir aussi, sur les États, les *Archives départementales de Toulouse*, notamment la Série C, nos 711, p. 134, 810, p. 176, et 815, p. 177.

(2) M. Gachon, *Les États du Languedoc et l'édit de Béziers*, p. 89. Paris, Hachette, 1887.

(3) Voir, sur Boutteville, *Mémoires de Richelieu* (1628), p. 447-450, et Bassompierre, p. 260.

deux sur la conscience (1) ; il s'était réfugié en Lorraine, au dernier, pour n'être pas arrêté ; puis, piqué au jeu par quelques plaisanteries de ses amis, il revint à Paris se battre contre La Frette, à midi, en pleine place Royale : son second, Deschapelles, tua Bussy d'Amboise. La violation des lois était trop flagrante et trop volontaire. Montmorency écrivit en vain les lettres les plus suppliantes ; Mme la princesse, tous les grands seigneurs du royaume, intervinrent à leur tour sans succès. Bouteville et Deschapelles eurent la tête tranchée. La douleur et la colère du Duc furent extrêmes, au point que plusieurs historiens y virent une des causes de la révolte de 1632. Le Roi lui écrivit pour le calmer ; et, sans doute, la douce influence de Marie-Félice ne fut pas étrangère à la dignité de son attitude en cette circonstance (2). Cette tragique his-

(1) Hamilton disait : « Si cet homme m'envoyait un billet, je ne le recevrais pas s'il n'était accompagné d'un autre de son médecin, qui m'assurât que cette envie qu'il a de se battre ne procède pas d'une maladie. » *Mémoires de Richelieu, ibid.*

(2) Voir la réponse de Montmorency au Roi. S. Du Cros, p. 135-136.

toire augmenta encore l'horreur de la Duchesse pour les duels. Bien plus tard, veuve et seule à Moulins, apprenant qu'un de ses gens allait se battre, elle le fit enlever sur le terrain même ; puis, mandant auprès d'elle les officiers de la garnison, parmi lesquels était l'adversaire de son écuyer, elle leur parla avec tant de force qu'ils se jetèrent à ses pieds, jurant de renoncer à leur coupable folie.

Mais d'autres soins l'occupaient à cette heure. Rohan, l'adversaire implacable des catholiques, donnant la main, par une convention secrète, aux Anglais de la Rochelle (1), se dressait devant Montmorency plus redoutable que jamais. Henri en écrivit à la cour (2), et, ne recevant aucun ordre, il dit adieu une fois encore à Marie-Félice et se mit à suivre le duc de Rohan et ses

(1) Dom VAYSSETTE, t. XI, p. 1009.

(2) Richelieu dit que Montmorency, tout indiqué pour commander cette expédition, ne fut pas choisi parce qu'il ne réussissait pas contre Rohan. — Les dénonciations de Valençay et des autres faisaient leur effet.

troupes, espérant les surprendre : mais à peine put-il les joindre à Souilles pour livrer un combat qui semble indécis (1). Sur ces entrefaites, Condé arriva pour prendre la direction de la guerre. Montmorency, qui se réjouissait beaucoup de servir sous son beau-frère, dont le Roi le faisait lieutenant (2), l'accompagna à son entrée à Toulouse (15 janvier 1628). Le Parlement, à quelques jours de là, déclara Rohan déchu de la pairie, criminel de lèse-majesté, condamné à être tiré à quatre chevaux (3). Pendant ce temps, le duc rebelle promenait ses troupes sans trop d'émotion (4) dans le Vivarais.

Montmorency, après avoir pris Pamyes (Pamiers) avec M. le prince, fut envoyé à la rencontre de Rohan, presque sans soldats, presque sans munitions : mais c'est alors

(1) Dom Vaysette, t. XI, p. 1009.

(2) *Id.*, p. 1006.

(3) *Id.*, p. 1013. Voir aussi liv. XII, p. 1037.

(4) Dupleix assure que Rohan, pour témoigner son mépris de l'arrêt du Parlement, fit exécuter de son côté, en effigie, le premier président le Mazuier. Dom Vayssette, *ibid.*

qu'il faisait des merveilles. Il alla donc à la poursuite du grand chef huguenot; prit Chomeirac, courant à l'assaut, tête nue, de rocher en rocher (1); enleva le Pouzin en huit jours, sur le conseil du Roi (2) (le maréchal de Créqui l'avait prié en riant de lui envoyer un courrier s'il prenait la place en quinze) (3), « fit le dégât » de Nîmes, Margueritte, etc., sans pouvoir obtenir le combat qu'il désirait, et enfin enleva Gallargues. Son cœur si noble et si bon souffrit de ce succès à l'égal d'une défaite. On pendit sur l'ordre du Roi, à Montpellier, soixante chefs huguenots qui avaient été pris à ce siège : le Duc dit aux siens avec douleur « qu'il eût volontiers contribué de son sang pour garantir la vie de ces misérables (4) ». Tous ces ex-

(1) S. du Cros.

(2) Dom Vayssette, p. 1032. *Mémoires de Richelieu*, année 1629.

(3) A la nouvelle de ce succès, le maréchal s'écria que rien ne pouvait résister à la fortune et à la valeur de Montmorency. (S. Du Cros.)

(4) André Delort, *Mémoires inédits*, p. 56. La prise de Gallargues eut lieu le 11 octobre 1628.

ploits lui donnèrent la possibilité de rejoindre Mme de Montmorency à Beaucaire. La Duchesse était retombée dans cet état de langueur que Ranchin déclara alors être une fièvre hectique. Nous en savons les causes : l'amour de Marie-Félice ne changeait pas, et les souffrances et les dangers de son cher Henri ne diminuaient guère. Condé, le plus médiocre des hommes (1), avare et jaloux, ne répondait que par de mauvais offices à l'amitié de son beau-frère. Il écrivait à Richelieu des dénonciations furieuses contre Montmorency et d'Épernon (2), qui avaient le tort de faire quelque chose dans une guerre où Son Altesse ne faisait rien (3). Le grand ministre a comme un sourire hautain en racontant les griefs de Condé, et cependant on commença à négocier la paix en dehors du

(1) Voltaire dit de lui que son seul mérite est d'avoir donné le grand Condé à la France.

(2) *Mémoires de Richelieu*, p. 509 et 593.

(3) Et puis cette guerre rapportait assez peu, malgré les 100,000 livres de provision du début. — Richelieu se plaint tout le temps de la façon dont M. le prince mène cette campagne.

Duc. Il fallut que les protestants, si souvent vaincus par lui depuis dix ans, demandassent à traiter sous ses auspices : on se décida alors à l'appeler. Et rien ne semble grandir autant Montmorency que la confiance de ses ennemis dans sa loyauté et dans son honneur.

Les manuscrits que nous avons sous les yeux ne nous disent pas si ce fut cette année-là que Henri, pour distraire sa chère malade, composa le quatrain suivant qu'il lui porta à son réveil avec une fierté peut-être excessive. Mais qui peut se juger au point de vue littéraire?

La rose et le serpent d'Ursine
Sont d'un naturel si bénin,
Que la rose n'a point d'épine
Et le serpent point de venin (1).

Au lieu de lire ces vers ainsi, tout froidement, on les chantait en chœur devant Montmorency. Malheureusement on ne nous

(1) Allusion aux armes des Ursins. Montmorency avait eu la modestie de garder l'anonyme, car Delort ne sait à qui attribuer cette perle.

dit pas si le Duc composait aussi la musique, pour compléter le grotesque de la chose. Quoi qu'il en soit, l'aimable Duchesse, qui se souciait fort peu que son mari lui parlât en vers médiocres ou en prose, pourvu qu'il lui parlât, se relevait à chaque trêve. Dès qu'elle fut mieux, elle se résigna à aller à Pézenas pendant que le Duc rejoignait le Roi, multipliant, pour charmer sa solitude, les bonnes œuvres, les douces paroles, les charités de toute espèce. Dans ces dix années de guerre, elle avait suivi son mari autant qu'elle l'avait pu, mais comme la miséricorde suit la justice, pour adoucir et consoler (1). Elle nourrissait et habillait les misérables que les troupes des deux partis laissaient sur leur chemin, et ses aumônes extraordinaires jetaient dans l'étonnement ses officiers et ses femmes.

Louis XIII se rendit devant Privas avec son armée (2). Bien que le siège fût mené

(1) Pour se faire une idée de la dévastation de la province, lire, dans A.-M. Gachon, *Les doléances des États en* 1629. (Arch. de l'Hérault, vol. B, fol. 54.)

(2) *Histoire du Languedoc*, t. XI, p. 1034.

rès rondement, beaucoup de gentilshommes y périrent (1). La ville étant emportée d'assaut et l'édit de grâce (paix d'Alais) signé à Lédignan (27 juin 1629) plus encore par l'influence du gouverneur que par le succès des armes royales, Louis XIII partit pour Paris, tandis que Richelieu entrait triomphalement dans quelques villes de la province (2). M. et Mme de Montmorency reçurent le ministre et sa suite plusieurs jours durant, à la Grange des Prés, avec une magnificence inouïe (3). Puis le Duc ayant

(1) Une nuit que Montmorency dormait profondément sous a tente, raconte S. Du Cros, il fut réveillé par la voix du arquis de Portes, qui lui disait tristement adieu. Croyant à ne hallucination et harassé de fatigue, le Duc se rendormit. a même voix se fit entendre, si distincte et si triste, que Henri, frayé, dépêcha un de ses gens au quartier de son cousin, se ppelant qu'ils s'étaient promis mutuellement de se dire adieu *près leur mort*. Ses envoyés se croisèrent avec ceux du Roi ; marquis de Portes venait d'être tué d'un coup de mousquet.

(2) La pauvre province n'était pas ravie, si l'on s'en rapporte à l'auteur anonyme de l'*Histoire de Montmorency*.

(3) Bassompierre eut une nouvelle dispute de préséance ec Montmorency, à la suite de laquelle « Richelieu était allé ner chez le Duc qui était en colère », pour le calmer. On voit e les colères du Duc ne duraient guère, car Bassompierre

accompagné le cardinal à Montauban, ils se séparèrent aux confins de la province (25 août 1629).

II

Montmorency allait en ce moment se trouver en face de difficultés inextricables. Richelieu, poursuivant son plan d'unité et de centralisation, venait, par l'établissement des Élus, de porter un rude coup à l'autonomie du Languedoc (1). Cet édit, qui avait pour but, en apparence, d'égaliser la répartition des impôts, grâce à des officiers élus à cet effet dans les vingt-deux diocèses de la province, enlevait, en réalité, à peu près toute

était aussi à la Grange des Prés. (*Mémoires de Bassompierre*, p. 300, etc.)

(1) « On ne compte rien moings par deça que la ruine de vos droits les plus sacrés. Toute la cour est imbue de cette idée. » Arch. de l'Hérault. De Lamothe aux États. *Recueil de lettres*, 1570-1650, p. 112, cité par M. Gachon.

ıison d'être aux États généraux et abaissait u même coup la puissance du gouver-eur (1). Plusieurs auteurs prétendent que était là surtout l'intention de Richelieu, oussé par la haine de d'Effiat (2). Quoi qu'il ı soit, on comprend quelle situation était ıite à Montmorency, entre les ordres de la our et les récriminations de la province. Il artit pour Paris afin de tâcher de ramener esprit du Roi ; et quoique, avec sa délica-esse ordinaire, il essayât de cacher ses réoccupations à Marie-Félice, celle-ci n'eut ırde de le laisser aller seul. Sans doute, algré tous ces tiraillements, les quelques ois qu'ils passèrent ensemble à Chantilly ı à Paris furent très doux à la Duchesse, si oux qu'une nouvelle séparation lui causa es déchirements inexprimables. La guerre Italie s'ouvrait, et Montmorency, qui tenait

(1) Voir le savant ouvrage de M. Gachon, *Les États du Lan-edoc et l'édit de Béziers,* déjà cité. Toute la question qui nous cupe y est traitée remarquablement.

(2) Dom Vayssette, *Histoire An. de Montmorency*, liv. XI, 44-1046. — S. Du Cros, etc.

à son bâton de maréchal, s'engagea bravement comme volontaire, emmenant avec lui une foule de gentilshommes à la suite de Richelieu (1). Il faut lire dans le grand ministre le résumé lumineux des causes de cette guerre qui nous éloignerait trop de notre sujet (2). Pour se préparer à ce que Dieu allait décider d'eux dans ces nouveaux dangers, la Duchesse fit une confession extraordinaire et communia avec une grande ferveur. Dans les angoisses qui l'oppressaient, elle trouvait quelque consolation à s'approcher des lieux où combattait son cher Henri : sur le désir de Marie de Médicis, elle suivit donc les deux reines à Lyon. Le Duc l'y rejoignit un instant au mois de mai pour recevoir du cardinal l'ordre d'aller remplacer Schomberg à Pignerol. « Il n'y eut point de découragement parmi les soldats, pour ce que le duc de Montmorency était

(1) Voir Dom Vayssette, p. 1061. — S. Du Cros, p. 199-200, etc.

(2) *Mémoires de Richelieu*, année 1630, p. 175-176 et suiv.

estimé courageux, gentil, libéral et était aimé des gens de guerre (1). » Mais le désordre et la maladie régnaient dans l'armée, et les généraux, qui commandaient chacun à leur tour pendant une semaine, dépêchaient courriers sur courriers pour se faire rappeler. La pauvre Marie-Félice ne vivait plus depuis que le terrible mot de peste avait été prononcé. « Ne pouvant modérer son incomparable amitié », elle passait de longues heures aux fenêtres de sa chambre, qui regardaient du côté du Piémont, attendant des nouvelles avec une fiévreuse impatience. Souvent la plus grande partie des nuits s'employait à lire ces lettres si chères ou à y répondre. Car ils s'étaient « promis de ne pas passer un ordinaire sans s'écrire ». Les Reines, ennuyées de leur séjour à Lyon, demandaient la paix; les ennemis du cardinal murmuraient, la situation devenait critique. Montmorency étant venu prendre les ordres

(1) *Mémoires de Richelieu*, p. 215-216 (1630).

du Roi : « Un combat, au nom de Dieu ! » lui dit Richelieu en l'embrassant. Le ministre eut son combat et sa victoire inespérée à Veillane. « Jamais il ne se fit une plus belle action, nous dit-il lui-même ; Montmorency y fit merveille (1). » « Il considéra quelque temps les ennemis avec cette noble fierté et cette joie extraordinaire qui éclairait son visage devant le danger », puis, se jetant en avant, « il se trouva le premier mêlé dans l'escadron qu'il attaqua et courut fortune de s'y faire prendre ; il se trouva tout meurtri de coups », etc. (2). Le Roi, lui écrivant après le combat, lui disait : « Je me sens obligé par cette dernière action autant qu'un roi peut l'être envers son sujet. » Voici textuellement la lettre de Louis XIII à la Reine sa mère :

Madame,

« Les services que mon cousin le duc de

(1) *Mémoires de Richelieu,* p. 232.
(2) *Mémoires de Richelieu,* p. 233.

Montmorency me rend en toutes occasions m'obligent à vous faire sçavoir la satisfaction que j'en reçois. Conduisant en Piedmont les troupes que j'avais menées en Savoye, les ennemis l'ont voulu attaquer sur le passage, mais, s'estant mis à la tête de mes troupes, il les a si généreusement chargés qu'il en a fait demeurer huit cents sur la place, pris deux cents prisonniers, mesme le prince Doria qu'il a blessé de sa propre main (1), mis le reste en fuite (2), pris dix-neuf drapeaux et demeuré maistre du champ de bataille. Il n'a point esté blessé, Dieu mercy. Je viens de luy despecher un courrier exprès pour luy faire connaistre le gré que je luy sçay de ses services. Je vous prie de vous en réjouyr avec ma cousine, la Duchesse de Montmorency, sa femme, et me

(1) Il le garda dans un de ses châteaux avec une courtoisie et des égards qui lui gagnèrent le cœur du prisonnier.

(2) Il y a une variante entre les manuscrits de la Visitation et le texte donné par S. Du Cros. Ce dernier ne mentionne pas la prise de Doria. Il y a sans doute une erreur de copie dans la lettre.

croire vostre très humble et obéissant fils.

« Louis. »

Il est probable que la chère Duchesse n'eut pas de difficulté à se réjouir comme le Roi l'en priait. Rien ne changeait pour son cœur, quelle que fût l'opinion des autres. Ces natures privilégiées vont à des profondeurs qu'aucune parole humaine — louange ou blâme — ne peut atteindre. Et cependant, tout en s'arrêtant aux surfaces, le murmure d'admiration qui va vers l'être aimé est si doux à entendre ! Elle le voyait, jugé par tous comme il l'était par elle, brave, noble, chevaleresque, glorieux enfin : et plus délicat et plus tendre dans leur intimité à mesure qu'il était plus redoutable aux autres. Aussi son premier soin fut-il de remercier Dieu avec ferveur en s'acquittant des vœux qu'elle avait faits à Notre-Dame au départ. Puis elle conjura Sa Majesté de rappeler son mari. Elle avait vite assez d'une gloire qui le retenait loin d'elle ! Le Roi lui expliqua que la

présence du Duc était nécessaire pour garder ceux qui ne restaient à l'armée qu'à sa considération. Si flatteuse que fût cette parole, le temps lui semblait bien lourd à porter. Après la victoire de Veillane, Montmorency prit Saluces, et noblement il renvoya tous les soldats prisonniers au duc de Savoie « libres et la vie sauve (1), pour lui dire des nouvelles du courage et de la courtoisie des Français » (2); puis il battit une seconde fois les ennemis à Carignan. Enfin Louis XIII, touché des larmes de Marie-Félice, le rappela (24 septembre 1630) (3).

La Duchesse était radieuse au milieu des émotions du retour. Mais les événements se

(1) « On sut que Montmorency en avait renvoyé sept vingt tout à la fois, leur faisant donner de l'argent. » (*Mémoires de Richelieu*, p. 242.) D'Effiat, jaloux de Montmorency, s'étonnait de ces générosités et les dénonçait aigrement à Richelieu allant jusqu'à soupçonner le Duc de trahison. Scandale de financier devant la grandeur d'âme d'un soldat!

(2) S. Du Cros, p. 224, 20 juillet 1630. Pour se faire une idée de la générosité folle de Montmorency envers les soldats, on doit savoir qu'il leur distribua dans cette guerre 700,000 livres.

(3) Le cardinal de la Valette alla au-devant de lui.

succédaient avec une rapidité qui laissait peu de place aux joies intimes. Le Roi, « naturellement sec et brûlé » (1), devint subitement si malade qu'on attendait sa mort d'une heure à l'autre. Se croyant à la fin, Louis XIII fit appeler Montmorency, le pria de conserver son affection pour l'État et d'aimer le cardinal pour l'amour de lui. Il le chargea de recommander à Monsieur son royaume et son peuple, Anne d'Autriche et Richelieu, dont il lui conseillait de se servir toujours. Le Duc, généreux comme il l'était, promit au Roi de se faire le champion de celui qui l'avait si souvent desservi, et que tout le monde alors repoussait. Il alla immédiatement chez le cardinal, et le trouva jeté sur son lit et abîmé de douleur. La parole loyale d'un homme dont il connaissait le cœur releva le courage abattu du ministre (2). Déjà les relais étaient préparés pour con-

(1) Richelieu.

(2) Voir tous ces détails dans Mme d'Arconville, liv. III, p. 222 et suiv.

duire Richelieu en Languedoc, quand le Roi guérit subitement, à la grande consternation des ennemis du cardinal qui avaient jeté le masque. Quand, deux ans plus tard, Montmorency se trouva à son tour dans une situation désespérée, toute la France suppliant le Roi de lui faire grâce, Richelieu ne se souvint plus des heures critiques où, seul, le Duc lui avait offert un asile (1). La reconnaissance n'est pas une vertu d'homme d'État.

(1) Il faut lire dans les *Mémoires de Richelieu* (année 1632, p. 421) la page incroyable où le ministre raconte l'affaire de Lyon, comme une raison de plus de faire mourir le Duc, « à qui il avait témoigné tant de confiance »! La confiance forcée de celui qui se noie et vers lequel une seule main se tend.

CHAPITRE IX

DERNIER SÉJOUR A PARIS. — RÉVOLTE DU DUC DE MONTMORENCY.

I

Nous avons beaucoup parlé du Duc, dans les pages précédentes, et on nous le pardonnera. Comment passer sous silence ses épreuves ou ses triomphes, puisque la Duchesse en vivait? Dans les deux années qui suivent, les dernières, hélas! de leur union terrestre, cette intimité de leurs âmes devint encore plus absolue, et nous ne pouvons séparer un instant l'image de M. de Montmorency, douloureuse, mais transfigurée dans son martyre, de l'héroïque femme qui souffrit pour lui une agonie plus cruelle que la mort.

Après la campagne d'Italie, le Duc et la)uchesse se rendirent en Languedoc. La rovince, décimée par la peste et les guerres ıcessantes, accueillit ce gouverneur « doux, ffable, civil autant qu'on peut l'être, bienfai-ant, caressant les moindres personnes (1) », vec des transports de joie. Marie-Félice ouriait à tous et, selon sa coutume, répan-ait sur son passage une pluie de dons de oute nature. Elle était alors dans un état de ınté bien précaire. Ces longues heures pas-ées à Lyon, à l'air humide des nuits, lui vaient laissé des douleurs générales dans out le corps. On conseilla encore les eaux e Balaruc, et le Duc voulut l'y conduire. ls prirent ensuite ensemble la route de 'aris ; mais, pressé par les nouvelles qu'il eçut en chemin, Henri alla en avant avec n seul écuyer.

Richelieu venait de triompher de la haine e la Reine mère et des mauvaises disposi-

(1) *Mémoires d'André Delort*, p. 75.

tions de la Cour. Louis XIII, comprenant la valeur unique de cet homme d'État, le soutint en dépit des dispositions contraires qui se faisaient jour bruyamment (Journée des dupes) (1). Et Marillac paya de sa tête le crime d'avoir haï le cardinal (2). On était trop près des événements de Lyon pour que Richelieu accueillît froidement Montmorency : il le combla, cette année-là, de témoignages d'amitié, l'appelant son fils, ne passant pas une semaine « sans collationner avec lui », donnant au Duc, auprès de sa personne, ses grandes et ses petites entrées (3). Le 19 décembre, Montmorency fut nommé maréchal de France (4) ; le 23, le

(1) 10 novembre 1630. Voir, sur la Journée des dupes, le récit succinct de Richelieu (*Mémoires de Richelieu*, année 1630, p. 308). Voir aussi, dans un autre sens, la présidente D'ARCONVILLE, liv. III.

(2) On fit son procès en 1632. Bien des auteurs en font une victime des ressentiments du cardinal.

(3) *Mémoires de Richelieu*, p. 421 (année 1632).

(4) « Car les maréchaux de France supportaient impatiemment qu'on leur préférât un homme qui n'était point de leur corps », et « bien qu'il semblât qu'avec le grand pouvoir qu'il

cardinal et la Duchesse tinrent sur les fonts baptismaux le prince de Conti, second fils du prince de Condé (1). Il y eut à cette occasion des fêtes superbes à l'hôtel de Montmorency, entre autres, une grande réunion de toutes les princesses de la cour que le Roi et les deux Reines honorèrent de leur présence. Louis XIII causa longuement ce jour-là avec la Duchesse. Elle faisait les honneurs de sa somptueuse demeure avec cette grâce un peu hautaine qui lui était naturelle, et si réservée, si charmante, que Louis XIII répétait avec admiration : « C'est un original dont je désespère de voir jamais la copie. » Marie-Félice ne se servait de cette

avait dans le Languedoc, il ne fût pas à propos d'ajouter cette charge à une telle autorité ». Éternelle préoccupation du cardinal ! (*Mémoires*, p. 421, *ibid.*)

(1) « Le baptesme étant fait, il se fit une collation de confitures si magnifique et en telle abondance que, bien que les assistants se fussent rassasiez et pris quantité de boëttes entières, néantmoins le plancher de la salle estait plein de ce que l'on avait renversé dans la confusion et abondance. » (*Mercure français*, dimanche 29 décembre 1630, Bibl. nat.) H. de Montmorency avait été parrain du duc d'Enghien, au nom du Roi, à Bourges, le 6 mai 1626.

faveur constante que pour plaider la cause de son peuple du Languedoc et pour obtenir de Sa Majesté, ou le rappel de son mari, ou l'autorisation de le garder près d'elle. Le monarque, timide et gauche d'ordinaire, devenait expansif avec la grave jeune femme : il lui accordait tout, la remerciant de ne rien demander que de juste.

Tout semblait se réunir pour jeter un éclat plus doux sur ces dernières heures. Le Duc, heureux de la joie de sa femme, lui assurait qu'il en avait fini maintenant avec cette vie de guerre et de dangers, qu'il se fixerait à Chantilly, et que Paris serait le terme de ses plus longs voyages. Il mettait sur tous les points du Languedoc des officiers destinés à le remplacer; à Paris, il faisait de son hôtel une merveille d'élégance. Enfin, à Chantilly, lui et sa jeune femme visitaient les forêts, le parc, les chasses, s'occupant de tout avec une gaieté d'enfants. Jamais la Duchesse n'avait éprouvé un ravissement pareil. « Il était ses délices et sa richesse », et elle se

faisait de cette vie à deux, plus retirée et plus intime, un tel idéal de bonheur qu'elle ne demandait plus rien à la terre. Mais, même dans cette plénitude radieuse, son âme demeurait si haute qu'elle se tournait instinctivement vers Dieu. A côté de ses rêves d'avenir, il y avait ses résolutions de sainteté. Elle disait à Dieu, dans sa simplicité candide, que si elle s'était un peu relâchée dans sa dévotion, c'est parce que son cœur avait été torturé par mille craintes et mille alarmes; maintenant qu'elle ne se troublerait plus pour *lui*, maintenant qu'*il* serait toujours près d'elle, il lui serait si facile de prier. Hélas!... quel souffle glacé allait emporter ces légères fleurs de joie!

Le Père Faber dit quelque part qu'un ange, le plus beau de tous, passe sur la terre, une coupe à la main, pour recueillir les pleurs résignés des enfants de Dieu. Pendant ces rêves d'or, cet habitant du ciel dut s'approcher d'elle, derrière le voile des horizons enchantés. Tout bonheur, tout amour, tout

espoir humain allait s'éteindre pour elle dans des flots de larmes. Mais, quand l'ange mystérieux présente au Seigneur la coupe d'amertume, un rayon se détache d'en haut, allant, sans doute, du cœur de Jésus-Christ à l'âme douloureuse, et il éclaire d'une lumière divine le côté ténébreux des choses... Jusque-là on était heureux, peut-être. Alors on devient SAINT.

II

Cependant, le Duc s'occupait activement des affaires du Languedoc. Les députés des États généraux, alors à Paris, obtinrent à sa sollicitation une entrevue avec le Roi. Richelieu essaya d'amener une réconciliation entre d'Effiat et Montmorency; mais l'irascible surintendant ne désarma qu'en apparence (1). Ces démarches de part et

(1) On pourra suivre sa haine pour Montmorency jusqu'à la

d'autre aboutirent enfin à la révocation des élus, remplacés par des commissaires du Roi. On décida du même coup une nouvelle convocation des États, dissous brusquement en 1629 (1), pour ratifier la convention passée entre le gouverneur et Louis XIII. Tout semblait donc apaisé de ce côté, et le Duc songeait à son départ, quand un incident pénible se produisit. Une querelle éclata entre le duc de Chevreuse (2) et Montmorency sur le plus futile sujet ; on les sépara les armes à la main, et le Roi, mécontent, les envoya chacun dans une de leurs terres. M. de Chevreuse fut rappelé un peu avant Henri, et celui-ci souffrit beaucoup de cette sorte de

fin, dans la façon dont il essaya de traverser les nouvelles mesures, en rendant le régime des commissaires plus pénible et plus onéreux, pour la province, que celui des élus.

(1) A la suite de leur refus d'accepter le fameux édit. Le Parlement de Toulouse avait aussi refusé de l'enregistrer.

(2) Nous devons rendre hommage ici au beau caractère de M. de Chevreuse. Nous l'avons vu deux fois, lui ou sa famille, en lutte avec Montmorency. Mais quand Henri fut jugé à Toulouse, le duc prit hautement sa défense devant le Roi. « Je l'ai vu moi-même pleurer très amèrement de n'avoir pu réussir », nous dit de la Porte (*Mémoires*, p. 15).

défaveur. Ces huit jours à Chantilly furent employés aux réflexions les plus graves ; ses amis le trouvaient « occupé à méditer sur la vanité des espérances de la cour ». Il annonça à la Duchesse que le voyage rapide qu'il devait faire en Languedoc serait le dernier, et il l'engagea à l'attendre. Par une sorte de pressentiment, elle le supplia de l'emmener, avec de telles instances, qu'il n'eut pas le courage de refuser. Ayant donc pris congé du Roi, ils arrivèrent en Languedoc à la fin d'octobre 1631.

La province était en pleine effervescence. Le Duc, par une course rapide dans les Cévennes et le Vivarais, calma les plus exaltés, et l'annonce de la révocation des Élus ramena les autres. Les États s'ouvrirent le 12 décembre, sous la présidence de Montmorency ; Miron et d'Hémery, commissaires du Roi, assistaient aux séances. Les députés se réjouirent des dispositions arrêtées entre Louis XIII et le Duc, et allèrent, le soir, remercier en grande pompe M. et Mme de

Montmorency (1). D'Hémery, qui semble être l'espion de d'Effiat aussi bien que de Richelieu, fit naître difficulté sur difficulté quand on en vint à discuter les conventions nouvelles. En vain envoya-t-on une seconde députation à la cour : on reçut, après une longue attente, la réponse la plus sèche. Cette situation se prolongea des mois entiers (2). Les députés murmuraient. Sur ces entrefaites, la Duchesse retomba malade et se vit dans l'impuissance de calmer son mari en l'arrachant à ces tracasseries permanentes. Henri redoublait de tendresse pour elle ; il la soignait et la servait de ses propres mains, « la portant lui-même d'un lit dans un autre pour essayer de la rafraîchir ». Mais c'est son âme qu'il aurait fallu guérir ! Le

(1) Voir, sur tous ces événements, Dom VAYSSETTE, liv. XI, p. 1049 et suiv. ; S. DU CROS, p. 249 et suiv. ; M. GACHON, *les États du Languedoc*, 225-239.

(2) « On a amusé les États dix mois sous diverses propositions, pour les faire consentir à leur ruine. » Montmorency au comte d'Alais. *Preuves de l'histoire du Languedoc*, liv. XII, p. 1798, pièce 537.

Duc, si bon, mais irrésolu et inconstant, se laissait aller au découragement. On disait, autour de lui, que les commissaires n'étaient là que pour examiner sa gestion personnelle des affaires ; qu'il n'en avait pas fallu davantage pour le procès de Marillac ; que Richelieu le haïssait ; qu'il avait même envoyé des émissaires pour s'assurer de sa personne (1). Poussé à bout, le Duc fit arrêter un courrier qui portait les lettres de d'Hémery au cardinal. Indigné des dénonciations de ce subalterne et de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, il écrivit à Richelieu en lui renvoyant ces documents : « Il faut estre bien malheureux pour estre traité par ces messieurs comme je le suis (2). » Comme le dit un de nos vieux auteurs, la tentation approchait.

Du côté de la cour l'horizon était sombre aussi. La situation de Marie de Médicis,

(1) *Histoire du Languedoc*, t. XI, p. 1855. — S. Du Cros, p. 256 et suiv.

(2) *Preuves de l'histoire du Languedoc*, liv. XII, pièce 533.

devenue si difficile par suite de son inimitié avec le ministre, allait en empirant. Après une scène émouvante, le Roi et le cardinal la laissèrent à Compiègne, avec ordre de se retirer à Moulins (1). Gaston, à Orléans depuis le mois de janvier, se rendit en Lorraine en apprenant ces nouvelles (mars 1632). La Reine mère, affolée, refusant d'aller à Moulins, où elle redoutait d'être pour toujours prisonnière, songea à une fuite où Richelieu la poussait, dit-on, avec un art machiavélique. Elle quitta, en effet, Compiègne sans aucune difficulté, trouva les portes de La Capelle fermées, et ne vit de refuge qu'à Bruxelles (18 juillet 1632). Le cardinal avait préparé savamment tous ces incidents, pour la jeter aux mains des Espagnols et rendre absolue sa rupture avec le Roi. Son plan réussissait (2).

Monsieur lança un manifeste du camp de

(1) Mme d'Arconville, liv. III.

(2) Mme d'Arconville (liv. III), très intéressante à lire sur ce sujet. Voir aussi *Mémoires de Richelieu,* p. 319 et suiv., bien entendu dans un tout autre sens.

Dandelot (13 juin) et rentra en France. Sachant les embarras et les sujets de mécontentement de M. de Montmorency, il fit négocier auprès de lui son passage en Languedoc. Quel que fût l'état d'esprit du gouverneur, il est probable qu'il n'en serait jamais venu à la révolte ouverte, si l'évêque d'Albi, d'Elbène, son mauvais génie, « ne l'avait tiré, comme par contrainte, par la force de ses persuasions, dans le précipice » (1). Il lui cita l'exemple du duc d'Épernon, récompensé pour avoir pris le parti de la Reine mère; l'excita contre Richelieu, « le plus ingrat et le plus méchant homme qui ait jamais été » (2); l'assura qu'il rendrait service à l'État, dont Monsieur était l'héritier présomptif, en s'élevant non contre le Roi, mais contre son odieux ministre, etc. Et le Duc, « après avoir supplié Son Altesse de voir si elle ne pourrait mieux faire en quelque autre

(1) *Mémoires de Richelieu*, p. 572. Et certes le ministre pas suspect de partialité pour Montmorency!

(2) *Mémoires* attribués à Gaston, duc d'Orléans.

province, fit le saut auquel il avait un peu hésité » (1). Il assembla les États, et, malgré les protestations énergiques de Claude de Rebé, profitant de leur colère contre la cour et de l'affection extrême des députés pour lui, il leur fit signer la fameuse déclaration « où ils font instante prière au duc de Montmorency d'unir inséparablement ses intérêts à ceux du païs, comme ledit païs s'attache de sa part aux siens » (2). Les États généraux signaient là leur déchéance définitive ; et le Duc, son arrêt de mort (22 juillet 1632).

III

Quelle fut, à cette heure suprême, l'attitude de la Duchesse ? La droiture de son caractère, ses résistances passées aux solli-

(1) *Mémoires* attribués à Gaston, duc d'Orléans.

(2) S. Du Cros, p. 260. Tout le résumé de cette fameuse assemblée se trouve aux *Preuves de l'histoire du Languedoc*, liv. XII, p. 1791, pièce 534.

citations de la Reine mère, rendraient cette question inutile, si la calomnie n'avait obscurci ce point historique. L'émissaire de Richelieu, d'Hémery, accusa Marie-Félice d'être complice de son mari, et même de l'avoir poussé à la révolte (1); le ministre le crut; l'auteur des *Mémoires* attribués à Monsieur, trompé par d'Elbène, celui de l'*histoire anonyme*, et si pleine d'erreurs, *du duc de Montmorency*, quelques très rares historiens ont suivi cet avis (2). Mais à cette parole de d'Hémery, triste parole d'un espion à gages, nous opposons les témoignages les plus clairs et les plus décisifs.

(1) *Preuves de l'histoire du Languedoc*, lettre de d'Hémery à Richelieu, pièce 539, p. 1803.

(2) La plupart trompés par la parole de la Duchesse à Mlle de Montpensier, « qu'elle était persuadée qu'elle était cause de la révolte de M. de Montmorency par l'attachement qu'elle avait à la Reine mère ». Comme si ce scrupule de son cœur ne prouvait pas, au contraire, son innocence! Si elle avait dit au Duc, ne fût-ce qu'un mot, pour l'y pousser, ne l'aurait-elle pas répété pour le justifier en se condamnant? Elle ne trouve que cette raison : le Duc se serait d'abord engagé sans crainte de la blesser, sachant son affection pour la Reine.

Nous avons sous les yeux les *mémoires manuscrits de la Sœur Agnès du Cros* (fille, à ce que l'on croit, de l'historien du Duc). Cette Sœur, religieuse de la Visitation, vécut avec la Duchesse, à Moulins, près de trente ans, et l'interrogea sur tous les points de sa vie, dont elle écrivait l'histoire à son insu. Nous possédons aussi les *Mémoires contemporains* et manuscrits attribués à M. l'abbé Cadestin. Tous les faits rapportés par l'un et par l'autre ont été racontés, ou par la Duchesse elle-même, ou par Mme de la Barge, sa dame d'honneur, et Hurault, son secrétaire, ou par ses écuyers, MM. de Maurens, Gauthier et Soudeilles, tous témoins oculaires des faits qu'ils ont déposés, de son vivant ou après sa mort. Monsieur lui-même, frère du Roi, lui a rendu justice de la façon la plus explicite. Ajoutons les lettres du Père Arnoux, confesseur du Duc et de Louis XIII, et enfin l'attitude même du monarque, qui, après avoir fait arrêter Mme de Montmorency, la fit relâcher, tant éclatait son inno-

cence, lui témoigna les plus grands égards et vint la voir avec le respect ému qu'on éprouve devant les saints. Et l'on veut faire de cette noble femme je ne sais quelle intrigante, jetant son mari dans les aventures par ambition ou par orgueil ! Cette injustice inexplicable ajoute un rayon à son auréole de martyre. Heureux si, pour notre humble part, nous la vengeons de cet outrage immérité, elle si grande, si digne, si admirable dans cette heure de ténèbres (1) !

Aussi longtemps qu'il le put, M. de Montmorency cacha son dessein à sa femme, toujours malade et obligée de rester couchée. Elle le soupçonnait d'autant moins, que six mois ne s'étaient pas écoulés depuis que le Duc avait refusé ses services à la Reine mère. Cependant, le bruit de l'entrée de Monsieur

(1) Voir la *lettre du marquis de Cambis-Velleron au P. Berthier*. Manuscrit n° 2000 de la bibliothèque d'Avignon. Le marquis a été si frappé de la lecture des manuscrits que nous avons sous les yeux, qu'il demande aux Jésuites de publier sa lettre dans les *Mémoires de Trévoux,* pour relever une erreur historique.

dans le royaume s'étant répandu, la Duchesse s'inquiéta de voir autour de son mari des allées et venues étranges. Le Duc, pour endormir ses craintes, ne la quittait pas de la journée, tenant ses conciliabules la nuit, dans l'espoir qu'elle ne s'apercevrait de rien. Mais un cœur qui aime a des intuitions profondes, et, si secrètes que fussent les négociations, Marie-Félice comprit tout. Trois fois elle obligea ses femmes à la lever et à la porter chez son mari, se jetant à ses genoux et le conjurant de renoncer à une entreprise où elle ne le verrait pas s'engager sans mourir. Le Duc, pleurant avec elle, répondait qu'il ne ferait rien à l'aveugle, qu'il ne s'agissait pas de révolte. Il employait toutes les ressources de son infinie tendresse à lui faire illusion ; mais enfin, Gaston d'Orléans étant à la veille d'arriver, il fallut parler.

Ce jour-là, M. de Montmorency entra dans la chambre de sa femme et fit signe qu'on les laissât seuls ; mais elle, pressentant ce

qu'il allait lui dire, fut saisie d'une telle appréhension que ses forces défaillirent. Le Duc fut obligé d'appeler, et dès qu'elle revint à elle il sortit, le visage si défait, que quelques gentilshommes lui demandèrent s'il changeait d'avis. Il répondit qu'il n'était plus temps, détestant son malheur et refusant de voir personne.

Le lendemain, les médecins ayant trouvé moins de fièvre à Marie-Félice, Henri lui porta la lettre à Son Altesse Royale. « J'ai recours à vous, écrivait Monsieur, comme à mon dernier refuge ; vous pouvez me sauver sans vous perdre : je viens me jeter dans vos bras. » Et peu à peu, avec des ménagements extrêmes, il lui expliqua les motifs qui l'avaient porté à s'engager dans le parti de Gaston, lui énumérant ses chances de réussite. La pauvre femme était inondée de larmes : « Hélas, dit-elle enfin, si j'ai tant craint quand je vous ai vu servir le Roi, que ne craindrai-je point quand je vous verrai armé contre lui ? » Le Duc, bouleversé, mur-

mura que ses intentions étaient différentes de ce qu'en pensait le public, et, ne pouvant supporter plus longtemps la vue d'une telle douleur, il se retira.

Bientôt après, Gaston d'Orléans arriva à Béziers et se rendit auprès de Mme de Montmorency. Trompé par les faux rapports de d'Elbène, il la remercia de ce que, à sa considération, le Duc le recevait en Languedoc. Rassemblant ses forces, la Duchesse se redressa : « Monsieur, dit-elle d'une voix grave, si M. de Montmorency avait pu déférer aux conseils d'une femme, il ne vous aurait jamais donné entrée dans son gouvernement. » C'est bien toujours le même noble caractère ! Plus tard, revenant sur cet incident à Moulins, Monsieur avoua « qu'il avait été frappé au cœur » et qu'il n'osait parler à la Duchesse que du soin avec lequel il veillerait sur son mari. Mais les paroles humaines n'arrivaient déjà plus jusqu'à elle que comme un vain bruit ; son âme était plongée dans une mer d'angoisses.

12

CHAPITRE X

CASTELNAUDARY. — LE DUC EST FAIT PRISONNIE

I

La révolte du duc de Montmorency e
un retentissement formidable. Au premi
moment de trouble, le maréchal de la For
écrivit à Richelieu « qu'il était merveille
sement ebay » (1) et qu'il craignait le sou
vement de toute la province. Le Roi et le n
nistre refusèrent quelque temps d'y croi
mais enfin il fallut se rendre à l'évidenc
Au reste, la campagne devait être cour
Malgré les protestations répétées du D
Monsieur était arrivé en Languedoc de

(1) *Preuves de l'histoire du Languedoc*, p. 1795, piè
535-536.

mois trop tôt (1), et, des vingt-quatre régiments sur lesquels comptait Montmorency, pas un n'était sous les armes. Le haut Languedoc restait fidèle au Roi : à peine quelques villes étaient-elles décidées à soutenir Gaston d'Orléans. M. de Montmorency, dans cette situation précaire, envoya faire des propositions de paix à Richelieu. Les espérances de Marie-Félice se réveillèrent à cette démarche qu'elle avait sans doute contribué à amener. Mais, hélas! cette éclaircie fut courte. Le ministre refusa de rien entendre. Montmorency fut déclaré criminel de lèse-majesté, et deux armées, conduites par les maréchaux de Schomberg et Caumont la Force, descendirent par le Rhône et Toulouse pour prendre Monsieur et ses troupes entre deux feux. Un combat devenait imminent (2).

(1) Montmorency était si peu préparé à cette révolte qu'on saisit chez lui, à Paris, 500,000 livres qu'il n'avait pas eu le temps de se faire envoyer.

(2) Nous avons suivi, pour cette courte et malheureuse campagne, les *Mémoires* attribués à Gaston d'Orléans, *Mémoires de Richelieu*, *Histoire du Languedoc*, liv. XI, et preuves de

Le 24 août, jour de deuil désormais pour la Duchesse, Henri vint lui dire adieu avant de se mettre à la tête de ses soldats. Il s'assit au chevet de son lit et lui parla, pendant près d'une heure, avec toute la délicatesse de son amour. Il l'assura qu'après le combat il réconcilierait le Roi et Monsieur, et que Dieu, voyant son dessein, ne lui refuserait pas son aide; qu'il reviendrait alors près d'elle et pour toujours.

Elle le regardait à travers ses larmes. Il était devant elle dans toute sa grâce séduisante, courageux et noble jusque dans ses erreurs, mettant, à la consoler, la douceur tendre avec laquelle les mères endorment leurs enfants. Et, comme un mirage, toutes les années écoulées passèrent devant ses yeux : son arrivée à la cour, quand cet époux, choisi par la Reine, fléchit le genou devant elle, tel qu'il était maintenant, — ces dix-huit ans l'avaient si peu effleuré ! — les longs séjours

cette histoire, liv. XII, *Mémoires de Pontis, Vie du Duc* par S. Du Cros, etc.

en Languedoc avec lui ; puis les épreuves de leur vie conjugale, presque effacées, à distance, par la paix radieuse qui les avait suivies ; et les combats et les victoires de son cher Henri ; la souffrance qui l'étreignait quand on le lui rapportait tout sanglant ; et sa joie fière d'entendre passer, dans un murmure d'admiration, le nom de son héros ; enfin les heures intimes de Chantilly... Le tenant longtemps embrassé dans toute la force de sa tendresse : « J'attends tout de la miséricorde divine, mais je crains tout de votre courage, dit-elle à voix basse ; craignez-le vous-même, je vous en conjure. Gardez bien votre pauvre cœur, puisque je n'ai pas pu retenir ma chère âme. » Elle retomba défaillante. Une fois encore elle essaya de lui sourire : son dernier regard, son dernier sourire à l'être qu'elle aimait ! Puis ses yeux se fermèrent au bonheur humain.

M. de Montmorency, qu'aucune souffrance n'avait pu abattre jusque-là, faiblit tout d'un coup, et, à peine hors de la chambre de sa

femme, il s'évanouit (1). Ramené à lui par les soins de ses écuyers, il se jeta à genoux, et s'écria au milieu de ses sanglots : « O Dieu, je vous supplie que tout le malheur de cette entreprise, s'il en doit arriver, tombe sur ma tête ; que ma femme soit garantie du coup, et que mon salut éternel ne périsse pas avec ma vie ! »

II

Il partit, abandonné de son étoile (2). L'armée de Monsieur rencontra celle du maré-

(1) Tous ces détails ont été rapportés par la Duchesse elle-même, Mme de la Barge, sa dame d'honneur, Maurens, Soudeille, etc.

(2) Les présages les plus funestes se multipliaient. Nous avons sous les yeux un livre curieux et rare : *Vie pénitente et séraphique de sainte Jacquette de Bachelier,* par le R. P. Casimir, de Toulouse, capucin, lecteur de théologie (à Béziers, chez F. Barbut, imprimeur et marchand libraire, 1670). On y raconte que le Duc eut plusieurs entrevues avec cette sœur, alors en grande réputation de sainteté. Par deux fois elle essaya de le détacher du parti de Monsieur, prédisant la défaite de Cas-

chal de Schomberg devant Castelnaudary. Le Duc, frémissant d'impatience, retrouva alors la belle humeur que l'approche du danger lui donnait toujours. Le vieux comte de Rieux, qui l'aimait comme son fils, le supplia de ne pas s'exposer inutilement, et n'obtenant qu'un joyeux sourire : « Monsieur, dit-il, je mourrai avec vous. » Tenant parole, M. de Rieux fut tué à ses pieds. M. de Moret ayant pris les devants, « Montmorency, fou de jalousie qu'un autre passât avant lui, se jeta presque seul, à la désespérade ». Surpris par une embuscade, il pénétra jusqu'au septième rang ennemi, prêt à vendre chèrement sa vie. Mais son cheval, à bout de course, tomba mort, et le Duc ne put se dégager, percé qu'il était de dix-huit blessures. Pendant près d'un quart d'heure, poussés par le même admirable sentiment, pas un des soldats royaux

telnaudary et le sort qui attendait le Duc. M. de Montmorency la suppliant de ne pas le menacer de pareils malheurs : « Hélas ! répondit-elle, ce ne sont pas des menaces, ce sont des prédictions. »

ne sembla le voir, pour donner à ses gens le temps de l'enlever. Mais, personne ne se montrant, MM. de Pontis et Saint-Preuil allèrent enfin à lui. « Ah! mon maître! » s'écria Saint-Preuil, secoué par les sanglots. Retirant péniblement une bague qu'il avait au doigt, Henri la confia au sergent de Sainte-Marie, le plus proche de lui, pour qu'il la remît à la Duchesse; et ces messieurs attendant des ordres : « Allons! » dit-il résolument. On lui fit, comme on put, une litière avec des manteaux et on le porta au maréchal de Schomberg, qui l'accueillit avec émotion, répétant « qu'il aurait donné de son sang pour ne pas le voir dans cette infortune ».

Après lui avoir, sur sa demande, envoyé un confesseur, et quand on eut mis un premier appareil sur ses blessures, on prit le chemin de Lectoure, pour y attendre les ordres du Roi. Henri, au moment de quitter Castelnaudary, eut un mouvement de hauteur devant les menaces insolentes d'un de

ses gardiens : il demanda vivement son épée. Puis, triomphant de lui-même, il céda et se laissa emmener sans résistance.

La terrible nouvelle, que le Duc était prisonnier, avait anéanti sa malheureuse femme. Sous l'effòrt de la douleur, « tous ses os se disloquèrent » ; mais celle qui ne cessait de répéter, depuis le départ de son mari : « J'ai tout mérité, ô mon Dieu ! » ne se révolta pas contre la main divine.

Dès qu'elle put réunir assez de forces pour donner quelques ordres, elle dépêcha vers le Duc son médecin et son écuyer. Ils rejoignirent M. de Montmorency à Villefranche, au moment même où on le pansait. « Tu raconteras à ta maîtresse, dit le Duc à M. de Maurens, le nombre et la grandeur de mes blessures, et tu l'assureras que celle que j'ai faite à son esprit m'est mille fois plus sensible que toutes les autres. » Et il lui écrivit de sa main (1) :

(1) Cette lettre et celle que le Duc écrivit à sa femme

« Mon cœur, j'ai reçu une singulière consolation de voir Maurens. Je vous avais déjà écrit ce que l'on espérait de mes blessures : je vous assure qu'elles sont en l'estat qu'il vous le dira, et que la plus cuisante peine que je ressens dans mes malheurs est de m'imaginer le vostre. Sortez en donc pour l'amour de moy, je vous en conjure, puisque la vie est sauve, et que Dieu fait tout pour le mieux. Adieu. Je suis tout vostre

« MONTMORENCY. »

La vue d'une écriture si chère apporta à la Duchesse un éclair de joie. Multipliant les démarches pour sauver son mari, elle avait fait remettre au Roi toutes les villes et les places fortes du Languedoc, suppliant Sa Majesté de permettre qu'elle se jetât à ses pieds. Mais le brave Soudeilles revint d'auprès de Louis XIII, ne rapportant que les plus dures paroles. Le Roi n'avait que faire de

quelques heures avant sa mort sont conservées au monastère de la Visitation, à Moulins.

ses offres et lui interdisait de s'approcher de lui. Outrée de douleur, les idées les plus folles traversèrent son esprit. Elle aurait voulu s'embarquer et laisser croire à un naufrage, pensant que Richelieu ferait alors grâce au Duc pour le marier à quelqu'une de ses parentes. Mais le souvenir de Dieu la retint. De misérables femmes vinrent lui proposer de sauver son mari par des sortilèges ; elle les repoussa avec horreur, dans le même esprit de foi. Hélas! à Saint-Jory, la maîtresse de la maison où étaient descendus le prisonnier et ses gardes avait essayé de favoriser une évasion à laquelle tous les soldats donnaient les mains. Mais les évanouissements répétés de M. de Montmorency rendirent tout projet de fuite irréalisable. Il n'était pas au pouvoir des hommes de le sauver ou de le perdre.

Chaque jour, presque à chaque heure, elle envoyait vers lui des courriers qui exposaient leur vie pour leur maître. A l'arrivée de Monsieur, les angoisses de Marie-Félice redou-

blèrent. On disait que, l'armée de Schomberg approchant, aucune sécurité n'existait plus. Monsieur, aidé de ses gens, plaça la Duchesse dans une litière, et ils prirent à minuit, dans cet appareil lugubre, la route d'Olonzac.

La nuit suivante fut encore plus horrible. Gaston délibérait s'il irait en Roussillon pour continuer la lutte ; et la Duchesse, qui n'avait d'espoir que dans la soumission de Monsieur d'Orléans au Roi, passa ces quelques heures dans de si effrayantes agitations, qu'elle-même ne craignit pas de rapprocher son agonie de celle du Jardin des Oliviers. Monsieur se décida à rester en France : il lui jura qu'il mourrait plutôt que de laisser perdre celui qu'il avait entraîné dans sa chute. Hélas ! quelques jours plus tard, acculé par Richelieu à un traité honteux, « il demeura d'accord d'abandonner M. de Montmorency » (1),

(1) Lettre de Bullion et la Vallée-Fossés à Richelieu. — Toute la France vit dans la mort de Montmorency une honte pour Monsieur. (Voir *Mémoires de M. de Motteville,* p. 188.) Pourtant Monsieur s'en défendit (voir *Mercure français,* t. 18, p. 872) : « Il n'y avait pas de conditions si rigoureuses que je

jetant ainsi sur son nom, comme parle Shakespeare, la tache, l'ineffaçable tache que «ni les eaux de l'Océan ni les parfums de l'Arabie ne peuvent faire disparaître ».

Tout semblait tourner contre la Duchesse. Ayant appris que sa fuite était regardée comme une rébellion nouvelle, elle revint péniblement à Pézenas pour recevoir, le jour même, l'ordre de se retirer à la Grange des Prés. Ce peuple dont elle était la mère, qui n'avait pas eu assez d'acclamations aux jours passés de ses joies, fermait bruyamment ses portes, affectant de ne pas la connaître. Et l'âme désolée se tournait encore vers Celui qui, après le triomphe de l'entrée à Jérusalem, marchait courbé sous sa croix et, plus

n'eusse acceptées pour le salut d'une personne si chère à la France... Que ne devais-je point donner à l'extrême douleur de ma cousine la duchesse de Montmorency et aux prières continuelles qu'elle me faisait de me soumettre à toutes choses, etc. ! » *Lettre au Roi*. Malgré tout, il ne se lava pas de cette honte. Voltaire raconte que, bien plus tard, à une fête qu'il donnait, Gaston, trouvant le duc de Montbazon placé trop haut, et lui donnant la main pour le faire descendre d'un gradin : « Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud », lui dit le duc.

encore, sous les cris de haine de ceux que son âme divine avait aimés. Une prière incessante appelait un miracle, qu'elle obtint d'une tout autre façon qu'elle ne l'espérait.

Cependant, M. de Montmorency reçut l'ordre de quitter le château de Lectoure. La princesse de Condé lui avait envoyé un mémoire pour sa défense : il le prit avec émotion, en reconnaissant l'écriture d'un de ses plus fidèles serviteurs; mais il déclara « qu'il était résolu à ne pas chicaner sa vie ». Le jour de son départ, voyant un groupe de vendangeurs qui s'en allaient joyeux, dans cette gaieté des beaux jours de septembre, il les regarda avec un tranquille sourire, songeant, si près de mourir, que, dans sa charge de gouverneur, il avait tout fait pour adoucir le sort des pauvres. Mais ils ne furent pas longtemps ingrats. Un murmure de douleur s'élevait de tous les coins de la province : « Qu'on nous le laisse, et qu'on nous prenne, ou qu'on prenne nos enfants ! » A son arrivée à Toulouse, où le Roi était déjà, des

scènes de désolation inexprimable éclatèrent. Quand son carrosse parut, entouré de gardes, les rues bordées de troupes, et qu'il en descendit les yeux bandés, une morne consternation se peignit sur tous les visages. Le cardinal de la Valette, ami incomparable jusqu'à la fin, ordonna dans toutes les églises les prières des Quarante Heures ; les confréries allaient en procession aux corps vénérés des saints ; quand Louis XIII passait, un long cri de : « Grâce ! grâce ! miséricorde ! » sortait du sein de la foule... Pauvre Roi ! il aurait cédé sans son implacable ministre (1) ! Cette prière désolée de son peuple le poursuivit jusque dans son agonie. Il appela Condé, à cette heure suprême, pour lui redire « l'extrême regret qu'il avait toujours eu de n'avoir pas pardonné à M. de Montmorency et

(1) Voir *Archives curieuses de l'histoire de France*, Cimber et Danjou, 2e série, liv. IV. Le cardinal et le P. Joseph firent tant, qu'ils obtinrent l'arrêt de mort auquel le Roi répugnait extrêmement. (*Vie du P. Joseph, capucin,* par l'abbé Richard.) Voir aussi *Mémoires de Brienne,* p. 61, et les auteurs déjà cités.

qu'on lui avait fait violence (1) ». Il faut lire dans Richelieu « les raisons pour la mort », tombant froides et dures comme un coup de hache. Le ministre disait juste, si un passé glorieux, vingt ans de service, des victoires sur terre et sur mer, la générosité, la noblesse, la bravoure, une bonté rayonnante, l'amour passionné des grands et du peuple ne pouvaient couvrir un moment d'erreur... Et la raison d'État pourra-t-elle pallier la dureté inflexible du cardinal?

(1) Addition aux *Mémoires de Castelnau*, citée par Dom Vayssette.

CHAPITRE XI

PROCÈS ET MORT DU DUC DE MONTMORENCY.

I

Quelques heures après l'arrivée du Duc à Toulouse (1), deux commissaires se présentèrent pour l'interroger ; et, bien que sa qualité de pair lui donnât le droit de n'être jugé qu'à Paris, « il se réjouit de voir faire son procès par Messieurs du Parlement, qu'il avait

(1) Nous avons puisé tous les détails relatifs au procès et à la mort du Duc dans les ouvrages suivants :

I. *Manuscr. de Coislin, n° 860*, *St-Germ.*, *582*, *n° 18467 de la Biblioth. nationale.* Il y a là à peu près quarante pièces originales : déposit., interrog., relations des témoins, lettres du Duc, etc.

II. *Mémoires* manusc. de la Sœur Agnès Ducros, contenant presque en entier la relation du P. Arnoux.

III. *Mémoires* manusc. de l'abbé Cadestin, gentilhomme italien de la suite de la Duchesse.

IV. *Manuscrit n° 249 (219) de la bibliothèque de Bourges.* Lettres du duc d'Angoulême au Roi et à Richelieu, pièces 8 et 9.

V. *Histoire véritable de tout ce qui s'est faict et passé à Thou-*

toujours tenus pour gens de bien ». Le lendemain, on le confronta avec les officiers qui l'avaient pris à Castelnaudary; il les reçut avec son exquise courtoisie plutôt comme des amis que comme des témoins sur la déposition desquels il allait mourir, et, se tournant en souriant vers Saint-Preuil : « Regarde ce pauvre Guitaut : je m'imagine qu'il ne fera que pleurer quand il faudra qu'il parle. » En effet, ce fut d'une voix entrecoupée de sanglots que M. de Guitaut déposa « qu'il n'avait pas reconnu d'abord M. de Montmorency, à cause du feu et de la fumée qui l'environnaient, mais que, lui ayant vu percer six de leurs rangs et tuer des sol-

louse en la mort de Mr de Montmorancy, imprimé, L^{b36} 2908, de la Biblioth. nationale.

VI. *Mémoires de Pontis*, 576-580.

VII. Dom Vayssette, *Histoire du Languedoc*, liv. XI, 1088-95.

VIII. Arnauld d'Andilly, Brienne, de la Porte, *Mémoires*, etc.

IX. *Vie du Duc*, par S. Du Cros.

X. *Mémoires d'André Delort*, etc. Comme dans le chapitre précédent, nous groupons les sources où nous avons puisé, pour éviter les répétitions fatigantes.

dats au septième, il avait jugé que ce ne pouvait être que lui ». Et, comme confus de cet éloge si spontané de sa bravoure : « Ah! monsieur, vous en dites trop! » répondit Henri avec un sourire. Le greffier des États s'étant ensuite avancé, le Duc, pensant qu'il venait l'accuser de son propre mouvement, s'emporta contre lui et l'appela faussaire. Il racheta, nous le verrons, ce moment de colère en disculpant Guilleminet devant le Parlement.

Cependant ses amis multipliaient les démarches les plus pressantes. Le duc d'Angoulême, les duchesses de Condé et de Ventadour avaient écrit au Roi des lettres suppliantes, un ordre du monarque les tenant hors de Toulouse (1). La Reine mère, le nonce, le cardinal de la Valette, les ducs de Châtillon, Chevreuse, Saint-Simon, tous les

(1) La reine d'Angleterre, le Saint-Père lui-même essayèrent en vain d'intervenir. Richelieu ne put se refuser à une entrevue avec la princesse de Condé, dans les environs de Toulouse. Il pleura avec elle et ne promit rien.

grands seigneurs, au risque d'encourir une disgrâce, unissaient leurs sollicitations pressantes. Jamais cette sorte d'idolâtrie qu'i inspirait à tous n'avait éclaté ainsi : la cou prenait un aspect funèbre. Saint-Preuil, qu aimait extrêmement Montmorency, cru pouvoir mêler ses prières à celles de princes : c'était une faute contre l'étiquett que sa douleur excusait. « Saint-Preuil, lu dit froidement Richelieu, si le Roi vous fa sait justice, vous auriez ce soir la tête où vou avez les pieds. » Le ministre affectionnai les plaisanteries cruelles ! Trois fois La Va pot se jeta aux pieds de Louis XIII au no de Monsieur. Le cri de détresse du peupl arrivait en vain jusqu'au monarque, comm une marée montante ; il répondait qu'il r serait pas roi s'il avait les sentiments des pa ticuliers.

Le cardinal de la Valette étant allé voir prisonnier dans l'après-midi, ils passèrent u heure et demie ensemble, et le cardinal, r pouvant plus supporter le séjour de To

›use, se réfugia dans une abbaye des envi-
›ns. Le Duc lui avait demandé le père
.rnoux, un jésuite qu'il estimait beaucoup,
în qu'il l'aidât à bien mourir. Le religieux
-rivant vers les sept heures du soir : « Mon
ère, lui dit-il vivement, je vous prie de me
.ettre, tout à cette heure, dans le chemin du
:el le plus court et le plus certain que vous
›urrez, n'ayant plus rien à espérer ni à dé-
rer que Dieu. » Il lui fallait la moitié du
ur suivant pour faire une confession géné-
le et communier. Le bon Père se chargea
› demander pour cela un sursis de quelques
:ures ; dans l'admiration de ce qu'il enten-
iit, il voulut obtenir de cette âme les dis-
›sitions les plus hautes, « pour qu'il reçût au
el la couronne des martyrs ». Il lui parla
ngtemps dans ce sens. Demeuré seul,
enri pria avec ferveur et pensa que, comme
avait tout fait dans sa vie pour imiter les
us grands hommes, il voulait suivre, dans
mort, son Sauveur et son Dieu. Sur les six
:ures, le lendemain matin, le Père le trouva

debout : « Voici une grande journée, lui di le Duc. J'ai besoin du secours de Dieu e de votre assistance, d'autant plus que j me sens indigne de la grâce qu'il me fai d'être dans un si grand mépris de la mor Touchez mon cœur, et voyez s'il palpite Et mon pouls, s'il se hâte plus qu'à l'or dinaire ! » Il se prépara avec un soin ex trême à la confession de toute sa vie ; il l fit avec effusion de larmes, et, après l'ab solution : « Je ne veux plus vivre, s'écri t-il ; je renonce aux délais et je sera marri qu'il y en eût. Ah ! que mon Dieu es bon et que j'espère le voir bientôt ! » Com bien de fois, dans ces deux jours, et ave quelle expression radieuse répéta-t-il ce paroles !

Il communia dans la même joie et la mêm simplicité de cœur, et ayant achevé son actio de grâces : « Mon Père, qui a dedans soi l'au teur de la vie ne craint plus la mort », dit- résolument. Launay, capitaine des garde vint alors l'avertir qu'il avait un délai d'u

jour. Il l'employa à prendre ses dernières dispositions ; écrivit à son ami le cardinal de la Valette, lui léguant son valet de chambre, et, dans sa passion de donner, lui demandant cent pistoles pour son médecin ; puis quelques mots affectueux à sa sœur la princesse de Condé, si tendre pour lui jusqu'à la fin. Il fit ensuite son testament, qu'il confia à Saint-Preuil, et, par une héroïque victoire sur lui-même, il lui ordonna de remettre à Richelieu un tableau de grand prix : saint Sébastien percé de flèches, « pour lui marquer qu'il mourait son serviteur » Après ce dernier effort, se tournant tout entier vers celle qui ne cessait de l'occuper, il lui écrivit :

« Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu avec une affection pareille à celle qui a tousjours esté parmy nous. Je vous conjure, par le repos de mon âme, que j'espère estre bien tost au ciel, de modérer vos ressentimens et de recevoir de la main de nostre doux Sauveur cette affliction. Je reçois tant

de grâces de sa bonté que vous devez avoir tout sujet de consolation. Adieu, encore une fois, mon cher cœur. »

La Duchesse avait été sa première pensée à Castelnaudary, et cette pensée l'accompagna jusqu'à la fin. « Mon père, disait-il quelquefois, cette chair voudrait bien se ressouvenir et murmurer, mais nous l'en empêcherons par la grâce de Dieu. » Et le soir, seul dans sa prison, ne pouvant retenir un mouvement d'angoisse, il avoua qu'il souffrait trop d'être loin d'elle. Mais Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité, et une grâce extraordinaire le fortifia bientôt. Réveillé au milieu de la nuit par son chirurgien qui priait près de lui : « Loué soit Dieu, qui m'a voulu délivrer des troubles où la pensée des dangers que j'appréhendais pour ma femme me jetait à tous moments; et de remettre du tout à la Providence les soins que j'en avais. Tu lui diras que je lui recommande deux choses : l'une de pardonner, comme je fais,

de bon cœur à mes ennemis ; l'autre, d'excuser les déplaisirs que je lui puis avoir causés tant que nous avons été ensemble. »

Il se rendormit si paisiblement que le Père Arnoux dut le réveiller à ce dernier matin de sa vie. Son chirurgien s'approchant pour le panser : « Le moment est venu, dit-il joyeusement, de guérir toutes ces plaies par une seule. » Ayant demandé à son confesseur s'il ne serait pas mieux de ne pas se défendre devant ses juges, et ayant obtenu une réponse affirmative, il monta en carrosse, avec le comte de Charlus, et arriva au Parlement. Il entra avec la même grâce et la même majesté qu'il avait autrefois, quand, gouverneur de la province, il écoutait la harangue de ces messieurs : et ces juges, blasés cependant sur toutes les douleurs, baissèrent les yeux en le voyant paraître. Châteauneuf, qui les présidait, lui ayant demandé son nom : « Mon nom, monsieur, vous devez le savoir ! Vous avez mangé assez longtemps le pain de mon père ! » Ce fut le seul cri de révolte de

cette âme si fière. Il répondit à toutes les questions qu'on lui fit, brièvement, mais avec une extrême douceur. Loin de se disculper, il prit, autant qu'il le put, sur lui-même la faute des autres, et fit relâcher le secrétaire et le greffier des États, disant qu'ils ne s'étaient engagés qu'à sa considération. Le garde des sceaux lui demandant à la fin s'il reconnaissait qu'il avait fait une grande faute, il répondit qu'il méritait au delà de ce qu'on pouvait dire. Il montra, dans cet interrogatoire, tant de grandeur d'âme et de mépris de la vie, que ses juges dominèrent à grand'peine leur émotion. Quand on en vint aux voix, ils se découvrirent sans dire un mot, et, à peine hors de la salle, ils laissèrent un libre cours à leur douleur.

II

Ramené à l'Hôtel de ville, il demanda l'habit blanc qu'il s'était fait faire à Lectoure

et comme, en le voyant se dépouiller, le Père Arnoux et les Pères Jésuites qui l'assistaient avaient un mouvement de compassion : « Mon Père, dit-il avec un joyeux sourire, il faut que nous entrions tout blancs en paradis. » Il était près de midi sans qu'il eût rien pris ; on lui présenta un bouillon, qu'il trouva amer, à cause de ses plaies à la gorge. Et, l'âme toujours tournée vers Jésus-Christ, il se souvint du fiel qu'on lui avait offert sur la croix, ajoutant qu'ainsi « il s'apprivoisait au dégoût de la vie ». Pauvre Duc ! La vie lui aurait encore été si belle ! Autour de lui, les gardes, les soldats, les religieux qui l'assistaient ne retenaient plus leurs larmes : lui seul les consolait autant qu'il le pouvait. Launay partit pour tenter un dernier effort auprès du ministre. Sans attendre une grâce qu'il n'espérait même pas, Henri demanda au Père Arnoux si Dieu laisse aux âmes qui vont en Paradis la connaissance et le soin de ceux qu'ils ont aimés ; et le Père ayant répondu affirmativement, il dit tout heureux :

« O mon Dieu ! que vous me donnez de consolations que je ne méritais pas ! »

Le retour de Launay arrêta ces paroles. Le Duc remercia avec sa grâce incomparable ceux qui l'avaient servi ou gardé dans sa prison, et descendit dans la chapelle de l'Hôtel de ville, au milieu des témoignages de douleur et d'admiration de tous. Deux commissaires du Parlement s'y trouvaient déjà. A genoux au pied du crucifix, il entendit lire son arrêt de mort. Il se releva alors et dit d'une voix ferme : « Je vous remercie, messieurs, et vous prie de dire à ceux de votre corps que je tiens cet arrêt de la justice du Roi pour un arrêt de la miséricorde de Dieu. » Après cela, il se remit en prières, réitéra son acte de contrition, et offrit à Dieu le sacrifice de sa vie. Puis, ayant demandé qu'on avançât un peu le moment de son supplice pour mourir à trois heures, comme Jésus-Christ, il obtint cette dernière grâce. Launay supplia qu'on attendît et courut encore vers le Roi. Le Duc, comme insensible à cette dé-

marche, confia alors au Père Arnoux que Dieu lui faisait voir que ce coup terrible fortifierait merveilleusement l'âme et la santé même de sa femme bien-aimée. « Qu'est-ce que je sens en moi, mon Père ? ajouta-t-il. Je vous puis assurer que je ne suis jamais allé à bal, ni à festin, ni à bataille, avec plus de satisfaction que je m'en vais mourir. » Et il demanda de réciter les litanies de la sainte Vierge, et qu'on priât avec lui jusqu'à la fin.

Launay revint, le visage décomposé. Le Duc descendit alors avec calme : au bas des degrés, à l'entrée de la cour, l'échafaud était dressé. Tous les gardes qui formaient la haie saluèrent sur son passage. Il fit quelques pas, dans ce clair soleil d'automne, tout en blanc, le cou découvert, ses belles boucles blondes flottant encore librement, ayant au front l'auréole de la jeunesse, de l'héroïsme et de la beauté. Ses yeux rencontrèrent alors la statue de Henri IV, le bon roi qui l'avait bercé aux jours joyeux de son enfance, et, baissant la tête, son regard se

voila... Ce fut son adieu mélancolique à la vie.

Son chirurgien, voulant écarter l'exécuteur et couper lui-même ses cheveux : « Laisse-le faire, dit-il gravement. Jésus-Christ n'a pas été seulement crucifié, mais servi par ses bourreaux » ; et il tendit les bras pour qu'ils fussent liés par ces mains indignes. Il salua alors avec une majesté suprême ceux qui l'entouraient, et monta d'un pas ferme les marches de l'échafaud. En s'agenouillant, il eut encore une douce parole : « Je te pardonne de bon cœur, dit-il au bourreau ; frappe hardiment ! » Il s'inclina sur le billot, et, pour la dernière fois, le nom béni qui avait sanctifié son martyre passa sur ses lèvres :

« SEIGNEUR JÉSUS, RECEVEZ MON ESPRIT. »

Sa tête tomba d'un seul coup (31 octobre 1632).

Immédiatement on ouvrit les portes, et la foule consternée se jeta sur l'échafaud. Alors ce fut une scène inoubliable. Les soldats trempèrent leurs épées dans ce sang; les hommes, les femmes, les enfants le recueil-

lirent, emportant comme une relique la terre qui en était trempée; quelques-uns même osèrent *en boire*. Deux ecclésiastiques attachés au cardinal de la Valette vinrent prendre en carrosse le corps du Duc et le conduisirent à Saint-Sernin. On l'embauma, et, la tête réunie au tronc, on l'enterra dans la chapelle de Saint-Exupère. Jamais, depuis Charlemagne, on n'avait enseveli dans l'insigne basilique que les martyrs et les saints. Mais la fin admirable de M. de Montmorency lui valut cette grâce exceptionnelle; et, depuis l'heure où il y entra, les messes ou les offices des morts se succédèrent un mois entier sans interruption (1).

(1) « Passant aprens de l'incertitude des choses humaines, que tu n'as rien certain que la mort. Ce tombeau t'en donne un exemple. Il renferme les cendres de Henry de Montmorency. Son nom est tesmoin de la noblesse de son sang, sa mort de l'inconstance de la fortune. Dans son sang tu trouve des alliances à celluy des roys, dans sa valeur des victoires sur terre et sur mer, dans sa fortune que nul n'est heureux avant la mort. En sa race tu vois les honneurs, en sa personne les vertus, en sa mort le miracle. Ses ayeulx ont les premiers planté la foy en France, ses pères l'ont arosée de leur sang et ses armes l'ont deffendu au despens du sien. Après cela il finit

Qu'il dorme en paix son sommeil. Son peuple a veillé sur ses restes, et les malheureux, auxquels il était si doux, se sont disputé jusqu'aux dernières gouttes de son sang. Qu'il dorme, bercé par les plaintes des pauvres, par leurs prières toutes-puissantes, leurs bénédictions et leurs larmes... Ses juges et ses bourreaux n'ont rien osé contre ce triomphe inattendu, revanche spontanée et touchante de ceux qui l'aimaient. Et Richelieu et Louis XIII, mourant dans toute leur pompe, ont attendu en vain l'explosion de douleur et de tendresse qui l'enveloppa, lui sur son échafaud sanglant !...

par un bourreau et sa maison par un suplice. Sa faute a beaucoup d'exemples, sa peyne, peu. Il presta l'oreille aux plaintes du frère unique de son roy et les mains à son service. Un autre siècle aurait fait gloire de luy pardonner, le nostre l'a faict de le punir. Accuse son sort plus tost que son action. Et, si la pitié te donne des regrets en l'âme, garde que ta bouche et tes yeux en soient les tesmoins. Prie, passe et t'en va. » *Épitaphe du Duc, manuscrit de Coslin, n° 850* (Saint-Germain, 58, n° 18457.)

CHAPITRE XII

DOULEUR DE LA DUCHESSE. — ELLE EST PRISONNIÈRE DU ROI.

I

La nouvelle de cette mort tragique se répandit comme une traînée de poudre et arriva bientôt au bas Languedoc. La Duchesse, couchée depuis quatre mois, paralysée, n'ayant d'autre signe de vie que deux ruisseaux de larmes qui inondaient ses joues, n'entendait rien des bruits du dehors, et ce fut encore par une intervention divine qu'elle apprit qu'il n'y avait plus d'espérance. Deux religieux de Saint-François étant venus la voir, on les chargea de la préparer à ce coup terrible, mais ils se retirèrent sans en avoir eu le courage, devant sa désolation muette ; les femmes étouffaient leurs sanglots ; per-

sonne n'osait parler. Tout à coup, — la Duchesse le raconta plus tard, — elle se trouva assistée par la force même de Dieu, ne pouvant ni se révolter, ni pécher. « J'étais, nous dit-elle, comme une personne qu'une autre tiendrait serrée de tous côtés et dans l'impuissance de se mouvoir »; et cette certitude horrible qu'elle était *veuve* déchira son âme de part en part. Ses larmes s'arrêtèrent subitement; un vaisseau se rompit dans l'intérieur de son corps, et pendant huit jours, nous dit un de ses historiens, « elle nagea dans le sang et dans des sueurs extraordinaires », qui faisaient craindre à chaque instant de la voir mourir. Une prière continue et silencieuse, un détachement complet de tout, une indifférence profonde aux choses de la terre marqua le passage de la douleur en elle... Mais pour suivre son histoire intime, il faut nous y attacher pas à pas. Nous verrons alors, comme parle Guizot, « un de ces beaux mystères dont la vie abonde »... Et ce mystère, c'est le Christ lui-même pen-

hé sur les âmes douloureuses. Il les laisse ouffrir, car la grandeur de l'âme est de faire 'elle-même un don immortel; mais Il verse ur elles l'huile (1) et le vin mystérieux dont es lèvres divines ont parlé. Comme dans la arabole de l'Évangile, les hommes passent evant le corps ou le cœur blessé, distraits, goïstes ou indifférents. Mais Lui, le bon amaritain, Il touche avec respect ces êtres échirés; Il ouvre à leurs yeux brûlés de armes des horizons radieux, et, seule, sa oix prononce la parole consolante : « Ce-ui que vous pleurez n'est pas mort. Il ort. »

Dès qu'elle le put, la Duchesse dépêcha n courrier au P. Arnoux. Celui-ci, en lui nvoyant la dernière lettre du Duc, lui écri-it quelques-unes des particularités que nous vons rapportées, et, après avoir dit que sa

(1) Longfellow dit d'une façon si charmante : « Believe me pon the margin of celestial streams alone those simples grow hich cure the heartache. — « C'est seulement sur les rives es fleuves célestes que croissent les simples qui guérissent les œurs brisés. »

mort a été « en l'extase d'amour de Dieu », il ajoute :

« En un mot, je n'ai jamais rien vu ni imaginé de semblable, sauf les saints martyrs... Je me perds, Madame, en me ressouvenant de tout ce que la grâce a opéré en lui, et je le contemple dans le ciel, entre les bras de Dieu, où il lui demande ardemment que vous ayez en mes paroles la créance que vos yeux vous eussent donnée, lorsque ce spectacle s'est passé avec tant de bénédiction de Dieu qu'on n'y peut plus trouver aucun sujet de regret, sinon pour ceux qui ne l'entendent pas. Adorez, Madame, les volontés de Dieu. Profitez de cette occasion, la plus belle qu'ait jamais eue aucune femme de France ; conformez-vous aux intentions de celui qui n'a rien tant appréhendé que votre déplaisir, etc. » Et le Père termine en assurant que « l'ordre de l'assister a été une des grandes grâces qu'il a reçues en sa vie »...

On comprend l'effet que produisit cette lecture. Les caractères de cette lettre sont

esque effacés par les larmes; cependant,
arie-Félice en éprouva une sorte de sou-
ement, ayant, au milieu de ses douleurs,
emercier Dieu de tant de grâces. Elle en
it là, quand plusieurs de ses amis vinrent
supplier en grande hâte de se justifier
orès du Roi, disant que les bruits les plus
heux continuaient à courir sur elle; que
uis XIII la croyait coupable, mais qu'elle
urait qu'à produire les témoins qui l'en-
raient pour calmer sa colère. La Duchesse
refusa absolument. Que lui importait la
erté ou la prison, la vie ou la mort? L'effet
cette indifférence ne se fit pas attendre.
exempt, accompagné de deux gardes,
t lui enjoindre, de la part du Roi, de
tir de son gouvernement et de choisir
ır lieu d'exil Moulins, la Fère, ou Mon-
gis. Marie-Félice désigna Moulins, plus
gné de la cour, et se vit immédiatement
tée en prisonnière. On sait la brutalité
sous-ordres quand ils se sentent à cou-
:. Tout ce qui avait appartenu au Duc fut

saisi, et la Duchesse, dans sa dignité souv
raine, refusant de rien faire enlever à c
mains odieuses, laissa prendre en mên
temps ce qui était à elle, et jusqu'à la couve
ture de son lit. Ses domestiques protestaie
en vain que leur maîtresse était trop m
lade pour se mettre en route : l'exempt f
inflexible, et il fallut que Mme de Montm
rency elle-même calmât ses gens, assura
« que la vie des gardes dépendait de le
promptitude à exécuter leurs ordres ».
fit donc comme on put un lit dans le carro
de la Duchesse, et le triste voyage commen
Au départ, Marie-Félice dut emprunter
somme importante à l'un de ses officiers p
que toute sa suite prît le deuil. Les dépen
énormes qu'elle avait faites pour adoucir
quelques semaines de captivité de son m
avaient épuisé ses revenus, et elle crut p
voir s'adresser à ceux qui l'entouraient,
chant bien qu'elle ne leur ferait pas de t

II

On partit, obligé de s'arrêter d'heure en heure, croyant à chaque instant qu'elle allait défaillir. Mais, depuis la terrible nouvelle, aucune plainte ne s'échappait plus de ses lèvres. Dans l'excès de ses maux, elle levait seulement les yeux au ciel en murmurant : « Oh ! mon Dieu ! » puis elle retombait dans le silence. Un spectacle bien différent de celui qui l'avait attristée quelque temps au paravant l'attendait au sortir de Pézenas. La mort du Duc mettait en deuil toute la province (1), et ceux qui, par lâcheté, n'a-

(1) Et l'on pourrait dire la France entière ; tous les *Mémoires* du temps en font foi. « Toute la cour aurait acheté de son sang un acte de clémence. » (BRIENNE, p. 61.)

« Toute la France a pleuré sa perte. » (Arnaud D'ANDILLY, p. 453.) « Distingué par sa politesse, son affabilité, sa magni ficence, sa générosité, sa valeur, etc., il s'était également attiré l'amitié des grands, l'amour du peuple et des gens de guerre. » (*Histoire du Languedoc,* liv. XLIII, p. 1095, t. XI.)

« Ceste mort mit toute la France en deuil, surtout notre

vaient osé se déclarer jusque-là, rougissant d'eux-mêmes, ne cachaient plus leur douleur. Les paysans et le pauvre peuple se jetaient à genoux, sur le passage de son carrosse, en gémissant. Jusqu'au sortir du Languedoc, la noblesse allait au-devant de la Duchesse et la saluait, n'ayant d'autre éloquence que celle des larmes ; elle leur répondait, hélas ! de la même manière, et si sa pâleur plus livide, ou une contraction douloureuse de ses traits, portaient ses femmes à l'interroger anxieusement, elles entendaient toujours la même parole : « Je n'ai besoin que de Dieu. » Tout la poussait vers Lui. Les ma-

province du Languedoc, et lorsque nous receumes dans Montpellier cette funeste nouvelle, d'abord toutes les boutiques furent fermées, et chascun s'enferma dans sa maison pour y verser des larmes ; de sorte que les estrangers qui arrivèrent ce jour là dans ceste ville, ne scachant pas encore la mort de ce seigneur, ne scavaient qu'imaginer, etc. » (*Mémoires d'André Delort,* p. 75.)

« Il ne faut pas s'étonner si tous les peuples et tout le royaume furent touchés si sensiblement de sa mort... Il n'était point de seigneur dans le royaume à qui la nature et la fortune eussent fait de plus riches présents. » (Pontis, 579, 1632.) L'on pourrait multiplier ces citations à l'infini.

lédictions du peuple et ses empressements, à deux mois de date, passaient devant son âme désolée comme un enseignement suprême; et elle comprenait mieux les agitations perpétuelles d'un cœur qui se fie aux flots mobiles de l'inconstance humaine. Jamais sa douceur et sa paix n'avaient été plus entières. Elle ne parlait pas, — et ce silence presque absolu, elle le garda de longs mois, — mais son visage douloureux restait calme, dans une majesté suprême.

Dès qu'elle arrivait aux hôtelleries, on la couchait, et, après avoir allumé un flambeau auprès d'elle, on la laissait à sa solitude. Elle trouvait une vraie consolation à prier avec l'Église, en récitant ses admirables offices; puis elle se concentrait en Dieu et en son Henri, si étroitement unis dans son cœur que, pendant de très longues années, sereine avec tous, elle ne pouvait jamais sans larmes commencer à prier. Et qui ne le comprend? Une sorte de pudeur instinctive porte à cacher aux hommes les sentiments

profonds que leurs regards profaneraient; mais devant la Miséricorde, devant l'Amour, le cœur déchiré peut pleurer et vivre sa vie intime...

Du reste rien n'était mort dans cette âme si ardente, et elle trouva, même à cette heure, bien des combats à soutenir. Dès qu'elle apprit, dans toutes les circonstances du drame de Toulouse, la dureté inflexible de Richelieu, une tempête violente s'éleva en elle, et elle songea que quelques particularités, connues d'elle seule, perdraient le ministre dans l'esprit du Roi. Par un effort puissant, elle renonça à en parler, et elle fit l'héroïque promesse, presque le vœu, de ne se venger jamais. Après quelques jours de voyage, ses gens vinrent l'avertir qu'un des principaux ennemis de M. de Montmorency venait de tomber entre leurs mains; ce homme était recherché par la justice, il ne tenait qu'à elle de le livrer. Une vive rougeur colora le front de Marie-Félice; mais réprimant immédiatement son émotion

« Sa mort ne nous le rendrait pas, dit-elle ; si Dieu veut le punir en ce monde, nous n'en devons pas être les instruments. » Et, sur son ordre, on le laissa aller.

A Lyon, elle eut un autre sujet de se vaincre. La vénérable Mère de Chantal était à la Visitation de Bellecour, et la Duchesse avait eu un rayon de joie, à la pensée de la voir. Dans sa détresse morale, elle se disait que Mgr de Genève, d'une si incomparable bonté, aurait eu pitié d'elle, et, à son défaut (1), elle espérait une grande consolation de celle qui avait été la fille et l'amie du saint. Mais elle comptait sans la politique. L'archevêque de Lyon, frère de Richelieu, « s'étonna qu'une veuve si désolée pût encore désirer quelque chose », — tous les membres de cette famille avaient des réflexions cruelles, — et il ordonna à Mme de Chantal de se retirer à l'Antiquaille, où les infirmités de Mme de Montmorency l'em-

(1) Saint François de Sales était mort en 1622

pêcheraient de la suivre. La Duchesse n'eut pas un mot de plainte devant ce procédé inqualifiable. Elle n'y vit qu'une permission de Dieu, et envoya sa dame d'honneur saluer la vénérable Mère. Dans son exquise délicatesse, la sainte fondatrice lui fit remettre une miniature du doux évêque, — don de Mgr François de Sales lui-même, — écrivant au dos : « Mon bienheureux Père, impétrez à madame le souverain amour de Dieu qui conforte et réjouisse son débonnaire cœur en toutes ses afflictions. Amen. Amen. »

Telles furent les premières relations de ces deux grandes âmes. On le voit, leur intimité commença par un sacrifice ; mais l'une et l'autre n'en étaient plus à les compter. La Mère de Chantal ne voyait plus rien qu'en Dieu, et, doucement, elle devait attirer à sa suite la noble veuve que la Providence rapprochait d'elle.

La Duchesse se disposait à continuer son voyage, quand, une seconde fois, l'argent manqua. Cette suite de trente-six personnes,

sans compter l'exempt et les gardes, était lourde à défrayer, et Marie-Félice, habituée à un train princier, fit alors l'apprentissage de la gêne. Il fallut vendre plusieurs chevaux pour continuer la route... En approchant du terme, la Duchesse se demanda de nouveau ce qui allait advenir d'elle. Et, sachant le Roi si prévenu et le ministre si malveillant, la pensée que, peut-être, on la ferait mourir lui fut une sorte d'apaisement. Après de sérieuses réflexions, elle résolut que, « si on l'interrogeait, elle répondrait la vérité », quelque désir qu'elle eût de rejoindre son cher Henri; « mais que, si on l'accusait sur de faux témoignages, elle ne se justifierait pas ». Ses femmes, remarquant sur son pâle visage une animation inaccoutumée, lui en demandèrent la raison : « C'est, dit-elle, que nous voilà à Moulins, et j'espère qu'on me fera mon procès comme on le fit à Toulouse au pauvre Monsieur. » Les sanglots de ses gens l'interrompirent. Ils entourèrent son carrosse en pleurant, et

leur bonne maîtresse ne savait plus comment les calmer. « Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez avec moi, puisque vous ne pouvez douter que la mort ne me soit plus douce que la vie, ajouta-t-elle. Elle me délivrerait de la crainte d'offenser Dieu. Mais enfin, il en sera comme Il voudra. » Et Dieu avait décidé de la laisser encore longtemps en ce monde.

III

Elle entra à Moulins le 18 novembre 1632, et fut conduite au château, lieu de sa détention, comme prisonnière du Roi. Tout y était dans un délabrement et un dénuement absolus. Pendant que l'exempt parcourait les salles pour faire renforcer les serrures et mettre des grilles aux fenêtres, à la grande indignation des officiers de la Duchesse, ceux-ci empruntaient en ville jusqu'à une chaise pour asseoir leur maîtresse, en atten-

dant qu'on pût lui préparer un lit. La supérieure de la Visitation, avertie par Mme de Chantal, fit respectueusement à Mme de Montmorency ses offres de service ; les premières familles de Moulins tinrent à honneur de l'imiter, et, dans son désir d'être aimable envers tous, — désir qui ne l'abandonna jamais dans les plus extrêmes désolations, — la Duchesse accepta avec gratitude. Bientôt, des ordres venus de la cour la fixèrent sur son sort. Non seulement on n'en voulait pas à sa vie, mais le Roi lui permettait toutes les sorties qu'elle désirerait, en compagnie de l'exempt. Si, dans sa dignité, elle se refusa à user jamais de cette grâce, elle donna l'exemple de la plus angélique patience, supportant sans un mot de plainte la présence constante de cet homme, même quand elle recevait quelqu'un. Elle interdisait aux siens tout murmure : « Il remplit son devoir », disait-elle. Mais l'heure où elle comprit qu'elle ne mourrait pas, et qu'elle devait traîner sa vie dans cette morne dou-

leur, fut peut-être la plus poignante. Et par quel héroïque effort arriva-t-elle à envisager et à accepter ce long martyre !

La solitude de sa prison ne suffisait pas encore à son deuil. Elle se retira dans un cabinet obscur, ne prenant jour que par les flambeaux qu'on y allumait ; et là, seule, six mois entiers, ses larmes ne séchèrent ni jour ni nuit. Elle priait presque constamment, du cœur ou des lèvres, et elle passait toutes ses heures dans la compagnie de l'absent. Jamais femme ne montra un plus profond, un plus fidèle amour ; jamais aussi aucune ne fut plus humble : elle s'attribuait tous les malheurs du Duc. Revoyant dans son esprit toutes les grâces de Dieu : la naissance, la fortune, un époux incomparable, ses peines et ses joies, l'horreur du mal, un attrait invincible vers Dieu, elle trouvait son âme si faible, si lois sans doute de l'idéal divin, qu'elle pensait que son Henri bien-aimé avait été frappé à cause d'elle, Dieu ne pouvant la punir sévèrement qu'à travers lui.

Personne n'était admis dans cette sorte d'oratoire, sauf la tourière de la Visitation. La pauvre Sœur lui apportait de beaux fruits ou des pâtisseries, que l'ingénieuse charité des religieuses lui préparait. La Duchesse remerciait d'un signe de tête ou d'un affectueux serrement de main, sans trouver la force d'ajouter une parole, et la Sœur, délicate malgré sa condition modeste, se retirait en pleurant de la voir si triste. Le matin, lorsque ses femmes l'habillaient, ou lorsque, revenant de la messe, elle signait les comptes de ses officiers, elle les regardait si douloureuse et si douce, que ses fidèles serviteurs lui étaient aussi reconnaissants de ce simple regard que de son aimable accueil d'autrefois. Aussi, quand, inquiète de la vie qu'ils menaient à cause d'elle, elle leur fit offrir leur congé par son aumônier, garantissant à chacun la même situation, ils refusèrent de la quitter, d'un commun accord.

Quoiqu'on n'eût aucun espoir de lui parler, on se pressait tous les jours aux portes du

château pour la voir entrer ou sortir, quand on la menait à la messe. Le R. P. de Lingendes, presque seul, eut avec elle une sorte de conférence spirituelle sur la communion. Par son entremise, elle écrivit au Père Arnoux, le suppliant de l'instruire, de la reprendre, et de l'aider dans sa vie comme il avait assisté son mari dans sa mort. Et le grave et saint religieux la rassurait, lui disant que ses larmes étaient bénies de Dieu : « Il vous porte et vous soutient de ses mains d'une grâce si particulière, qu'à grand'peine les anges en entendent le secret », lui disait-il. Hélas ! cette grâce elle-même allait disparaître en apparence, la laissant livrée tout entière, comme elle l'a dit depuis, à la force de la passion. Elle essaya de se relever, « pensant que Dieu étant toujours le même, on doit le servir d'un cœur égal » ; mais un moment son courage parut défaillir...

Ce fut d'abord une soif de vengeance qui s'empara d'elle. Des personnes attachées à M. de Montmorency lui demandèrent ce

qu'elle savait sur le cardinal, l'assurant, sur l'avis d'hommes très graves, qu'elle pouvait tout dire sans offenser Dieu. Elle répondit, sans vouloir formuler aucune accusation; mais son âme fut si bouleversée qu'elle le confessa anxieusement au Père Arnoux. Le grand religieux lui expliqua que les répugnances de la nature pouvaient s'accorder avec le triomphe de la grâce, et il lui offrir l'exemple de Jésus-Christ acceptant le calice après une agonie cruelle et une sueur de sang. La Duchesse entendit ce langage. Dès ce moment, elle interdit à ses officiers de dire aucun mal de ses ennemis, sous peine de quitter sa maison ; et, apprenant un jour qu'un de ceux qui avaient trahi le Duc venait de mourir : « Allez, dit-elle à Mme de la Barge ; faites dire pour lui autant de messes que vous trouverez de prêtres, car nous devons rendre le bien pour le mal. » Ce fut le premier pas dans une voie où elle marcha sans faiblir, et où elle alla jusqu'à l'héroïsme.

Et puis, survint une tentation de déses-

poir. La vie était trop vide et trop affreuse : il lui sembla que son poids l'écrasait. Une fois déjà elle avait eu la pensée, repoussée avec peine, de prendre un breuvage empoisonné. Un autre jour, étendue sur un lit de repos, elle vit venir à elle un long serpent. Elle le considéra quelque temps et commença à relever sa manche pour chercher l'endroit où il pourrait lui faire une blessure mortelle... et alors ce serait fini ! Un rayon d'en haut l'éclaira tout à coup. Elle secoua sa robe, et le reptile s'enfuit. « Si Dieu n'avait eu plus d'amour pour moi que je n'en ai eu moi-même, je serais maintenant bien malheureuse », écrivait-elle.

Et Dieu, je pense, permit ces heures de ténèbres pour montrer quels obstacles les grands cœurs ont à vaincre avant d'aller, d'un tel excès de douleur, à une sainteté rayonnante.

CHAPITRE XIII

MADAME DE MONTMORENCY DÉTENUE AU CHATEAU DE MOULINS.

I

Sur la prière du R. P. Arnoux et de son médecin, le fidèle Ranchin, la Duchesse consentit à quitter son obscure retraite. Elle commença à reprendre la lecture, autant que le lui permettaient la continuité de ses pleurs et l'affaiblissement de sa vue : c'étaient presque uniquement des livres religieux, les Épîtres de saint Paul surtout, qui allaient à son état d'âme. « J'admirais, dit-elle, la douceur divine qui veut bien se contenter des actes, au lieu de ces sentiments tendres dont le cœur est quelquefois si peu capable.

Dès lors je me résolus à m'adonner à la pratique des bonnes œuvres qui sont en notre pouvoir. »

Elle reprit comme en Languedoc, mais seulement par l'entremise de ses gens, ses innombrables charités. Elle consentit aussi à recevoir quelques personnes affligées, quoique son seul aspect lui semblât fait pour augmenter leur tristesse. Elle les écoutait affectueusement, répondant à peine quelques mots, mais si pleins d'élévation et de piété que tous se retiraient consolés. Et, quand ses dames s'étonnaient de sa compréhension délicate des besoins de chacun, l'humble femme leur répondait qu'elle avait toujours considéré ses maux comme personnels et comme la juste punition de ses péchés, mais que, pour sa fortune, ou pour le peu de bien qui était en elle, elle ne les avait reçus que pour les autres.

Malheureusement, beaucoup n'avaient pas les mêmes dispositions envers elle, et, malgré ses instances réitérées, on refusa au

P. Arnoux la permission de venir à Moulins. Elle lui écrivit :

« Je vois bien que Dieu ne veut pas que mon malheur diminue, puisqu'il ne permet point que j'aie l'honneur de vous voir. C'était la seule consolation que je m'étais promise en ce monde ; mais, puisque je suis un écueil et que mon approche peut faire faire naufrage, il faut que j'en retienne même le désir, de peur qu'en sortant il ne tînt lieu de vent contraire. Je voudrais voir tous les autres dans la paix, et ne demande pas à Dieu que ma tourmente s'apaise, cela ne pouvant plus être, mais bien qu'il me commande de marcher par-dessus, comme à son apôtre. Il est vrai qu'une si chétive créature ne peut mériter ses grâces ; mais il en paraîtra plus Dieu de fortifier tant de faiblesse, et vous bien charitable de les regarder avec compassion et de donner vos assistances à la malheureuse des Ursins, qui est votre servante. »

Le bon Père répondait à cet appel, et ses

lettres révèlent une délicate science du cœur humain. C'est toujours l'exemple du Duc qu'il propose à cette veuve inconsolable. Il lui conseille en même temps de ne pas s'éloigner de la sainte Table, « sous le prétexte que son âme est remplie d'un autre objet; car ses douleurs lui sont une disposition suffisante ». Docilement, Marie-Félice obéit, essayant ainsi de secouer le découragement qui s'emparait d'elle.

On lui amenait quelquefois de petits enfants pour essayer de la faire sourire. L'un d'eux, la voyant si courbée que sa tête touchait presque ses genoux, et toujours en larmes, crut que c'était sa paralysie qui la faisait pleurer. Et, comme lui-même boitait, il lui dit timidement : « Madame, il faut vous résigner à la volonté de Dieu ; vous voyez bien que moi qui suis si petit, je suis réduit à marcher avec des béquilles. » La Duchesse prit cette naïve parole pour un avertissement divin. Elle trouvait, au reste, une diversion ennuyeuse, mais forcée, dans

les rapports de ses hommes d'affaires, inquiets de voir ses intérêts très compromis. Elle leur répondait que, quand elle serait réduite à mendier son pain, « on n'arriverait pas à lui faire plaider les proches de M. de Montmorency ». Elle refusa également de réclamer les fonds qui étaient entre les mains du Roi. « Jamais, disait-elle avec fierté, je ne me résoudrai à redemander mes biens à ceux qui m'ont ôté plus que la vie. » Cependant Louis XIII, ayant appris que la Duchesse empruntait à Paris, envoya un de ses courtisans pour l'assurer que, si elle le voulait, lui-même prendrait ses intérêts en main. La Duchesse n'accepta pas et s'adressa à son beau-frère, le prince de Condé. Celui-ci, héritier du Duc et, comme nous le savons, très près de ses intérêts, réclama l'inventaire des meubles et des bijoux de M. de Montmorency. Quelques-uns des officiers de Marie-Félice ayant différé d'exécuter sur ce point les ordres de leur maîtresse, le prince eut le triste courage de soupçonner la déli-

catesse de sa belle-sœur et de le lui écrire.

« Monseigneur, lui répondit-elle, reprenant là toute sa hauteur native, je me trouve offensée du doute dans lequel vous êtes entré. Quelle protection puis-je espérer de vous, si vous me refusez l'opinion, que tout le monde m'accorde, d'être femme de parole et de foi ? Vous avez grand sujet de croire que le bien ne me commande pas, puisque ma conduite vous a fait voir que l'attache que j'y ai n'est pas assez forte pour me faire faire une action pareille. Les pierreries ne sont plus de mon usage ; elles ne s'accordent pas avec un deuil comme le mien, qui sera éternel. Et vous ne devez croire personne à mon préjudice, puisque je suis et veux être toute ma vie votre, etc.

« Des Ursins Montmorency. »

Le prince, confus, n'insista pas. Mais il est probable qu'il se consola quand il reçut, avec les bijoux du Duc, tous ceux dont

Marie-Félice avait orné les cordons ou les habits de son mari, et, avec cela, un don de 80,000 livres pour le prince de Conti, filleul de la Duchesse. C'était une façon d'arranger les affaires à laquelle Son Altesse se résignait volontiers.

Ajoutons, pour être juste, que lorsqu'un des anciens domestiques du Duc remit au prince l'inventaire du château de la Fère (à l'insu de la Duchesse, assurait-il), Condé le renvoya avec indignation. Il savait, à présent, que les intérêts matériels n'étaient rien pour sa belle-sœur, et il le lui écrivit, regrettant vivement ses premiers et injustes soupçons.

Cependant, comme la santé de Mme de Montmorency ne s'améliorait pas, elle alla, sur l'ordonnance de Ranchin, et toujours accompagnée de l'exempt, aux eaux de Bourbon. On lui fit subir là le traitement le plus barbare, la plaçant, pour la redresser, entre deux presses qu'on abaissait jusqu'à la faire évanouir de douleur. Elle revint à peu près

dans le même état; mais elle eut à son retour la joie de recevoir le R. P. des Ursins, qui, apprenant du fond de son couvent des Carmes la triste situation de sa sœur, venait exprès en France pour obtenir sa libération. Elle fut touchée, comme on peut le penser, de cette affectueuse sollicitude; mais elle le laissa aller, presque indifférente à sa démarche.

II

Vers cette époque, il plut à Dieu d'exaucer une de ses ardentes prières. Écoutons nos chroniques. Un matin que la Duchesse s'était assoupie, elle vit avec ravissement son mari incliné vers elle. Il tira son rideau et s'assit sur le bord de son lit, comme il faisait d'habitude quand elle était malade, la regardant avec une douceur et une tendresse inexprimables. « Vous m'avez tant

demandé! lui dit-il; eh bien, me voici; que désirez-vous? »

La joie qui éclatait sur son visage ôtant d'abord à Marie-Félice toute autre pensée : « D'où vient que vous êtes si heureux, dit-elle; et où êtes-vous? — Je suis dans la gloire des saints; Dieu m'a fait miséricorde parce qu'il m'a donné la grâce de la faire à mes ennemis. » Ce mot rappelant à la Duchesse un des adversaires du Duc mort depuis peu : « Et celui-ci, qu'est-il devenu? » demanda-t-elle. Le Duc, la grondant doucement : « Ne vous informez pas de ce qui touche les autres, mais contentez-vous de ce que je vous ai dit; pardonnez de cœur à vos ennemis. » Et il disparut.

Mme de Montmorency appela sur-le-champ ses femmes. Celles-ci, très surprises, trouvèrent le rideau du lit tout ouvert, ce que la paralysie de leur maîtresse rendait inexplicable. De plus, elles constatèrent un affaissement sur le bord du lit, à l'endroit où le Duc s'était assis. Mme de la Barge fit,

sans résultat, de minutieuses recherches dans le château. La Duchesse ne parla pas de ce fait pendant longtemps; mais son âme fu inondée de paix et comme détendue. Ce dor de Dieu — toute joie, quand elle est pure n'est-elle pas un don de Dieu? — la rem plit de gratitude. Et ces mots : « Pardon nez de cœur à vos ennemis », se gravèren si profondément en elle que, d'après so aveu, ils l'éclairèrent en toute rencontre

Une autre fois, croyant être dans un prairie délicieuse, toute pleine de fleurs e arrosée d'une eau limpide, elle aperçut, su le bord opposé du ruisseau, M. de Montmo rency souriant et doux, comme il lui appa raissait toujours, vivant ou mort. « Ah ! es ce vous? » s'écria-t-elle ; et elle courut a ruisseau pour le traverser. « Attendez, l dit son mari ; je vais vous en faciliter le pa sage. » Et, se baissant, il ramassait du sab pour lui préparer une place où mettre pied ; tandis que la Duchesse lui tendait l bras, elle s'éveilla, et la chère image s'év

nouit. Mais l'impression en resta profonde. Marie-Félice vit dans les secours que le Duc lui avait offerts pour qu'elle allât à lui, une marque de l'appui que son cher Henri serait pour elle auprès de Dieu. Et elle s'adressa à lui, dans ses prières, avec sa naïve confiance d'épouse.

Enfin un dernier songe lui enleva son désir constant de la mort. Elle crut être condamnée à avoir la tête tranchée, et déjà elle se réjouissait de se trouver si près du but, quand, au moment où l'on allait lui donner le coup mortel, elle fut saisie d'une telle appréhension des jugements de Dieu qu'elle frissonnait d'épouvante, toute couverte d'une sueur glacée. Elle comprit alors quelle distance il y a entre la force de la passion et l'infirmité d'une nature que la grâce ne soutient pas, et elle n'envisagea plus qu'avec crainte cette heure décisive.

Que ceux qui n'ont pas aimé et n'ont pas souffert sourient de ces rêves ! Un côté mystérieux et doux de l'âme humaine leur est

fermé. Pour Marie-Félice, ils furent le point de départ d'une sorte de relèvement moral. Puisque Henri était pour toujours heureux ; puisque du ciel il veillait sur elle avec la même tendresse ; puisque, enfin, la mort était si redoutable, elle s'abandonna à Dieu, pour accepter une vie qui lui semblait jusque-là insupportable. Et, dans sa haute raison, elle voulut commencer à tout disposer pour un nouveau genre d'existence. Le R. P. des Ursins lui écrivait qu'il espérait obtenir très prochainement sa mise en liberté. Bientôt une lettre de cachet du Roi vint lui confirmer ces paroles, lui laissant toute latitude de se retirer où il lui plairait. L'exempt étant venu la féliciter : « Le contentement est pour vous, lui dit-elle gravement ; vous retournez chez vous, où vous trouverez votre femme et vos enfants que vous aimez ; mais, pour moi qui n'ai plus à chercher en la vie que Dieu seul, je ne me réjouis pas de changer de demeure, puisqu'Il est également en tout lieu. »

Elle avait résolu, au sortir du château, de se retirer dans un couvent ; cependant, elle ne pensait pas alors à prendre le voile, mettant tous ses soins à poursuivre la réhabilitation de son mari et voulant aussi ravoir son corps auprès d'elle. Une de ses premières paroles, après la mort de M. de Montmorency, avait été « qu'elle vivrait et mourrait auprès de son tombeau ». Comment le pourrait-elle ? C'était assez obscur à ses yeux, « le séjour de Toulouse lui semblant effroyable ». Mais cette pensée ne l'abandonnait pas. Ses affaires, encore très embrouillées, la retenaient aussi. On remarquera, dans toute la suite de sa vie, cette sagesse qui est comme la note dominante de son caractère et qui la guida dans toutes ses résolutions.

Dès qu'elle eut écrit ses projets au R. P. Arnoux, celui-ci l'encouragea vivement : « Votre résolution est digne de vous et de la mémoire du défunt, qui vous aimera encore plus dans cette condition, comme plus appro-

chante de celle qu'il possède. Aussi n'y a-t-il plus rien sur la terre pour vous. » Et ailleurs : « Je ne crois pas que vous puissiez faire chose plus agréable à celui que vous aimez sans pair, et que Dieu va, de jour à autre, comblant de cette gloire solide et indisputable qui est due aux mérites et aux miracles de sa fin. Il faut que je vous avoue qu'au lieu de le plaindre, et vous avec, je bénis Dieu dix mille fois le jour de ce qu'il a tiré d'un si funeste accident une conclusion si contraire aux jugements des hommes. Les saints invoquent le Dieu d'Abraham et de David, et moi j'appelle à toute heure le Dieu de Montmorency... Soyez résolue et héroïne, digne veuve d'un cœur qui n'a rien de pareil en terre. Adieu, Madame; la vie qui vous reste, et à moi, a cela de mauvais, qu'elle nous dilaye le bien de l'embrasser, et cela de bon, qu'elle nous rend capables d'imiter ses vertus, etc. »

Il ne restait plus qu'à prendre les derniers arrangements avec le monastère de la Visi-

ation. C'était vers cet ordre que la Duchesse
nclinait ; sa dévotion au bienheureux Fran-
ois de Sales et son affection pour Mme de
Chantal l'y poussaient. Et puis la douceur, la
uave délicatesse que l'aimable saint a laissée
omme un sceau sur son œuvre, convenaient
ien à ce cœur brisé. Elle ne fut pas déçue
ans son espérance. La Mère de Bigny, alors
upérieure, accueillit ses ouvertures avec
oie. On mit à la disposition de Mme de Mont-
norency un appartement complet. Une par-
e de l'antichambre fut transformée en
ratoire, et l'on y peignit la Naissance de
Notre-Seigneur, sa grande dévotion, on s'en
ouvient. L'autel, extrêmement riche, était
ominé par un Christ mourant ; à ses pieds,
n reliquaire de vermeil contenait les der-
iers souvenirs du Duc... Et c'était là tout :
Son Dieu et son époux », les deux uniques
endresses sa vie.

La Duchesse, avec sa discrétion habituelle,
tablit alors des règles invariables, pour que
a présence ne troublât pas la paix du mo-

nastère. Tous les jours, de dix heures du matin à six heures du soir, elle irait dans une maison attenante recevoir ceux qui viendraient vers elle, et passer quelques heures avec tous les gens de sa suite, qui ne pouvaient pas entendre parler de la quitter. Quand elle serait au monastère, ses demoiselles d'honneur ne communiqueraient avec les religieuses que par une permission expresse de la supérieure ; elles n'iraient pas dans les lieux réguliers, n'entreraient et ne sortiraient qu'avec elle, etc. Tout fut établi sur ces bases et fut préparé peu à peu aussi bien que possible ; « le sieur Ranchin (1) ayant visité l'apothicairerie, préféra même ses drogues à toutes celles de la ville ». Les bonnes Sœurs paraissent touchées de la justesse de ses appréciations.

Sur ces entrefaites, le R. P. des Ursins revint à Moulins. Il resta quelques semaines

(1) On le voit, Ranchin avait suivi la Duchesse dans son exil. On parvint cependant à le détacher d'elle, et il retourna peu après en Languedoc.

u château, auprès de sa sœur, édifié et ravi e sa vertu. Marie-Félice ne l'était pas moins e la sienne, et il fallut la force de son aractère pour résister aux instances du bon eligieux, qui voulait l'emmener en Italie. Elle ne pouvait abandonner une patrie que on amour pour son mari avait faite sienne; le pensait aussi, avec raison, trouver plus e liberté, pour s'approcher de Dieu, dans sa etraite que mêlée à cette cour de Rome, où s parents tenaient les premières places. on frère, touché de ses raisons, la quitta ns insister davantage. Et, le 9 août 1634, duchesse de Montmorency entra au monastère de la Visitation.

CHAPITRE XIV

PREMIÈRES ANNÉES A LA VISITATION. — SON GENRE DE VIE.

I

La Duchesse, en entendant les portes de la Visitation se refermer sur elle, éprouva une impression profonde d'apaisement. Elle se trouvait enfin hors d'un monde où elle avait cruellement souffert, et dans la tranquillité délicieuse de ces pieuses demeures où les bruits du dehors viennent mourir. Ceux qui ont eu le bonheur de vivre quelque temps à l'ombre d'un cloître ; ceux, même, qui n'ont fait qu'y passer, pourvu que leur cœur soit pur, connaissent bien cette sorte d'envelop-pement d'une mystique douceur. Ce n'est pas « la patrie permanente », puisque nous

sommes réduits à n'en avoir pas ici-bas; mais on en pressent l'approche. Déjà on entrevoit des horizons baignés d'une céleste lumière, où passent des brises et des parfums que la terre ignore. C'est sans doute la pureté virginale des âmes que l'on respire et qui, à la fois, élève et repose.

Mais l'heure d'une rupture totale avec le monde n'avait pas encore sonné pour Marie-Félice. Pendant vingt-trois ans, nous verrons sa vie partagée au dehors, entre le monastère et le monde, dans une régularité à peu près invariable. Elle allait, le matin, à l'office avec les religieuses et assistait à la messe de communauté; à dix heures, elle en entendait une seconde, celle de son aumônier, pour être sûre que ses gens y seraient aussi; et le soir, après les agitations d'une journée passée tout entière à recevoir dans son appartement de la ville, la Duchesse retrouvait, ou dans son oratoire, ou dans la petite chapelle du couvent, la solitude recueillie dont elle avait soif.

La reine Anne d'Autriche, en apprenant sa retraite, lui écrivit de la façon la plus affectueuse. De son côté, Monsieur (1) envoya le comte de Grammont porter à sa cousine, avec une lettre pleine de sympathie, l'annonce de sa prochaine visite. Gaston avait hésité longtemps, craignant de renouveler ses douleurs ; à la fin, s'étant décidé à la voir, il passa plusieurs heures avec elle et sortit inondé de larmes. « Elle parla toujours en sage, dit-il, mais aujourd'hui elle parle comme une sainte. Ses ennemis sont ceux dont elle n'a pas le mot à dire. » Et, devant toute sa suite, Monsieur répéta hautement que la noble femme n'était pour rien dans la révolte, racontant dans ses moindres détails l'entrevue de Béziers (2). Et ce prince, insou-

(1) Après sa sortie du royaume, à la suite de l'exécution du Duc, il était rentré en grâce, tandis que Marie de Médicis, à qui on avait refusé la permission de revenir en France, se retirait à Anvers (1634). Voir Mme d'Arconville, liv. III.

(2) Tout cela a été attesté par des témoins dignes de foi, et en particulier par MM. de Maurens et Gauthier, écuyers de la Duchesse.

ciant et faible plutôt que mauvais, ne cessa jusqu'à la fin de témoigner à sa cousine son affectueuse admiration (1).

Un mois à peine après son entrée, la Duchesse retourna à Bourbon, et, dans sa naïve confiance, elle demanda à son mari de lui obtenir la santé. Il l'écouta si bien qu'elle se trouva toute transformée, et, ayant fait part de cette amélioration au R. P. Arnoux : « Je me contenterai, répondit-il, d'admirer la parole, comme prophétique, de celui dont vous dites que le mérite iustifie vos prétendues faiblesses. Il m'assura, deux heures avant sa mort, me serrant fortement la main, que la rudesse de ce coup rendrait votre courage plus dur que le marbre et votre santé meilleure que jamais, etc. »

Tandis que la Duchesse reprenait des forces, son cher monastère subissait une ter-

(1) Mme de Montmorency se servit à plusieurs reprises des bonnes dispositions de Gaston d'Orléans, pour obtenir le soulagement de la ville de Moulins, par la diminution des impôts exemption des gens de guerre, etc.

rible épreuve. La supérieure, paralysée depuis longtemps, poussée par ses parents et autorisée par l'évêque d'Autun, crut pouvoir aller aux eaux pour essayer de se remettre. C'était une faute contre la règle : la Révérende Mère de Chantal déposa Mme de Bigny pour l'exemple. L'humble supérieure reconnut ses torts, et tout en serait resté là, si la malice ordinaire du monde n'avait grossi et dénaturé cet incident. On accabla les religieuses de mauvais procédés, de propos injurieux ; on conseilla de tous côtés à Mme de Montmorency de choisir un autre asile. Mais, avec sa hauteur d'âme ordinaire, plus elle voyait la Visitation persécutée, plus elle avait hâte d'y revenir. Un jour, un religieux « s'étant permis de faire en chaire aux pauvres Sœurs de Sainte-Marie des corrections aussi véhémentes que mal prétextées », la Duchesse sortit avec toute sa suite au milieu du sermon. La leçon était sévère : elle suffit à remettre les choses au point. Un couvent dont une femme de cette vertu prenait ainsi

la défense devait être digne de tout respect.

L'arrivée de la Révérende Mère de Bréchard acheva de calmer les esprits. C'était une âme ardente, héroïque, dévorée d'amour de Dieu, qui avait traversé les épreuves les plus singulières (1). Dès qu'elle la vit, la Duchesse se sentit fortement attirée vers elle; cachée derrière les religieuses, elle écoutait ses paroles enflammées, sur le sacrifice. Et, se demandant ce qu'elle pourrait encore donner à Dieu, qui lui avait tout pris, elle brûla, après une de ces instructions, toutes les lettres de son cher Henri, seul trésor qui lui restât au monde (2). « Il n'y a rien de si doux dont le sacrifice ne soit meilleur (3). »

(1) Voir l'*Histoire de sainte Chantal*, par Mgr Bougaud, p. 381-387. « Ma fille, lui avait dit Mgr de Genève, la rencontrant, hésitante et désolée, à Monthelon, vous contenteriez-vous de courir le même prix que Mme de Chantal ? » Elle accepta avec joie et devint une des plus illustres compagnes de la sainte.

(2) A l'exception des deux dernières, conservées à la Visitation de Moulins jusqu'à la Révolution.

(3) Mme Swetchine.

Bien que l'humilité de Marie-Félice la portât à dérober à tous les yeux les efforts qu'elle faisait, Mme de Bréchard comprit vite ce que valait cette âme, « dont l'amour pour Dieu était à l'épreuve de tout ». Elle lui conseilla de s'occuper des religieuses et de leur parler souvent, « espérant un grand avancement pour elles de ses avis ». Jusque-là, la Duchesse recevait les Sœurs avec bienveillance, mais ses larmes constantes lui laissaient rarement la liberté d'ajouter quelques mots à l'affabilité de son accueil. Depuis, surmontant son besoin de silence et de solitude, elle donna libre accès à toutes auprès d'elle, et s'occupa activement de celles qui le désiraient. Elle réunissait les plus jeunes, les félicitant d'être entrées de bonne heure au service d'un si bon Maître. « Si vous saviez, disait-elle humblement, comme les mauvaises habitudes sont difficiles à déraciner ! » Elle les encourageait en ce qui pouvait leur paraître pénible, et employait mille industries pour leur adoucir l'observance de

la règle. Quelques-unes lui ayant avoué simplement que le lever du matin leur coûtait beaucoup, la Duchesse leur proposa aimablement « d'entreprendre à qui serait la première au chœur ». Elle s'y rendit, malgré ses infirmités et ses insommies, et quand elle les vit bien habituées : « N'est-il pas vrai, disait-elle souriante, qu'il ne fallait qu'un peu de détermination ? » Son grand et noble cœur n'admettait pas qu'on pût agir par un autre motif que celui de l'amour de Dieu. Elle y revenait sans cesse, et avec tant de force, que la ferveur redoubla parmi celles qu'elle appelait affectueusement ses novices. Sa conduite avec les malades n'était pas moins parfaite. Elle leur envoyait ce qu'on servait de plus délicat à sa table et les traitait avec tant de compassion, qu'à sa seule approche les pauvres Sœurs se sentaient soulagées. Et, s'en apercevant avec joie : « Allons charmer leur mal », disait-elle gracieusement.

II

Si elle semblait s'oublier elle-même et cacher aux yeux des autres la plaie toujours saignante de sa douleur, Dieu la récompensait en lui envoyant, de fois à autre, quelque lumière ou quelque consolation plus vive sur son époux bien-aimé. Ainsi, le marquis de Villars lui écrivait qu'un humble Frère, favorisé du don des miracles, « vit ce bon seigneur (le Duc) qui lui apparut avec un corps lumineux, et, le considérant, il reconnut bien distinctement le visage et la vraie ressemblance de feu Monsieur, et resta très consolé de cette vision » (1). Ainsi encore elle put mener à bien un de ses plus chers pro-

(1) Deux ans avant sa mort, le Duc avait vu le même Frère en extase et soulevé de terre; comme il s'approchait, saisi d'admiration, pour lui baiser les pieds, ce saint religieux les retira vivement. Interrogé là-dessus par son supérieur : « Ah! répondit le Frère, il est trop près de la gloire des bienheureux. »

ets. Le Duc, à l'heure de la mort, avait légué on cœur aux Jésuites de Toulouse. Mme de Montmorency obtint qu'un don si précieux ût placé dans un sanctuaire digne de lui. Elle fit venir des dessins pour la chapelle et le mausolée, et envoya 18,000 livres pour qu'on les exécutât à ses frais. Les choses raînèrent en longueur près de deux ans; nais enfin « Dieu lui donna la joie de loger n terre ce cœur qu'Il avait pris dans son ein » (1), et l'on peut imaginer avec quelle motion profonde elle le fit !

Vers la même époque, entrant un jour au hœur, son âme fut illuminée d'une lumière urnaturelle, sur laquelle elle refusa de 'expliquer, sauf avec le Révérend Père Arnoux. Quelle fut cette grâce « qui produi-it en elle un changement pareil à celui d'eau n vin aux noces de Cana », et qui la déta-ha de la terre « sans rien rabattre de son mmortelle tendresse » (2)? Nous en som-

(1) Lettre du R. P. Arnoux.
(2) Lettre du R. P. Arnoux.

mes réduits à des conjectures ; mais cette transfiguration intime se refléta sur son beau visage. A son aspect si imposant, à sa majesté naturelle, se joignit une douceur céleste : la douceur divine, qui ne se venge pas, qui oublie et qui pardonne. Elle donna bientôt la mesure de cette mansuétude. Un des officiers du Duc, un des plus acharnés lors de son procès, passant à Moulins, tomba dangereusement malade et dans une extrême misère. Mme de Montmorency, en l'apprenant, lui envoya son médecin, ses femmes et tous les secours possibles ; à son décès, elle fit dire des messes pour le repos de son âme et voulut consoler elle-même sa veuve. « Mes Sœurs, disait le Père de Lingendes, si vous saviez d'où madame est venue et où elle est présentement, vous connaîtriez ce que peut la grâce. »

Celui qui rendait d'elle ce témoignage était, depuis 1637, à même de la connaître à fond. Sur le conseil du Révérend Père Arnoux, qu'une politique mesquine et jalouse

enait éloigné de Moulins, la Duchesse confia on âme à ce nouveau guide, alors en grand enom de sainteté. Elle voulut d'abord lui ıire une confession de toute sa vie, et mploya un mois entier à la préparer. La roiture absolue de ses aveux, sa douleur des ıoindres fautes, enfin son désir grandissant e la perfection, marquèrent un nouveau pas ans son avancement spirituel. Voyant où ouvait monter cette âme, le Père de Linendes, au lieu de l'entretenir dans ses egrets, ou même, comme le Père Arnoux, e proposer à son imitation l'exemple du)uc, ne prononça jamais ce nom si cher et e lui parla plus que de Dieu. Avec sa simpliité ordinaire, Marie-Félice lui confiait pour ınt tous les souvenirs et toute la tendresse ont elle vivait, sans se plaindre de son ıdifférence, et sans rester moins docile à sa onduite (1). D'après ses avis, elle garda son

(1) Elle obtint même, à plusieurs reprises, qu'on laissât le ère de Lingendes à Moulins. Une première fois elle écrivit au évérend Père général des Jésuites : « Mon nom ne sera pas

train ordinaire : les cinq femmes de sa suite, les écuyers, secrétaire, maître d'hôtel, etc., que sa haute situation demandait. Elle veillait sur eux avec la sagesse et la sollicitude que nous avons vues éclater en Languedoc, et sa maison fut partout un modèle de dignité et de tenue. Quant à ses charités, elles n'eurent plus de bornes. A part ses aumônes générales et de tous les jours, elle atteignait autant qu'elle le pouvait toutes les classes de

inconnu à votre paternité, puisqu'un de ceux qui le porten a l'honneur d'être de ses enfants, ni mon malheur ignoré d'elle ayant éclaté par beaucoup de raisons comme le plus grand qu soit jamais arrivé à personne. Ce coup qui m'a esté si rude e toutes ces circonstances m'a rendue la plus misérable des créa tures, et je puis dire avec vérité que depuis quatre années rie ne m'a esté favorable que l'élection que V. P. a faite d R. P. de Lingendes pour recteur à Moulins. J'ose espérer l continuation de cette grâce, et je la demande avec tous les sen timents d'une âme bien affligée qui sont regardés des personne du monde avec mépris, mais avec considération de ceux dan lesquels la charité règne. »

En 1643, nouvelles instances de la Duchesse. La famille de Ursins obtint alors qu'on envoyât en France le Père Godifredy ami intime du duc de Bracciano, pour essayer de détermine Mme de Montmorency à revenir en Italie. Devant le refus d Marie-Félicie, on laissa le R. P. de Lingendes continuer so rectorat.

malheureux. Elle dotait les jeunes filles, pour le couvent ou pour le mariage, en plaçait d'autres en service, « après les avoir fait habiller proprement », car, dans sa prévoyance délicate, elle ne voulait pas qu'elles eussent à rougir de leur misère. Elle améliorait le régime des prisonniers, rachetait les outils des ouvriers saisis pour dette, pourvoyait à l'éducation des enfants, etc. « La joie que j'ai eue à soulager, disait-elle une fois, m'a tenu lieu de consolation dans un temps où je ne pouvais en recevoir nulle autre. » Il nous faut choisir entre mille traits charmants. Ici, c'est un pauvre prêtre dans la misère à qui elle envoyait, par une voie détournée, de généreux honoraires de messe, et qu'elle recevait à sa table. Là, c'est une religieuse de la Visitation à qui elle demandait quelques ouvertures sur ses affaires de famille ; la voyant un jour plus triste : « N'est-il pas vrai, dit-elle, que vous avez vu votre père ? Je ne laisserai point de faire ce dont vous ne me voulez point prier. » Et, lui met-

tant une somme importante dans les mains : « Je vous pardonne, ajouta-t-elle avec sa grâce habituelle, mais à la condition que vous lui direz mon désir de le servir. »

Et les soldats du Duc! Il en venait de tous les pays du monde, car il suffisait de prononcer le nom de M. de Montmorency pour se retirer comblé d'aumônes. C'était une procession interminable. Et si l'on démontrait à Marie-Félice qu'il était impossible que tous ces gens-là eussent servi sous les ordres de son mari : « S'ils sont trompeurs, Dieu est fidèle », répondait-elle avec son calme sourire ; et elle ne consentit jamais à laisser faire le compte des sommes énormes qu'elle donnait.

Son art d'apaiser les différends était aussi très connu. Le comte de Saint-Géran, gouverneur de la province, lui soumettait même des procès criminels difficiles à résoudre, tant cette belle intelligence s'imposait : et combien, par là, délivra-t-elle de prisonniers ! Sa haute situation lui permettait en-

core d'empêcher beaucoup de mal, les duels, les querelles, les vengeances, etc. Trois fois elle retint un gentilhomme prêt à se battre. Elle réconcilia le duc de Vendatour, le comte et la maréchale de Saint-Géran, brouillés par une question d'intérêt. Elle arrangea leurs affaires de famille avec tant d'impartialité qu'elle réussit à les mettre d'accord. Elle rapprocha deux magistrats de Moulins dont la haine divisait toute la ville. Pour les gens d'une condition médiocre, elle simplifiait les choses en payant habituellement pour les plus pauvres. Et, quand ses dames d'honneur, lassées de la voir toujours aux prises avec ces sortes d'affaires, lui disaient qu'elles iraient au moins recevoir à sa place les femmes du peuple : « Dieu n'a pas trouvé que ce fût assez de nous faire servir par ses anges, il est venu lui-même », répondait-elle gravement.

Souvent, au milieu de ses efforts pour le bien, le cœur de la Duchesse se soulevait d'angoisse. Un jour qu'elle essayait, sans y

parvenir, de calmer les désirs de vengeance d'une dame de la ville, Marie-Félice finit par lui dire qu'une volonté résolue arrive à tout, et qu'elle-même, au milieu de ses révoltes, avait pardonné à Richelieu. « Et qu'étiez-vous, en comparaison de ce grand ministre, pour essayer de lui nuire ? » s'écria insolemment cette femme. Tout le sang de la Duchesse, ce sang si ardent et si noble, reflua à son cœur ; mais, dès qu'elle put parler, elle le fit avec sa paix habituelle. La même chose lui arriva avec un simple clerc qui voulait dénoncer avec aigreur un de ses confrères. Comme Mme de Montmorency l'invitait à la mansuétude, il s'emporta jusqu'à l'accabler d'injures grossières, sans parvenir à lui faire perdre sa sérénité. « Personne, dit un des contemporains, ne connaissait mieux que Madame ce qu'on devait à sa qualité, et ne savait mieux qu'elle porter les défauts de respect. » Et comme une dame s'étonnait « que son seul exemple ne suffise pas à faire naître la réconciliation » : « Il ne tiendra qu'à

vous de me permettre de réparer le temps perdu, dit spirituellement la Duchesse, en allant parler à un tel avec qui vous gardez un trop exact silence. » Comment ne pas se rendre? La Duchesse avait remporté une victoire de plus.

En terminant, qu'on nous laisse observer que ces actes et mille autres n'étaient pas un accident dans sa vie, mais *sa vie même.* Secourir, consoler et pardonner, c'étaient les seuls mouvements de cette âme exquise. Et son inconsolable douleur, loin de la rendre dure aux autres, semblait n'avoir fondu sur elle que pour lui mieux apprendre l'art divin de rendre heureux.

CHAPITRE XV

MADAME DE MONTMORENCY ET SAINTE CHANTAL. — PREMIER ESSAI DE LA VIE RELIGIEUSE.

I

En 1638, Mme de Chantal, allant à Paris, voulut s'arrêter à Moulins pour y voir la Duchesse. Cette entrevue si rapide — huit jours à peine — fut pour l'une et pour l'autre d'une immense douceur. La vénérable Mère, qui, au dire de Marie-Félice, « réunissait ce que la nature a de plus charmant et la grâce de plus divin », avait passé, on le sait, par toutes les vicissitudes humaines. Épouse et mère incomparable, elle s'était vu enlever successivement son mari, son angélique fille Marie-Aimée, son fils unique, sans que chaque douleur fît autre chose que la rappro-

cher du ciel. Mais Dieu avait mis auprès d'elle un secours inappréciable en la personne de saint François de Sales. L'union admirable des deux saints a arraché aux plus sceptiques (1), touchés et comme surpris qu'un sentiment pur pût fleurir sur la terre, un hommage de respect attendri. Ensemble ils avaient fondé cet ordre de la Visitation, délicat mélange de mansuétude et de force. Puis, le doux et cher évêque s'était endormi, laissant à la fondatrice le soin de leur œuvre commune. Et maintenant, ne vivant plus qu'en Dieu, Mme de Chantal (2) apparut à Marie-Félice comme un secours providentiel. Certes, si jamais un noble cœur s'était penché sur celui de l'inconsolable veuve, c'était bien à cette heure. Et quelle lumière ce fut pour elle ! Dans leurs longs et graves entretiens, la bienheureuse la poussa de plus en plus vers cet amour brûlant de Dieu,

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi : Saint François de Sales.*

(2) Elle avait alors soixante-six ans.

l'unique voie de la sainteté. Redisons-le encore : Dieu n'éteint pas les pures tendresses humaines; il est doux aux larmes, et il bénit les souvenirs immortels. Mais heureuses les âmes qui, au-dessus de ce monde, sont attirées par lui !

Avez-vous vu, au bord de la mer, ces pierres sombres et ternes que rien ne distingue du sable des grèves? Qu'une vague arrive, qu'elle les emporte au fond des eaux, et on les voit étinceler, limpides et brillantes. Ce sont les mêmes cependant; mais l'eau profonde les a pénétrées. Et ainsi de nos pauvres cœurs humains. Ils sont bien les mêmes quand l'amour divin les a saisis, gardant chacun leur nature et leurs tendresses, mais avec une transparence de pureté, avec un rayonnement de joie qu'ils ne connaissaient pas sur les rivages terrestres, avant d'être jetés dans cet océan de l'immensité de Dieu !

Après le départ de Mme de Chantal, une correspondance active s'échangea entre elle et la Duchesse. Nous ne résistons pas au

plaisir d'en donner quelques fragments (1) :

« Puisque la divine Providence vous a avantagée d'un naturel si capable d'aimer, et a retiré à soi l'objet qui vous occupait, ô Dieu ! ma très chère madame, aimez, aimez tendrement et fortement Celui qui ne peut jamais être assez aimé. Votre cœur est fait pour cela. » Et ailleurs : « Mais que fait votre digne cœur, Madame ? Je m'assure qu'il se tient toujours au-dessus de ce qui n'est point Dieu, et au-dessous de son divin vouloir... Croyez que Dieu m'a donnée à vous si intimement qu'il ne s'y peut rien ajouter. »

De son côté, Mme de Montmorency lui racontait tout ce qui se passait en elle. Guérie d'une sciatique douloureuse, après une neuvaine à saint Joseph, la Duchesse fit bâtir un oratoire au bon saint, dans l'intérieur du monastère. Quelques Sœurs s'en alarmèrent, le trouvant trop riche. « Celui

(1) Ces lettres de la sainte étaient gardées, comme toutes celles que nous citons, à la Visitation de Moulins. Celles de la Duchesse n'ont pas été conservées.

qui donne le fait à son gré », répondit l'aimable sainte, consultée par son amie. Elle allait être appelée à décider d'une question autrement grave.

II

Depuis son départ, les désirs de la Duchesse pour la vie religieuse s'étaient réveillés plus vifs que jamais (1639). Elle en parla au P. de Lingendes; mais, ne recevant pas de réponse, Marie-Félice pensa qu'il ne l'en jugeait pas encore digne. Pendant deux ans, elle n'osa renouveler sa demande, et se contenta de tout disposer pour son entrée. Elle sollicita et obtint des lettres de naturalisation, et tâcha de faire l'essai de ses forces sans en rien dire à personne. Elle se leva avec la communauté; prit les mêmes heures d'oraison, de lecture, d'office, de silence; renonça à toutes les recherches de la table, aux parfums, qu'elle aimait extrêmement, à

es exquises et délicates exagérations de ropreté, « triant les herbes de l'apothiquaierie » et rendant aux malades les soins les lus répugnants. Puis, sentant que rien de out cela ne lui serait impossible, — que sont es choses extérieures devant une volonté ésolue ? — elle écrivit à la vénérable Mère, a suppliant de venir elle-même la préparer à rendre le voile ; mais l'opposition de Mgr de enève (1) rendit ce projet irréalisable.

Cependant, le R. P. de Lingendes ayant emandé à la Duchesse d'écrire ses raisons our et contre la vie religieuse, elle le fit vec sa rectitude ordinaire. C'était, entre utres raisons affirmatives, le désir qu'elle n avait eu dès son enfance, désir qui la eprenait plus tard, quand la pensée du veuage lui traversait l'esprit ; son impuissance à rien faire de bien, livrée à ellemême ; un profond besoin de paix pour le este de sa vie et pour l'heure de sa mort...

(1) François-Auguste de Sales, neveu du Saint.

Elle n'avait aucune raison contraire. Autrefois, « elle espérait pouvoir rétablir la mémoire du pauvre Monsieur », mais, depuis que la naissance du Dauphin (Louis XIV) avait fermé à Gaston d'Orléans les issues du trône, elle s'abandonnait à Dieu.

Le P. de Lingendes l'approuva, malgré l'état encore embrouillé de ses affaires, et, ne voyant plus d'obstacle, la Duchesse fit avec joie ses derniers apprêts. Elle assigna à ses gens une somme dont les revenus excédaient les gages de chacun, et leur abandonna son logement de la ville, pour y demeurer jusqu'à leur mort, s'ils le voulaient. Mais, quand elle leur annonça sa résolution, ils éclatèrent en cris et en pleurs, si bien qu'elle-même, et les Sœurs qui l'accompagnaient, ne purent retenir leurs larmes. Elle leur promit de les revoir tous les jours, et garda sa femme de chambre, qui voulut entrer au noviciat, et sa dame d'honneur, qui obtint de passer ces dernières heures dans le monastère. Dans l'excès de son chagrin, Mme de la Barge lui

répétait qu'elle faisait une folie et que le P. de Lingendes ne l'approuvait pas. Une Sœur, entrant par hasard, trouva madame tout émue, et, après lui en avoir donné l'explication : « J'aimerais mieux mourir, ajouta l'humble femme, que de ne pas faire en ceci ce que Dieu veut de moi. » La religieuse, très édifiée, lui conseilla de consulter le bon Père. « Ma Sœur, dit le lendemain la Duchesse toute joyeuse, il m'a dit que l'Évangile n'était point Évangile, ou que mon appel était de Dieu. »

Immédiatement elle demanda à la communauté, en la forme accoutumée, si on voulait bien la recevoir comme postulante. Les Sœurs, ravies dans leur affection pour elle, « l'allèrent trouver pour la remercier de l'honneur qu'elle leur faisait ». Et, ayant écrit sur l'heure à Mme de Chantal, Mme de Montmorency en reçut la réponse suivante :

« Madame et, par la divine grâce, notre vraie et uniquement aimée sœur, je bénis et je remercie la souveraine providence de

notre bon Dieu d'avoir fait éclater si hautement en vous les effets et le pouvoir de son divin amour, pour sa très grande gloire et pour l'honneur et le bonheur de notre petite congrégation. O ma très chère sœur et bien-aimée de Dieu, que vous avez rempli mon âme d'une grande consolation!... Quel bonheur ce me serait de voiler une âme si disposée à faire revivre le vrai esprit de notre bienheureux Père d'une manière si élevée! Je suis de cœur votre pauvre très humble et très indigne sœur et servante, toute, toute vôtre en Notre-Seigneur.

« Jeanne-Françoise FREMIOT. »

Dès ce moment la Duchesse prit son rang comme la dernière des postulantes, allant même après sa femme de chambre, entrée deux jours avant elle. La Mère de Chastelluz (1) n'eut qu'une difficulté, celle de

(1) « Esprit clair, net, vif, lumineux et pénétrant », écrivait d'elle la Mère de Bréchard. Voir le résumé de sa vie dans M. BOUGAUD, *Histoire de sainte Chantal,* liv. II, p. 48-53.

modérer son zèle. Elle défendit qu'on l'appelât madame, ne voulut plus souffrir aucune distinction, et s'il lui semblait qu'on la ménageait plus que les autres : « On ne me croit pas capable de faire comme elles », disait-elle. Elle suppliait les Sœurs de l'avertir de ses moindres fautes, cachant autant qu'elle le pouvait à tous les yeux ses actes de vertu. Elle portait jusque-là une bague où, sous un diamant, se trouvait peinte une miniature délicieuse du Duc. Sa joie était de regarder le portrait de son mari et de le faire admirer aux autres ; elle s'en défit à cette époque, et le diamant alla orner un ostensoir qu'elle offrit plus tard à la communauté. Elle ne voulut jamais qu'on lui en parlât, et si on le faisait : « Il n'était pas très ressemblant », disait-elle en rougissant, pour voiler son sacrifice.

Deux mois se passèrent ainsi, quand, enfin après bien des supplications et des démarches, l'évêque de Genève consentit à laisser partir Mme de Chantal. Elle arriva à Mou-

18

lins en août 1641, et, ravie de voir la Duchesse « vivre avec plus de bassesse et d'humilité que si c'était une petite paysanne (1) », elle se chargea entièrement de sa direction. Avec sa largeur de vue habituelle, désintéressée et généreuse, la fondatrice lui conseilla de retarder sa prise d'habit jusqu'au règlement définitif de ses affaires, « de renvoyer sa dot à messieurs ses parents, et de ne pas faire la Visitation de Moulins trop riche ». Ces points une fois réglés, la bienheureuse se donna alors au perfectionnement de cette âme. « C'est mon ouvrage de délices », disait-elle. Et quelle correspondance elle y trouva ! Une fois, la voyant toute fondue en pleurs à l'anniversaire du jour où son mari lui avait dit adieu, et sachant que toutes ces dates douloureuses la jetaient dans la désolation, elle lui serra fortement la main, et la regardant avec une immense douceur : « Or sus, chère madame, c'est assez pleurer ; il ne fau-

(1) Lettre circulaire de Mme de Chantal à l'Ordre de la Visitation, au moment de sa mort.

dra plus le faire désormais », lui dit-elle. Dès ce moment, la Duchesse sécha ses larmes et garda extérieurement une égalité extraordinaire.

En tout c'était la même docilité d'enfant. Pour mieux vaincre ses ressentiments, Marie-Félice avait décidé de fonder un monastère de la Visitation à Toulouse, pour les filles de ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à la mort du Duc. Un ecclésiastique du Languedoc venant arrêter les dernières conditions, elle alla consulter sa sainte amie, ne doutant pas de son assentiment. Contre son attente, la vénérable Mère lui répondit qu'elle préférerait voir soutenir une maison déjà fondée, et, sans objecter un mot, la Duchesse se soumit. « Madame est la personne de la plus haute sainteté que je connaisse sur la terre », disait un jour Mme de Chantal. Et si l'on pense que celle qui parlait ainsi joignait à une perfection consommée le jugement le plus sûr, on aura une idée de la valeur de ce témoignage.

Au bout de six semaines, la reine Anne d'Autriche réclama à Paris la présence de la « sainte ». « Croyez, madame, écrivait la Bienheureuse à son amie, que nous demeurerons ici le moins qu'il me sera possible, et que Dieu m'a donnée à vous si intimement qu'il ne s'y peut rien ajouter. » Et ailleurs : « Je trouve le temps bien long d'apprendre de vos nouvelles. De vous dire, ma chère madame, combien il me tarde de recevoir la consolation de vous revoir, je pense qu'il serait superflu. » Et encore : « Votre douce lettre a pénétré mon cœur que Dieu vous a tout dédié et tout à fait donné, et je suis consolée de me sentir vôtre pour être plus intimement et invariablement, sans si, ni exception, tout à fait à notre bon Dieu. Car voilà notre unique prétention dont je bénis et remercie l'infinie bonté. »

Cette belle âme, si près de quitter ce monde, semblait redoubler de bonté et d'affection. Son retour fut une vraie fête (4 décembre 1641). Mais, dès le lendemain, une

fièvre si violente la saisit qu'il fut impossible de se faire illusion. La communauté s'épuisait en prières ; la consternation de la Duchesse, qui ne quittait pas la chambre de la malade, faisait pitié. Le jour même de sa mort, la vénérable Mère voulut l'entretenir plus de deux heures. Puis, l'embrassant avec beaucoup de tendresse : « Je vous conjure, au nom de Dieu, de vous consoler sur cette séparation, puisque c'est Lui qui l'a faite », dit-elle. Ce furent presque ses dernières paroles dans cette agonie sereine. Vers six heures, le soir, le P. de Lingendes lui demandant si elle ne voulait pas aller vers Dieu : « Oui, mon père, j'y vais, murmura-t-elle. Jésus, Jésus, Jésus (1) ! » Et son cœur cessa de battre dans cette extase (13 décembre 1641).

« Après la mort de M. de Montmorency, je n'ai pas eu de douleur plus vive », avouait plus tard la Duchesse. Elle-même rendit à la

(1) L'abbé Bougaud, *Vie de sainte Chantal,* liv. II.

Bienheureuse les derniers offices qu'il lui était possible de remplir près d'elle. Son corps, soigneusement embaumé, fut ramené à Annecy, pour que, selon son désir, elle pût reposer auprès de saint François de Sales. Et sa chambre, transformée en oratoire, garda — relique précieuse entre toutes — le cœur même de la sainte; Marie-Félice n'avait pu s'en séparer.

Cette perte aurait été irréparable, si l'influence de Mme de Chantal ne s'était étendue au delà de la séparation suprême; mais la trace marquée par elle fut ineffaçable. Dans les dernières heures d'entretien, la fondatrice avait insisté pour que Marie-Félice ne rentrât au noviciat qu'après avoir fini ses arrangements de fortune; qu'elle se laissât soigner simplement, acceptant une Sœur à son service; enfin, pour sa vie spirituelle, qu'elle fît moins de retours sur elle-même et ne pensât qu'à Dieu, en gardant les plus petites observances : car rien n'est petit quand l'intention est grande. La Duchesse

attacha donc à sa personne la bonne Sœur Genin, après la mort de sa femme de chambre, qu'elle soigna comme une mère ; pendant quinze ans, par respect pour sa sainte amie, elle retarda son entrée en religion, et désormais elle simplifia sa vie intérieure, s'oubliant presque elle-même et ne regardant plus que Dieu.

Mme de Chantal ayant aussi conseillé « de faire entrer gratuitement des filles dans le monastère », la Duchesse en dota quatre et voulut que, à sa considération, on les ménageât moins que les autres, pour les rendre plus parfaites. Rien, du reste, ne stimulait autant ces jeunes novices que la bonté de leur protectrice. En même temps, Marie-Félice continuait à tout venant ses dons royaux : aux chanoines de Lodève, pour leur châsse de saint Fulcrand ; aux hospitalières venant s'établir à Moulins ; à la Visitation d'Annecy, qui voulait faire un oratoire digne des restes de sainte Chantal ; et, avec cela, les aumônes journalières. Mais sa simpli-

cité était telle, dans le monastère, que les Sœurs converses trouvèrent toute naturelle la pensée qu'elle eut alors d'entrer dans leurs rangs. Son peu de force la convainquit vite de son impuissance ; mais, combien de fois, voyant arriver les humbles Sœurs à la récréation, les appela-t-elle, leur demandant gracieusement « de ne se point embarrasser de cérémonies auprès d'elle, car elle était leur vraie sœur »!

III

Et, en même temps, elle avait parfois des retours brusques de sa hauteur naturelle. En 1642, M. de la Meilleraye, neveu de Richelieu, passant par Moulins, envoya un de ses gentilshommes la saluer. La Duchesse se redressa en rougissant : « Il me prend envie de le faire recevoir par ma femme de chambre », murmura-t-elle. Puis, se reprenant : « Il faut vivre selon l'Évangile. J'ai

tort de le blâmer; il craint peut-être d'être indiscret. Et puis, il aimait le pauvre Monsieur. » Et elle descendit au parloir.

La même année, le bruit des clairons et des hautbois annonçant l'entrée de la cour à Moulins, Marie-Félice tressaillit si violemment « que l'agenouilloir sur lequel elle s'appuyait en tremblait »; et, bien que ses sanglots l'empêchassent de prononcer une parole, elle voulut rester au chœur jusqu'à la fin. A peine arrivé, Louis XIII lui dépêcha un de ses officiers. Elle descendit, se soutenant à peine, et, à sa vue, l'envoyé du Roi ne put cacher son émotion. « Monsieur, dit-elle avec douceur, vous direz, s'il vous plaît, au Roi que j'ai été bien surprise que Sa Majesté conserve encore en son souvenir une si malheureuse créature. »

A peine était-elle un peu calmée qu'on lui annonça un émissaire de Richelieu. La Sœur qui l'accompagnait, l'encourageant à supporter cette visite par esprit chrétien : « Hors de ce motif, rien au monde ne m'y

ferait aller », répondit-elle. Et, s'approchant du gentilhomme incliné devant elle qui balbutiait quelques mots : « Monsieur, dites à votre maître que mes larmes parlent pour moi et que je suis sa servante. » Le Roi, en entendant rapporter ses réponses, s'écria avec admiration : « Ce sera toujours la sage. » Et les anges, qui voyaient son cœur brisé, pensaient sans doute que c'était déjà « la sainte ».

Aussi lorsque, quelques mois après (4 décembre 1642), la nouvelle de la mort du cardinal (1) vint surprendre la Duchesse, son visage refléta un recueillement extraordinaire. « Tout est fait pour lui », dit-elle ; et envoyant demander un grand nombre de messes : « Rien ne peut à présent le servir que les prières, et c'est peut-être ce qu'on songera le moins à lui donner ; il faut que la charité chrétienne supplée à l'oubli du

(1) Richelieu fut peu regretté. Louis XIII, à l'annonce de la mort, se contenta de dire : « Il est mort un grand politique », sans donner la moindre trace d'émotion. (*Mémoires de Pontis*, année 1642, p. 631).

monde. » Cette charité, Marie-Félice la pratiqua jusqu'au bout. Non seulement aucune parole amère ne sortit de ses lèvres, mais elle arrêta les malédictions et les murmures des siens. Ce ministre, si implacable dans ses vengeances, avait aimé passionnément la France et avait fait sa grandeur ; peut-être la Duchesse le sentit-elle confusément. Quoi qu'il en soit, elle avait pardonné depuis longtemps, et, comme pour tous les cœurs vraiment hauts, la mort de son ennemi mit à jamais un sceau sur ses lèvres : on ne doit prononcer sur une tombe que des paroles de paix.

Quelques mois auparavant (3 juillet 1642), Marie de Médicis avait terminé sa triste odyssée à Cologne, dans toutes les misères et le délaissement de l'exil (1). La Duchesse n'oubliait pas les bontés passées de la Reine mère. Elle la fit visiter deux fois en Angleterre (2), et elle apprit avec émotion la fin

(1) Voir Mme d'Arconville, liv. III.

(2) Marie de Médicis chargea le gentilhomme de la Duchesse

chrétienne de la malheureuse Reine. Enfin, comme si tous ceux qui avaient joué un rôle important dans sa vie devaient disparaître à la fois, Louis XIII alla rejoindre sa mère et son ministre, le 14 mai 1643. Marie-Félice écrivit à Anne d'Autriche :

« Puisque Votre Majesté a eu la bonté de plaindre mon malheur, je me promets qu'elle aura encore celle de voir agréablement l'assurance que je luy donne qu'en quelque estast qu'il m'ayt réduite j'ay conservé pour Votre Majesté les sentimens de respect, d'honneur et d'estime très particuliers et qui m'obligent, dans l'occasion présente de sa grande perte, de luy rendre ce devoir. Mais, connaissant combien il est inutile à sa consolation, je l'accompagne de vœux très ardens vers le ciel afin qu'il départe à Votre Majesté celle qui luy est nécessaire, et qu'il la fasse régner

d'assurer celle-ci « qu'elle tenait son amitié comme celle d'une sainte, sur laquelle les accidents de la vie ne pouvaient rien ». Elle lui fit écrire longuement par le R. P. Suffren. — La Duchesse, à la mort de Marie de Médicis et de Louis XIII, fit chanter solennellement l'office des morts.

aussi heureusement et puissamment sur les cœurs de tous ses peuples que sa vertu peut l'exiger et que l'on a sujet de l'espérer. Ces souhaits sont si justes et si généralement faits, que le témoignage que je rends des miens à Votre Majesté semble superflu. Mais les croyant plus affectionnez et moins intéressez que ceux de beaucoup d'autres, je n'ay pu me dénier la satisfaction d'en assurer Votre Majesté et de luy protester que je seray toute ma vie dans la soumission que doit à Votre Majesté

« Sa très humble, très obéissante et très fidèle sujette et servante

« DES URSINS. »

« Ma cousine, lui répondit la Reine, bien que l'estat ou je suis ne demande que des larmes, et qu'il me soit plus aysé de fournir des soupirs que des paroles, l'afliction que je connais que vous avez de mon indicible perte et l'affection que vous me témoignez en cette rencontre, rompt mon silence pour

ne défaillir à la gratitude que vous méritez de moy. C'est pour vous dire qu'autant que mon extrême douleur est capable de consolation, elle se sent soulagée par la compassion que vous me portez, et je la reçois pour sy grande assurance de la conservation de vostre amitié que je n'en douteray jamais. Aussy vous prié-je de croire que vous éprouverez toujours celle que je vous porte, avec toute la sincérité que vous pouvez désirer de moy qui suis entièrement :

« Vostre bonne cousine

« ANNE. »

« Mme de Montmorency s'est élevée par sa vertu au-dessus du monde », disait encore Anne d'Autriche. « Nous avons tous besoin qu'elle prie pour nous, et elle n'a besoin de personne ; sa constance et sa piété ont triomphé de tous les malheurs du siècle. » Et cette marche vers la perfection ne fut arrêtée que par la mort.

CHAPITRE XVI

HOMMAGES A LA MÉMOIRE DU DUC.

I

« Le temps, qui n'a jamais diminué dans le cœur de cette veuve incomparable l'amour de son cher mari », lui permit enfin d'exécuter ses plus chers projets. La régence qui s'ouvrait lui était favorable : ses persécuteurs venaient de mourir, et la reine Anne d'Autriche ne cessait de témoigner en toutes rencontres, à sa cousine, une affectueuse admiration. Le moment semblait donc opportun pour honorer devant la France entière la mémoire de M. de Montmorency, et la Duchesse fit publier la vie que, depuis longtemps déjà, S. Du Cros écrivait par son ordre. Nous avons sous les yeux l'édition originale de 1643 et l'« epistre » naïve où l'auteur nous

raconte que « hormis le fard (c'est-à-dire le mensonge et l'afféterie) » il a employé tous les ornements qu'il a pu donner à son ouvrage. « Vous n'estiez venue au monde, dit-il à Marie-Félice, que pour servir Dieu ou pour aimer vostre cher espoux. Après avoir perdu ce bien, tous les autres auxquels nous establissons la félicité de cette vie ne sont pas capables de vous faire baisser les yeux... » L'affection touchante qui éclate à chaque page de cette histoire, et l'attrait que prennent les faits racontés par un témoin oculaire, en rendent la lecture extrêmement attrayante. Mais ce n'était encore qu'un premier pas. Desservie jusque-là par les événements et dominée par son esprit de sacrifice, la Duchesse ne parlait plus de faire transporter auprès d'elle le corps de son mari. Ce fut l'austère Père de Lingendes lui-même qui assura Mme de Montmorency « que Dieu, content du sacrifice volontaire de ses désirs, en voulait aujourd'hui l'accomplissement ». Marie-Félice voulut communier pour re-

mettre entre les mains de Dieu toutes les inspirations de sa tendresse : « Mon père, dit-elle ensuite, répondez-moi, je vous prie, que Dieu ne me l'imputera jamais à vanité et que mon action lui sera agréable ; car ce serait trop mal honorer le serviteur que d'entreprendre de le faire contre le gré du maître, et il me semble que je ne le voudrais nullement. »

Lorsqu'elle fut pleinement rassurée, Mme de Montmorency s'occupa de toutes les dispositions à prendre et écrivit d'abord à la Reine, avec une délicatesse et un tact infinis. « Ma cousine, répondit Anne d'Autriche, comme je ne doute point que vous n'ayez sceu les ordres que mon fils et moy avons donnés pour vous faire recevoir la consolation que vous avez désirée pour l'honneur de la mémoire de feu mon cousin, le duc de Montmorency, je vous diray seulement qu'il ne se présentera point d'occasion de vous faire paroître mon affection que je ne vous en donne toutes les meilleures preuves que vous

pourrez attendre de moy, qui suis et seray toujours très véritablement

« Vostre bonne cousine

« Anne. »

Puis ce fut au prince de Condé, à la princesse de Condé et à la duchesse de Ventadour, propres sœurs de son mari, et à quelques autres de ses parents, que la Duchesse soumit son dessein. Ayant reçu de tous une entière approbation, elle envoya à Toulouse ses écuyers M. de Maurens et Gautié, avec une suite nombreuse. M. de Soudeilles, ancien capitaine des gardes de M. de Montmorency, se trouvait alors à Moulins. Marie-Félice l'estimait particulièrement à cause de son affection inaltérable pour le Duc, et parce que, presque seul, il avait essayé de le détourner du parti de Monsieur (1). Aussi, lorsque

(1) « Soudeilles n'en sait rien », écrivait d'Hennery à Richelieu (*Histoire du Languedoc*, t. XII, pièce 539, page 1808). — Soudeille savait tout, au contraire, les *Mémoires* de la Visitation en font foi, et il essaya, par tous les moyens, de détourner son malheureux maître de cette folle entreprise.

ioudeilles offrit son carrosse pour transporer les restes de son maître, elle accepta vec gratitude ce dernier hommage de fidéité.

Après de grandes difficultés avec le chaitre de Saint-Sernin, qui ne voulait pas se essaisir de son précieux dépôt, la châsse e plomb fut enfin ouverte pour constater identité du corps (1er mars 1645) (1). On le rouva intact, dans l'état où il avait été emaumé plus de douze ans auparavant. On laça immédiatement la bière, une fois reermée, dans un carrosse recouvert d'un drap e velours noir lamé d'argent et semé d'écusons aux armes de Montmorency. Huit cheaux tenus en main traînèrent le char funèbre e Toulouse à Moulins; puis venaient tous s gens de la suite en grand deuil. Pour se onformer aux ordres de la cour et éviter les

(1) Il fallut six mois, d'octobre 1644 à mars 1645, un nouau voyage à Paris, les ordres de la Reine et du prince de ondé pour déterminer les chanoines de Toulouse à se séparer ı corps du Duc.

manifestations, on traversait de nuit les grandes villes, s'arrêtant seulement dans les chapelles de village pour y entendre des messes basses. Mais, arrivé sur les terres de M. de Soudeilles, le triste cortège vit venir à sa rencontre toute la noblesse du pays, convoquée par cet ami fidèle. Il avait voulu rendre à son maître mort les mêmes honneurs qui l'auraient accueilli vivant, et les défenses royales avaient été impuissantes à arrêter ce chevaleresque hommage. Après un service solennel chanté dans l'église de Darnoy, on se remit en marche, pour arriver le 16 mars à neuf heures du soir aux portes de la Visitation. Debout dans le chœur, à sa place accoutumée, Mme de Montmorency vit entrer le corps du Duc. Elle ne fit pas un mouvement; quelques larmes silencieuses coulèrent seulement sur ses joues. Mais lorsque les grandes vigiles des morts eurent été chantées, elle témoigna le désir de garder seule ces restes bien-aimés.

Qui pourrait dire ce que fut cette veillée

unèbre ? Qui entendit les mots d'angoisse
ıllant des lèvres tremblantes de la veuve à
'époux dont le corps lui était rendu profané
ɔar la main du bourreau ? Il le lui avait pro-
nis, il revenait vers elle. Mais quel retour !
La jeunesse, l'amour, la joie de vivre, tous
es trésors de bonheur que la mort avait
auchés, semblèrent se dresser devant elle
vec un cri d'agonie. Quoi ! le cœur ne
nourrait donc jamais ? Ces longues années
le résignation, d'anéantissement en Dieu
vaient laissé la plaie aussi vive ? Il fallait de
ouveau subir ce martyre d'appeler sans
ntendre de réponse, de pleurer jusqu'à
'épuisement des larmes, et de se sentir seule,
oujours ?

Cette détresse n'eut qu'une heure. Les
eux de la Duchesse se détachèrent de ce
ercueil et se levèrent vers les réalités invi-
ibles : et ce fut la fin de cette torture. Ce-
ui qu'elle aimait n'était plus là. Et l'âme
ɔienheureuse de l'époux descendit vers
'âme douloureuse mais transfigurée de

l'épouse, comme dans une vision rapide du paradis. Les mirages humains disparurent; les souvenirs de la terre retombèrent dans le silence. Et l'espérance d'une réunion éternelle jeta, sur ce revoir déchirant, son apaisante douceur...

II

Dès le lendemain, les offices des morts commencèrent. Tous les corps constitués de Moulins firent chanter le leur : on ne put pas compter les services particuliers, car les largesses de Marie-Félice n'avaient pas de bornes. Les autels de la Visitation étaient insuffisants pour les messes qui se disaient; il fallut désigner deux églises de la ville pour leur célébration ininterrompue. Par une pensée touchante, tous les prêtres et tous les religieux voulurent, par reconnaissance, offrir, de leur propre mouvement, autant de messes que la Duchesse leur en avait

demandé, et, pendant trois semaines, les cérémonies funèbres ne discontinuèrent pas.

Il fallait songer maintenant à un mausolée digne de l'illustre défunt. Mme de Montmorency s'adressa à Auguier (1) et obtint un véritable chef-d'œuvre. Mais si son amour cherchait à s'immortaliser par là, sa piété devait aussi y trouver largement son compte. Il aurait répugné à la foi de la Duchesse « de loger le serviteur mieux que le maître », et quand il fut question du mausolée, la pensée d'une église à rebâtir, et à rebâtir royalement, ne quitta plus l'esprit de Marie-Félice. Elle demanda des dessins, fit venir des architectes et commanda à Paris un tabernacle d'ébène orné de figures d'argent, d'une finesse merveilleuse. Mais, tandis qu'elle se réjouissait de s'occuper ainsi directement de Dieu, le monde, aux vues si courtes, ne vit là que de l'ostentation et le désir de mieux faire ressortir le tombeau de M. de Montmo-

(1) Ce fut le même Auguier qui fit la porte Saint-Denis, à Paris.

rency. Elle laissa dire, avec son habituelle retenue, « gardant ces deux avantages de savoir parler fort à propos quand il en était temps, et de pouvoir se taire lorsque le silence lui semblait meilleur que la parole ».

Et si elle portait jusqu'à la perfection ces sages dispositions devant les jugements légers du monde, combien plus en ce qui touchait la médisance, la calomnie, les interprétations malignes! Il n'y avait pas de scandale si public qui lui semblât autoriser même les lamentations assez communes chez les âmes dévotes. « Il n'y faut que le silence, et la prière pour les défaillants », disait-elle. Au temps de la querelle du jansénisme, on voulait lui faire prendre ombrage soit d'un religieux, soit d'un prêtre, sans pouvoir lui arracher un mot de blâme. « Je suis édifiée de leur conduite, répondait-elle, je ne peux pas mal juger de leur foi. » Sa charité fut clairvoyante ; aucun des incriminés ne refusa sa soumission aux décisions du Saint-Père. Pour elle, sa droiture et son

horreur des nouveautés la gardaient de tout danger de cette sorte. Elle fuyait toute duplicité, tout mensonge, jusqu'aux moindres exagérations de langage. Comment aurait-elle pu être atteinte par une hérésie qui ne vivait que de malentendus et de faux fuyants ?

Cependant, en attendant qu'on pût jeter les fondements de la nouvelle église, la Duchesse fit travailler à la réparation du monastère.

Il fallut reprendre les bâtiments presque de fond en comble, reconstruire les dortoirs, ajouter une autre aile, des parloirs nouveaux, amener l'eau dans diverses parties de la maison, etc. La Duchesse pourvut à tout, et, pendant ces réparations qui bouleversaient son appartement particulier, se retira dans une cellule de religieuse. Tandis qu'elle occupait joyeusement cette incommode petite chambre, elle continuait à entourer les sœurs de la plus affectueuse sollicitude, veillant à leur bien-être, entrant dans leurs

préoccupations avec ce souci constant de la joie des autres que personne peut-être ne poussa plus loin qu'elle. Les chroniques de la Visitation ne tarissent pas là-dessus. Partout où la bonne duchesse passait, c'était comme un apaisement, comme le rafraîchissement doux que les anges laissaient aux jours anciens, là où s'étendaient leurs ailes... Une fois, Marie-Félice entreprenait de guérir une pauvre fille « atteinte de l'humeur hypocondriaque » qui refusait de manger dans la crainte de s'empoisonner. Elle la prenait auprès d'elle à table, goûtant la première à tout ce qu'on lui servait, et l'assurant qu'il lui serait bien agréable de la voir se nourrir un peu. Et soit persuasion, soit reconnaissance, la pauvre fille guérissait. Un autre jour, c'était une vieille sœur couverte de plaies qui, dans son affection pour la sainte duchesse, s'asseyait auprès d'elle, lui prenait les mains, sûre de trouver toujours le même gracieux accueil. La supérieure, voulant intervenir, arracha à Mme de

Montmorency un mot héroïque : « Je vous proteste, ma mère, que j'aimerais mieux avoir pris la gale, voire même la lèpre, si elle l'avait, que de lui refuser la consolation qu'elle goûte auprès de moi. » Une autre avait les écrouelles et s'éloignait par discrétion du reste de la communauté. Marie-Félice s'en aperçut vite. Elle allait la trouver quand elle la savait seule, bandait ses plaies, la réjouissait par mille caresses et par l'assurance qu'elle guérirait, ce qui arriva, en effet, d'une façon inattendue... Combien de fois, encore, rencontrant des religieuses âgées ou infirmes, prenait-elle leurs fardeaux, finissait-elle leur tâche, et tout cela avec une humilité si délicieuse, se jetant même à leurs pieds pour les obliger à accepter son aide !

C'est que, dans ce cœur où l'orgueil humain s'éteignait, l'amour de Dieu régnait souverainement. Tout ce qui touchait de plus près à son service la ravissait. Elle travaillait avec une dévotion extraordinaire aux ornements d'église, appelant d'Italie de

véritables artistes pour apprendre aux religieuses ces broderies aussi délicates que des peintures. Elle-même filait de grandes pièces de toile pour les corporaux, pour les purificatoires, les nappes de communion, et confectionnait « avec la soie crüe du Languedoc » des chasubles et des parements d'autel magnifiques. Son zèle ne s'arrêtait pas aux murs du monastère. Elle avait toujours en main quelque dentelle ou quelque ouvrage pour les paroisses pauvres, engageant les autres à faire de même. Dans sa foi si vive, elle s'indignait de l'indifférence qu'elle rencontrait parfois autour d'elle : « Je ne sais comment certaines femmes peuvent prendre leur mouchoir devant un autel garni d'une nappe qu'elles auraient peine à toucher », s'écriait-elle. Elle distribuait des vases sacrés, des calices, des ciboires, aux paroisses qui n'en avaient pas d'assez convenables, « et faisait semondre les curés » dont la vigilance s'endormait sur ce point.

III

Au milieu d'occupations si multipliées, l'église s'élevait. En juillet 1648, la première pierre avait été posée. La Duchesse refusa absolument qu'on y gravât son titre de fondatrice : « Je ferais plutôt briser la pierre », disait-elle vivement (1). On n'eut pas plus de succès quand on voulut faire placer sur les portes ses armes et celles de M. de Montmorency. L'architecte Lingré, le sculpteur Coustou, Thibaut Poissaut, de Lyon, travaillèrent tour à tour à l'achèvement de cet

(1) La première pierre porte donc : « Très haute, très puissante et très excellente princesse Marie-Félicie des Ursins, veufve de très haut et puissant seigneur Henry, duc de Montmorency et d'Ampville, pair et maréchal de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en Languedoc, a posé cette première pierre aux fondements de cette église, que sa piété fait construire à l'honeur de Dieu, de la glorieuse vierge Marie et de tous les saints, sous l'invocation et particulière protection de saint Joseph. Étant supérieure en ce monastère, la mère J. T. Picoteau, compagne de la très digne Mme de Chantal, fondatrice de l'ordre. 21 juillet 1648. » On supprima « fondatrice de la maison de Moulins ».

édifice (1) (1654). Les besoins d'argent augmentèrent pour suffire à ces dépenses royales. Marie-Félice dut s'adresser avec plus d'instance à ses débiteurs ; et ses hommes d'affaires, outrepassant ses ordres, voulurent saisir quelques mauvais payeurs. Dès qu'elle en fut informée, celle qu'on ne nommait plus que « la sainte dame » fit cesser toute poursuite ; et dans son inaltérable bonté, elle appela ceux qui lui devaient, leur offrit un asile à la Visitation même, contre leurs autres créanciers, demandant du temps pour eux et empruntant d'un autre côté pour ne pas les jeter dans la misère. Mille traits de ce genre la faisaient chérir de tous. Deux siècles et demi ont passé sans effacer le souvenir de cette charité rayonnante. « Oh ! que de fois, s'écrie un des modernes habitants de Moulins, ma mère, en me berçant sur ses genoux, me racontait les bienfaits de

(1) Voir Francis Perot, *Notice sur le tombeau du duc de Montmorency*. Moulins, impr. Desrosiers, 1882, p. 14.

la sainte dame (1). » Douce et pure immortalité que celle-là !

Vers 1652, le mausolée auquel Auguier et Renaudin travaillaient sans relâche, fut enfin terminé. Il fallut près d'un an, tant le transport par eau de ces énormes caisses était difficile, avant qu'on pût les recevoir. Les nouvelles les plus inquiétantes commençaient à circuler ; on disait que les principales figures étaient brisées, perdues, etc. Mme de Montmorency ne se troubla pas un moment, ayant confié cette affaire à ses protecteurs du ciel : et sa tranquillité fut pleinement justifiée, car tout arriva intact. On apprit bientôt, dans la France entière, qu'un monument magnifique s'élevait à la mémoire de M. de Montmorency. Puget de la Serre publiait en même temps, sous le titre de « Mausolée de la chaste Arthémise », un panégyrique ému du duc et de la duchesse de Montmorency (2), qu'il dédiait à

(1) Francis Perot, déjà cité.

(2) Impr. de la Bibl. nationale, Lb^{37} 14698. En parlant de la

cette dernière. Un souffle de réhabilitation et d'attendrissement passait donc sur la tombe du malheureux duc. « Je suis aussi obligée à la pensée que vous avez eue d'honorer la mémoire de feu M. de Montmorency que marrie que vous ayez meslé dans vôtre ouvrage une personne qui en oste la beauté et qui me diminue les sentimens et l'estime que j'en avais, vous ayant fait connoitre qu'il estait juste de me laisser dans les ténèbres, puisque le jour ne pouvait plus estre favorable a des Ursins Montmorency, votre servante », écrivait Marie-Félice à Puget de la Serre. Ce regret humble qui voilait pour elle les hommages rendus à son mari, elle l'éprouva, d'une façon très vive, à

Duchesse, Puget de la Serre dit : « J'avoue que l'Italie... a eu toujours cet avantage... d'avoir été féconde à produire des héroïnes... Peut-on voir une action plus héroïque que celle de notre chaste Arthémise, cette digne princesse des Ursins, quand, d'un courage égal à son malheur, elle se destine pour victime d'un continuel sacrifice, ayant toujours devant les yeux le tombeau de son cher époux, comme un funeste autel où elle se veut immoler à tous moments sans pouvoir perdre la vie, etc. »

l'arrivée du mausolée. L'ordonnance du monument et la perfection des sculptures en font un vrai chef-d'œuvre. Le Duc y est représenté, à moitié couché, son épée à la main, dans ce mélange de douceur exquise et de force qui le caractérisait; la foi, la noblesse, la générosité et la bravoure veillent autour de lui. Mais, à ses côtés, et les yeux tournés vers le ciel, c'est la Duchesse elle-même qui personnifie la douleur. Elle supplia qu'on atténuât une ressemblance qu'Auguier, sans la consulter, avait rendue saisissante; mais il n'était plus temps de toucher aux grandes lignes de ce beau travail. Sa délicate modestie obtint pourtant qu'on voilât les amours qui entourent l'urne funéraire. Restait un dernier défaut : l'artiste, trompé sur la position que devait occuper le monument, avait tourné la figure de M. de Montmorency vers le bas de l'église. Malgré ces quelques ombres, Marie-Félice eut tout lieu de se déclarer satisfaite : c'était bien le chef-d'œuvre que son cœur rê-

vait (1). Au bas, sur un socle rectangulaire, la Duchesse avait fait graver l'inscription suivante, qui semble résumer toute la première partie de sa vie :

« A Henri II, le dernier et le plus grand des ducs de Montmorency, pair de France, amiral, maréchal, la terreur des ennemis, l'amour des siens ; Marie-Félice des Ursins, de race romaine, son unique épouse, qui, des immenses richesses de son mari, n'estima, vivant, que son amour, et, mort, que ses cendres, après dix-huit années passées dans l'union la plus heureuse ; au mari incomparable dont elle n'a jamais pu rien déplorer que la mort, comme gage de sa reconnaiesance, a érigé ce monument l'an du salut 1652, et de son deuil le vingtième (2). »

(1) Cependant Fr. Perot fait observer très justement que ce tombeau est un étrange mélange de sacré et de profane. Voir sa brochure déjà citée, et le *Bulletin revue de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais,* 3e livraison, octobre 1894, p. 219 et suiv.

(2) Voir le texte latin avec la curieuse interposition des grandes et des petites lettres à chaque ligne.

La charmante traduction que nous donnons est de Fr. Pérot.

En 1655 seulement, la construction du mausolée fut achevée. On y transporta le corps du Duc après de solennels services funèbres. Cette fois encore, Marie-Félice voulut rester seule, repassant en elle-même ces onze années, consacrées à relever aux yeux de tous le nom de l'époux incomparablement aimé. Elle avait fait écrire son histoire, transporter ses restes, élever à sa mémoire « un monument qui immortalisait son affection en la manière qu'il lui était possible (1) ». Il pouvait de cette éternité où tout ce qui est pur nous accompagne, sourire à son fidèle amour; et Dieu bénissait sans doute celle qui résumait ses longs efforts dans cette parole : « Que je sens de

'ENRICO + II + MOMMORENCIACI + DVCVM + VLTIMO + ET + MAXIMO
CIÆ + PARI + THALLASSIARCHO + POLEMARCHO + TERRORI + HOSTIVM + AMORI + SVORVM
RIA + FELIX + VRSINA + EX + ROMANA + STIRPE + CONJVX + VNICA
I + EX + IMMENSIS + VIRI + DIVITIIS + VNÆ + AMOR + VIVENTIS + ET + DEFVNCTI + CINERES
ST + EXACTOS + IN + CONJVGIO + FELICISSIMO + ANNOS + XVIII +
TO + INCOMPARABILI + DE + QVO + DOLORE + NIHIL + VNQVAM + POTVIT + NISI + MORTEM
BENEMERENTI + F + AN + SAL + CIϽIϽC + LII + SVI + LVCTVS +++

La charmante traduction que nous donnons est de Fr. Perot.

(1) Lettre de la duchesse de Montmorency au prince de Condé, 1644.

joie d'avoir pu loger en un même lieu mon Dieu et mon époux! » Heureuse était-elle, surtout, d'avoir uni, dans une harmonie éternelle, l'amour le plus grand de la terre et l'amour sans limites de Dieu.

CHAPITRE XVII

RELATIONS DE LA DUCHESSE AVEC LE MONDE.
— LA REINE D'ANGLETERRE. —
LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE. — CHRISTINE DE SUÈDE.

I

Après avoir accompagné la Duchesse jusqu'au couronnement de son œuvre, il nous faut revenir un peu en arrière et suivre, au dehors, son action bienfaisante. En se retirant au monastère de Sainte-Marie, Mme de Montmorency ne se désintéressait pas des siens, et bien souvent ses amis se tournaient vers elle dans leurs difficultés ou leurs épreuves. Elle conservait donc ses relations, en leur donnant un caractère encore plus élevé : son amitié rendait meilleur. Il en était ainsi déjà, lorsque, toute jeune, elle

gouvernait le Languedoc; mais depuis que la mort de son mari l'avait détachée des choses humaines, avec quelle hauteur d'âme, avec quelle autorité persuasive elle consolait, elle apaisait ceux qui recouraient à elle! Ah ! si l'on apportait dans les rapports obligés ce souci du bien des autres, ce désir d'être bon, même en passant, même envers les indifférents, comme tant d'heures perdues deviendraient fécondes! Il serait si facile de jeter, au hasard des rencontres, le sourire qui encourage, la parole qui fortifie, parfum de l'âme que personne ne songe à offrir aux déshérités... Et de ces déshérités de la joie, qui n'en trouverait sur sa route?

Instruite par ses souffrances personnelles, la Duchesse excellait avant tout à consoler; et que de larmes sa chère main essuya! A la mort de Charles Ier, — mort tragique entre toutes d'un roi jugé et condamné par ses sujets (1), — Marie-Félice dépêcha un cour-

(1) Voir pour les détails Mme DE MOTTEVILLE, p. 249 et suiv.

rier à la malheureuse veuve. La douleur de cette dernière était affreuse. Une des dames d'honneur d'Anne d'Autriche nous a raconté ces premières heures où, secouée de sanglots, la reine d'Angleterre suppliait la régente de France (1) « de tenir son peuple, de ne pas se laisser flatter et de rechercher la vérité (2) », comme si cette fille de Henri IV avait vu se dresser derrière l'échafaud de Witehall celui de la place de la Révolution, et Louis XVI, le roi martyr, rejoindre tout sanglant la victime de Cromwell ! L'histoire a de ces analogies effrayantes. Mais les expériences servent peu. Dans la douleur de cette séparation « qui fit du reste de sa vie un éternel supplice (3) », Marie-Henriette reçut un grand soulagement des lettres de Marie-Félice, et se promit d'aller la voir. Ce désir

(1) On sait que Marie-Henriette trouva en France une longue hospitalité. Elle y était au moment de l'exécution de son mari.

(2) Mme DE MOTTEVILLE, p. 252.

(3) *Mémoires de Mme de Motteville*, p. 252. Sur la fin de sa vie, Marie-Henriette se retira, elle aussi, au couvent de la Visitation, à Chaillot.

ne put être réalisé qu'en 1656. La Duchesse attendait à la porte du monastère et, à l'arrivée de la souveraine, voulut se jeter à ses genoux; mais celle-ci, après l'avoir longuement embrassée, la fit asseoir auprès d'elle Pendant près de deux heures, elles mêlèrent leurs larmes, leurs souvenirs, les angoisses de leur deuil; la sainte duchesse versait avec ses paroles la résignation et la paix dans l'âme de son amie, et quand la reine la quitta, elle avoua que jamais personne ne l'avait ainsi consolée. Elle la supplia de bénir sa fille, de prier pour elle. « Mes sœurs, dit-elle en se retirant, vous avez au milieu de vous une sainte. » Pour Mme de Montmorency, morte depuis longtemps à toute vanité, elle resta plongée dans un recueillement profond. Et, causant dans la soirée avec la sœur qui la servait, elle compara aux vicissitudes cruelles de la vie de cette princesse le calme profond de l'état religieux. « Il me semble, ajouta-t-elle, que si ma première condition dans le siècle avec

ses joies et sans aucune des peines que j'ai éprouvées, se présentait de nouveau devant moi, je ne la reprendrais pas (1) », préférant à jamais, aux enivrements du monde, les tranquilles délices du ciel.

Quelques années auparavant (1646), sa belle-sœur, la princesse de Condé, perdait son mari, et si la Duchesse multiplia les prières pour son beau-frère, il est probable qu'elle n'eut pas à s'épuiser en consolations auprès de la brillante Charlotte-Marguerite, « qui ne fut pas au désespoir de cette mort » (2). La spirituelle marquise de Rambouillet disait que Mlle de Montmorency n'avait eu que deux beaux jours dans cette union : celui de son mariage, qui la faisait princesse du sang, et celui de la mort de son mari, qui la laissait libre et fort riche (3).

(1) On pourrait rapprocher ces paroles de celles, à peu près identiques, d'Alexandrine de La Ferronays (récit d'une sœur, tome II). Comme si Dieu se faisait une loi de rendre au centuple les joies qu'il retire !

(2) Mme DE MOTTEVILLE, p. 109.

(3) Mme DE MOTTEVILLE, p. 109.

Il est vrai que, malgré quelques qualités, Condé ne pouvait guère inspirer une passion bien vive. Entre autres défauts, il était avare et « malheureux à la guerre, terme le plus doux dont on puisse se servir pour parler d'un prince qui ne passait pas pour vaillant (1) ». Mme de Motteville a des euphémismes délicieux.

Marie-Félice fut fort occupée, quelque temps après, d'une de ses nièces, Mlle des Portes. La jeune fille, extrêmement pieuse, avait fait vœu de perpétuelle chasteté ; mais sa mère, remariée au duc de Saint-Simon, désirait beaucoup l'établir, car elle était l'aînée et l'héritière du titre et des armes de la maison. Elle convoqua donc une assemblée de docteurs pour convaincre sa fille que ce vœu ne l'obligeait pas ; mais celle-ci le renouvela avec ferveur en leur présence, et ils se retirèrent confondus. On la séquestra, on l'empêcha de voir personne. Après

(1) Mme DE MOTTEVILLE, p. 109.

bien des lettres et des démarches infructueuses, Marie-Félice supplia Mme de Saint-Simon de lui confier sa fille ; au grand étonnement de tout le monde, Mme de Saint-Simon accepta.

Cinq ans, la Duchesse garda auprès d'elle l'aimable petite marquise (1) ; elle la soumit sans peine au règlement de la maison, et la jeune fille, voyant toujours sa tante un ouvrage à la main, prit vite l'habitude, à son exemple, de travailler pour les églises et pour les pauvres. Spirituelle et gaie, Mlle des Portes arrachait à la Duchesse des aveux involontaires sur sa vie passée, son horreur de la flatterie, de la médisance, etc. Une de leurs conversations sur l'innocence et la pénitence est restée célèbre à la Visitation ; Marie-Félice protestait qu'elle préférerait le bonheur de n'avoir jamais péché, même, s'il était possible, à une plus grande gloire

(1) Il est assez curieux de voir ce titre donné, en France, à une jeune fille. Cela tient sans doute à l'absence d'héritier mâle dans la famille des Portes, et à une convention spéciale.

dans le ciel. Souvent, lorsque, témoin de la vertu de sa tante, Mlle des Portes laissait échapper quelque marque d'admiration, la Duchesse s'excusait en assurant que tout cela ne lui coûtait pas : « Permettez-ncus donc, répondait plaisamment la marquise, d'admirer la perfection de votre naturel. Car, enfin, c'est par inclination que vous pardonnez les injures, que vous aimez vos ennemis, que vous rendez le bien pour le mal, que vous méprisez vos intérêts, que vous haïssez qu'on vous loue ; en vérité, madame, je ne sais ce que vous pourrez rendre à la grâce pour tout ce que vous lui ôtez. »

Deux fois la jeune fille tomba dangereusement malade ; sa tante obtint sa guérison par l'intercession de saint Joseph et remercia le bon saint à sa manière ordinaire, en comblant d'aumônes l'hôpital érigé sous son nom. En 1653, il fallut se séparer, le devoir de Mlle des Portes l'appelant en Languedoc. Elle y vécut pieusement, gardant

jusqu'à sa mort, comme un don du ciel, le souvenir des années heureuses passées à la Visitation.

Pendant le séjour de sa charmante nièce, la Duchesse fut vivement préoccupée au sujet de ses neveux, les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville. Ils avaient été emprisonnés par l'influence de Mazarin, à la suite des troubles de la Fronde (1650) (1). Leur délivrance, à laquelle Mme de Montmorency contribua de tout son pouvoir, fut un vrai triomphe (2). Cette régence si orageuse vit de nouvelles reprises de la guerre. Entre autres malheurs, Marie-Félice eut à déplorer encore la mort du duc de Nemours, tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère (1652).

(1) Cet emprisonnement dura treize mois. Au retour des princes, Mazarin fut envoyé à Cologne pour quelques semaines.

(2) Voir sur la détention et la libération des princes, outre les livres spéciaux sur la Fronde, les *Mémoires de Mlle de Montpensier,* p. 61, 62-78, *Mme de Motteville,* p. 326 et suiv., 367, 381-82, etc., et les *Mémoires du P. Berthod* sur les Condé et Longueville à Bordeaux.

« Je suis plus propre à donner des larmes à votre perte que des consolations à votre douleur, écrivait Mme de Montmorency à la malheureuse veuve. Dieu peut le dernier, et non les créatures, et j'espère qu'il vous en fera sentir les effets. Il a assez de puissance et de bonté pour guérir les plus grands maux, Les vôtres, que je vois non-seulement des yeux de compassion, mais d'un cœur intéressé à tout ce qui vous touche, me seraient insupportables si ce n'est qu'il les faut souffrir dans la volonté de ce grand maître à qui les personnes que nous plaignons sont plus cheres qu'à nous mesmes. La résignation que nous luy devons adoucit nos peines et quand nous la luy refusons, nous nous chargeons de repentir que le temps augmente. Une malheureuse expérience m'arrache cette vérité de la bouche. Receves-la comme d'une personne qui souhaite que, dans le chemin où elle a fait tant de chutes, vous n'y fassiès que des pas pour le ciel. Je suplie celuy qui en est le Seigneur de vous assister de ses grâces, etc.»

La duchesse de Nemours ayant passionnément aimé « un mari qui ne l'aimait guère » (1) fut si touchée de cette lettre qu'elle voulut, elle aussi, se rendre à Moulins et présenter ses filles (2) à Marie-Félice Mgr d'Attichy ayant autorisé Mme de Nemours à passer quelques jours dans le monastère, elle put s'entretenir à loisir avec Mme de Montmorency, et s'en revint édifiée et fortifiée.

II

Enfin, pour terminer cette période de la Fronde par la plus illustre de ses héroïnes, la duchesse de Longueville vint à son tour frapper à la porte de la Visitation. Le Roi, après le traité de Bordeaux (1653), lui permit d'échanger sa résidence au château de

(1) *Mémoires de Mlle de Montpensier,* p. 128.

(2) Plus tard duchesse de Savoie et reine de Portugal.

Nevers, contre celle du monastère de Sainte-Marie à Moulins (1). Les bonnes sœurs, dans l'émoi de cette réception, voulaient arranger un peu la chambre de Mme de Montmorency et y mettre des tentures pour faire honneur à Son Altesse Royale. Mais Marie-Félice n'y voulut pas consentir et reçut sa nièce avec une cordiale et charmante simplicité. De son côté, Mme de Longueville désira observer les mêmes règles que sa tante établissait à sa première entrée au monastère pour ne troubler en rien l'ordre du couvent. Dix mois entiers la sainte duchesse garda sa nièce auprès d'elle ; et par sa douceur, ses conseils et par-dessus tout ses exemples, elle enracina en elle le désir d'une vie nouvelle. « Jamais, répétait Mme de Longueville, je n'aurais imaginé rien de pareil. » Quelquefois, considérant sa tante livrée aux travaux les plus humbles, décousant des pièces ou reprisant

(1) Mlle de Montpensier, p. 178; Mme de Motteville, p. 443.

des bas, « je voudrais que tout Paris lui vît faire ce que je vois », répétait-elle. Et quand l'heure des exercices sonnait, se plaignant doucement de voir Marie-Félice s'éloigner d'elle : « On dirait qu'on allume le feu sous les pieds de ma tante dès que branle cette petite cloche », disait-elle dans un sourire. Mais, respectueuse de sa singularité, Son Altesse ne souffrait pas qu'on la dérangeât hors de propos. Leur intimité devenait chaque jour plus douce ; on ne se sépara pas sans larmes, et une correspondance active continua le bien commencé. Mme de Longueville disait :

« Je me suis donné l'honneur de vous écrire deux fois depuis peu, mais les occasions de vous renouveller les assurances de mes très humbles services me sont trop chères pour ne pas les employer avec joye. Il faut que je vous déclare, pour votre consolation, que mon cœur m'a fait connoître que le monde n'estait plus rien pour luy ; j'envie la joye qu'aura Mme la princesse de

Conti de vous voir. Faites-moi l'honneur de m'aimer, etc. »

Dans une autre, après avoir parlé de quelque tristesse : « Voilà, ma tante, des fruits du siècle ; on est bien heureux d'en estre dehors comme vous ; mais puisque ce ne peut estre de corps, il faut au moins me retrancher à en sortir par le détachement du cœur, etc. »

« Vous me croyez telle que vous me souhaittez, dit-elle ailleurs ; plaignes-moy plustost de ce que je ne suis pas ce que je pourrais estre en effet. Par la grâce de Notre-Seigneur je me regarde comme l'aveugle-né de l'Évangile que Jésus-Christ guérit, et je pence que des yeux qu'il a voulu ouvrir avec de la boüe ne sont pas propres pour regarder si tost le ciel et que je les dois tenir encore sur le fonds de la terre d'où la grace m'a retirée. Vous penetrez ma pencée, priez pour moy. »

Et plus explicitement encore : « Tant d'afflictions et de renversemens de fortune

ne repettent aux oreilles du cœur que ce que Dieu luy a dejà dit. Mais vous avoueray-je la malice du mien? et ne sera-ce pas afliger trop cruellement le vôtre ? Je le diray pourtant, afin que vous plaigniez sa misère et que vous en parliez à Notre-Seigneur. Il aime la vérité et se plait d'entendre sa voix, et avec cela il soufre par la vanité mesme des choses qu'il ne veut plus posséder. Je me suis trouvée presque accablée sous le poids de mes aflictions... Cecy sans plainte, car c'est à Dieu de nous les mesurer et de nous les imposer à son gré. Je les adore toutes, demandez-luy que je n'en rejette jamais aucune (1). »

Les réponses de la sainte Duchesse ne nous sont pas parvenues, mais on en saisit le sens. Mme de Longueville se rapprocha de son mari, des princes ses frères; et sa jeunesse orageuse ne nous apparaît plus que

(1) Ces lettres si curieuses ont été conservées à la Visitation de Moulins et recopiées dans les manuscrits que nous avons sous les yeux.

rachetée par le repentir des dernières années. Belle, séduisante, exquise entre toutes, la jeune femme comprit, auprès de Mme de Montmorency, que le plus grand des biens n'était encore aucun de ces dons charmants; et, à son tour, elle voulut devenir sainte.

Au reste, ce n'étaient pas seulement les affligés ou les chancelants qui s'approchaient de Marie-Félice. Les évêques, les prêtres, les religieux de tous les ordres, le grave M. Olier lui-même, tenaient à honneur de l'entretenir quelques instants. Dans un de ses derniers voyages, malade et presque mourant, le fondateur de Saint-Sulpice déclarait, en quittant la Visitation, « qu'il venait de voir une des plus grandes servantes de Dieu sur la terre », et l'on sait l'horreur du saint prêtre pour l'exagération et la flatterie, et la valeur de son jugement. Toute cette admiration, la Duchesse ne la voyait même pas; et ce n'est pas le côté le moins merveilleux de sa vie.

Enfin pour terminer la liste des grands de
e monde qui forment autour de Marie-Fé-
ice comme une escorte d'honneur, nom-
nons Christine de Suède, l'illustre fille de
Gustave-Adolphe. Elle avait abjuré le luthé-
anisme « et donné son royaume pour sa
oi » en abdiquant en faveur de son cousin
Charles-Gustave ; et cependant elle ne pro-
luisit pas, à Paris, l'impression d'une fer-
ente néophyte. Intelligente, savante, amie
les hommes de lettres, ouverte à tout, on
attendait à la cour avec une grande curio-
ité. L'arrivée de cette amazone (1) à moitié
abillée en homme, « jurant Dieu », se mo-
juant des jésuites (2), causant debout tout le

(1) Voir Mlle DE MONTPENSIER, p. 217-218, 222-223; Mme DE
MOTTEVILLE, p. 448-453.

(2) Il paraît que les bons Pères faisaient représenter en ce
emps-là des pièces assez médiocres. « Le P. Aunat étant venu
ui parler sur quelques plaintes qu'elle avait faites de leur
rdre, elle dit d'un ton moqueur qu'elle serait fâchée de les
voir pour ennemis, sachant leurs forces; mais qu'elle l'assu-
ait qu'en cas de confession et de tragédie, elle ne les choisi-
ait jamais, voulant leur reprocher par là qu'ils étaient accusés
l'avoir une morale trop indulgente et se moquer de la mau-

temps de la messe où elle devait communier, et « regardant toujours entre deux yeux l'évêque d'Amiens qui la confessait », étonna et dérouta tout le monde. A la Visitation elle semble avoir plu ; il est probable que, là, elle garda pour elle ses plaisanteries un peu lestes, et « n'envoya pas ses jambes sur les bras de sa chaise, les passant de côté et d'autre » (1), comme elle avait fait chez Louis XIV ou devant Mlle de Montpensier. Elle témoigna une affection extrême à Mme de Montmorency, lui fit raconter son histoire et s'écria avec bien de l'esprit en la quittant : « Je pourrai dire à Rome que j'ai vu en France une de ses plus belles reliques. » Cette réflexion lui gagna le cœur des bonnes religieuses. Pour la Duchesse, elle témoigna une certaine répugnance à lui écrire, et il fallut que ses frères le lui demandassent de

vaise tragédie où elle avait été le jour précédent. » — Mme DE MOTTEVILLE, p. 453.

(1) Voir *Mémoires de Mlle de Montpensier,* p. 218. « Elle faisait des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à deux bouffons », ajoute-t-elle.

Rome à plusieurs reprises pour qu'elle s'y décidât. Nos chroniques louent en cela son humilité. Ajoutons qu'avec son grand sens et sa pénétration profonde, la Duchesse fut sans doute effrayée des contrastes violents de cette nature, et qu'elle réserva son jugement (1). Faisons comme elle.

(1) L'année suivante (1657), Christine de Suède faisait assassiner son favori Monaldesche avec une cruauté révoltante. Voir, sur cet assassinat et l'impression qu'il produisit en France, *Mémoires de Mme de Motteville*, p. 462.

CHAPITRE XVIII

ENTRÉE EN RELIGION DE MADAME DE MONTMORENCY.

I

Au milieu de ces rapports si divers avec le monde, Mme de Montmorency ne perdait pas de vue son grand dessein, et elle préparait avec joie son entrée dans la vie religieuse. Quinze ans s'étaient écoulés depuis que, docile aux conseils de la sainte Mère de Chantal, la Duchesse avait quitté le noviciat; mais, nous l'avons vu, elle ne cessait pas pour cela d'en suivre les exercices, et dès que ses affaires si embrouillées furent enfin terminées, elle écrivit au R. P. de Lingendes pour qu'il vînt la préparer à prendre

l'habit. L'austère religieux ne trouva rien à objecter. « Le filet était rompu, et l'oiseau était libre(1) »; et où donc s'arrêterait ce vol de colombe, sinon dans le cœur même de Dieu ? Pourtant, un dernier scrupule retenait la Duchesse. Elle alla trouver la supérieure, et, gravement, elle la supplia de lui dire si elle ne voyait en elle aucun obstacle à la vie parfaite qu'elle désirait embrasser, et si elle ne craignait pas qu'elle fût une occasion de relâchement pour la communauté. Sœur Anne-Marie Genin, la même à qui sainte Chantal, mourante, avait confié Marie-Félice, était alors à la tête du monastère. Personne mieux qu'elle ne connaissait la haute vertu de la Duchesse. Sans laisser paraître son admiration, elle répondit seulement « qu'elle la jugeait propre à la manière de vivre de l'institut ». Puis, sachant que la fondatrice avait décidé que Mme de Montmorency prendrait le voile, sans recommencer son postulat, après quelques jours de recueillement, la supérieure, selon

la coutume, consulta immédiatement la communauté. On imagine facilement la joie générale et l'unanimité des suffrages.

Marie-Félice, admise par les religieuses, entra donc en retraite. Par un effort courageux, elle s'astreignit à rendre compte jour par jour de ses aspirations et de ses lumières intérieures, soit au R. P. de Lingendes, soit à la bonne Mère Genin ; cette âme, d'une si exquise pudeur, éprouvait une grande difficulté à parler d'elle, et son attrait le plus constant était le silence sur sa vie intime. M. Olier disait bien quand il assurait, avec la rectitude ordinaire de son jugement, « que son humilité la voilait aux autres et à elle-même ». Aussi la supérieure fut-elle dans le ravissement lorsque Marie-Félice s'ouvrit entièrement à ses yeux. Elle lui demanda ses notes de retraite pour les garder comme un trésor ; mais l'humble Duchesse les avait détruites afin qu'il n'en restât point de trace. Ses compagnes, qui voyaient en elle une sainte, l'entouraient à la récréation pour lui arracher quelques

mots à force d'aimables importunités. Dans sa joie, et presque involontairement, Mme de Montmorency se laissait aller à une expansion jusque-là inconnue. Une sœur citant une fois la parole de l'Écriture : « Le Seigneur est bon à l'âme qui le cherche. — Il faut plus dire aujourd'hui, ma chère sœur », interrompit vivement Marie-Félice, « car Dieu se montre excessivement bon à une âme qui l'a longtemps méprisé, et qui ne l'a jamais fidèlement cherché. » Une autre lui demandant « si le Seigneur ne l'occupait point en l'oraison d'une façon délicieuse », — « Croyez-vous, répondit-elle, que Dieu nous puisse occuper sans plaisir ? La pensée de Dieu, à mon sentiment, fait à peu près ici-bas ce que sa vue fait au ciel. » Une troisième la suppliant de leur communiquer ce qu'elle pouvait de ses dispositions, Mme de Montmorency, toujours sage et sûre dans ses appréciations, lui avoua que « la plus grande grâce qu'elle pensait avoir reçue était l'affermissement de sa volonté dans le bien, et un plus grand

désir d'aimer et de servir Notre-Seigneur ». Souvent le Père de Lingendes ne pouvait s'empêcher d'édifier les autres en admirant son union à Dieu, ce sentiment intime de sa présence qui lui rendait toute distraction comme impossible. Et cependant, cette âme comblée de si grands dons disait à la maîtresse des novices : « Vous savez que je ne suis point spirituelle, ni favorisée des délices que ces âmes goûtent dans l'oraison, mais je fais mon plaisir d'être en l'état que Dieu me veut, et ne souhaite rien au delà de ce qu'il me donne. » Jamais parole ne fut plus vraie ; et cette nature admirablement simple recherchait les voies sûres, et s'attachait avant tout à la pratique de son devoir.

Le jour de sa confession générale, impuissante à retenir ses larmes, elle pria ses sœurs de lui apprendre à faire pénitence « à elle qui n'en savait pratiquer aucune ». Son visage était comme transfiguré, elle demanda pardon à toutes « dans des termes

si rabaissés » que les bonnes religieuses pleurèrent avec elle ; puis elle se rendit à la chapelle, devant le Saint Sacrement exposé ; mais une épreuve l'attendait encore. Le grand vicaire de l'évêque d'Autun et l'aumônier du monastère étant venus arrêter avec elle les dernières dispositions pour sa vêture, un homme entra brusquement au parloir et se plaignit que son père n'avait pas été récompensé de ses services auprès de M. de Montmorency. Avec sa douceur habituelle la Duchesse répondit « qu'elle ignorait qu'il restât au monde un seul des serviteurs du Duc auquel elle n'eût donné toutes les marques de gratitude qu'ils devaient attendre de son amour pour son mari » ; mais ce malheureux se répandit en paroles si insolentes qu'il fallut le chasser de force. Elle aurait pu le couvrir de confusion en lui reprochant ses mensonges et « la vie libertine » dans laquelle il dissipait son patrimoine. Elle préféra se taire, avouant toutefois naïvement « que les reproches lui

avaient été durs à entendre en si bonne compagnie ».

Le lendemain, 30 septembre 1657, à six heures du matin, sans aucune pompe, sans permettre d'avertir personne, la duchesse de Montmorency recevait le voile blanc des novices et le nom de « Marie-Henriette », que la délicatesse de ses supérieurs choisissait pour elle. Perdue en Dieu, elle ne savait comment remercier ses sœurs, répétant doucement « qu'elle serait dans le monastère une servante inutile à toute autre chose qu'à faire éclater leur charité ». Quelques heures après la cérémonie, les divers corps de la ville chantèrent en grande pompe une messe en l'honneur des saints martyrs (1) dont les reliques venaient d'arriver de Rome. Le R. P. de Lingendes prêcha à cette occasion, et, ne pouvant plus longtemps garder son secret, il fit une allusion transparente à la

(1) C'étaient les corps des saints Maxime, Séverin, Ursus, (d'où le nom Ursin), des saintes Déodore, Agnès et Fauste, envoyés par les parents de la Duchesse.

prise de voile du matin. Un frémissement parcourut l'auditoire, « et le prédicateur luy mesme versa tant de larmes qu'il fust obligé plus d'une fois d'interrompre son discours pour se donner quelque respit ». Seule la sœur Marie-Henriette, dans un recueillement extraordinaire, n'entendait rien des éloges qu'on faisait d'elle; et à ceux qui s'étonnaient de son calme et admiraient sa résolution : « Qu'y trouve-t-on à relever ? » disait-elle, « je fusse devenue à charge au monde, si la religion, me faisant justice, n'eût pas voulu de moi. » Ainsi parlait, ainsi pensait surtout celle qui autrefois « sçavait mieulx que personne porter sa qualité »; et il fallut toute l'autorité du Père de Lingendes pour qu'elle acceptât le titre de fondatrice dans le contrat passé à sa vêture.

II

Alors commença pour la sœur Marie-Henriette la douce et paisible année de son no-

viciat. Il n'y avait pas de pratique d'humilité, d'obéissance, de mortification à laquelle elle ne s'appliquât comme la dernière de ses compagnes. Aux réunions, on voyait cette femme de cinquante-sept ans,— si haute par l'intelligence que Mme de Chantal l'appelait « le grand conseil de l'ordre », — se lever avec une docilité d'enfant pour demander des explications sur les moindres observances. Jamais on ne put obtenir qu'elle allât comme autrefois aux conseils de la communauté. « Ce serait un scandale de m'y voir entrer avec un voile blanc », disait-elle. On l'adjoignit pendant cette année aux sœurs sacristines. Ce lui fut une grande joie; elle s'approchait de l'autel, recueillie comme doivent l'être les anges; et, dans l'ardeur de sa foi, elle aidait la sœur qui confectionnait les hosties avec tant de zèle qu'elle la quittait souvent ruisselante de sueur. Sa petite cellule, son lit, ses meubles, ne se distinguaient en rien des autres; et, bien que Mme de Chantal eût autorisé pour elle « une

chambre à feu », elle ne souffrit jamais qu'on en allumât même aux jours les plus froids de l'hiver.

Cependant, elle était quelquefois obligée de se ressouvenir de son ancienne condition. Ainsi, à la demande de la révérende Mère de Chaugy, elle écrivit au Souverain Pontife pour solliciter la béatification de Mgr de Genève. Quelque temps après, à l'occasion du mariage de sa nièce, la princesse Borghèse, avec le prince Chigi, propre neveu du Pape, elle disait au Saint-Père : « Je l'estime heureuse, non pour estre devenüe niepce de pape, mais bien de l'estre d'Alexandre septième que ses vertus rendent encore plus recommandable que sa charge. »

« J'avais toujours fait grand état des rares qualités de votre esprit », répondait Alexandre VII, « et à présent je loue et j'estime extrêmement le courage et la sagesse qui vous ont fait mépriser la vanité des choses de ce monde et embrasser la perfection de la vie religieuse dans l'ordre de ces

vénérables filles de la Visitation. Moi, Madame, je vous souhaite l'abondance des grâces du ciel, et vous donne d'un cœur véritablement paternel, aussi bien qu'à tout votre monastère, la bénédiction apostolique. »

Mais ces honneurs terrestres ne l'atteignaient plus. L'approche du jour béni de sa profession l'absorbait tout entière. De nouveau, sous la conduite du R. P. de Lingendes, elle recommença les exercices spirituels. Cette fois ses supérieurs lui ordonnèrent de garder ses notes de retraite. Elle obéit; mais elle retrancha en écrivant ce qui aurait pu la faire valoir, « en sorte que son humilité trouvast de quoy se satisfaire ». Nous avons ces résumés sous les yeux. Simples, presque froids, on sent parfois, pourtant, vibrer toute l'âme sous la concision voulue de la forme. Ainsi, au début de ses méditations nous rencontrons une parole touchante : « Dans les premières pencées de me donner à Dieu, je voyais quelque

honneur pour la personne que j'avais aimée de ne trouver après luy que Dieu digne de mes affections » ; et, à la place de ce motif imparfait, elle envisage uniquement le bonheur d'appartenir à Jésus-Christ. A la dernière page le nom de M. de Montmorency revient encore, mais cette fois sans aucun trouble ; et Marie-Félice unit, dans son cœur apaisé, son sacrifice personnel et le souvenir de la mort du Duc. « J'ay vu que comme la douceur divine ménagea à la personne que j'aimais l'assistance qu'elle avait le plus souhaitté à sa mort, il m'accordait la mesme dans l'action que je vay faire qui m'est aussi importante qu'une bonne mort. » Puis ce sont des mots naïfs et charmants : « Résolution de me donner tout à fait et d'une bonne fasson ; n'estre plus si paresseuse au service de Dieu et tout faire avec une particulière attention de luy plaire. Je ne puis me vanter en toute ma vie d'avoir fait un acte d'amour de Dieu qui fut de poids : ma résolution a esté de me les rendre très fré-

quens, car ils sont aussi nécessaires à la vie de l'âme que le respirer à celle du corps ». Sa seule douleur est de ne pas offrir davantage à Notre-Seigneur : « Je me suis confondue et humiliée de n'offrir qu'un reste indigne de Luy », dit-elle. Et, malgré son humilité, quelle hauteur d'âme nous révèlent des mots comme ceux-ci : « Il faut l'aimer, et après suivra la recompence. J'en ay trouvé une si grande de pouvoir faire ce qui luy est agréable qu'il m'a semblé qu'une âme bien faite ne devait demander que cela. »

Les engagements de l'état religieux lui inspiraient un tel respect qu'elle disait à son confesseur : « Je tremble, mon père, considérant les vœux que je vais faire à Dieu, et si je ne me confiais du tout en sa bonté et ne croyais fermement qu'il m'appelle à la religion, je n'aurais pas l'assurance de passer outre. » Mais son abandon à Dieu était si entier que sa crainte n'arrivait jamais jusqu'au trouble. « Elle allait, observe le Père

de Lingendes, de l'abîme de ses misères à l'abîme de la miséricorde de Dieu. » Et si pécheur qu'on se reconnaisse, peut-on avoir peur quand on aime ?

Le jour de la clôture de la retraite, la Duchesse supplia sa supérieure de l'avertir de ses défauts et de ses manquements ; elle remit entre ses mains tout ce qui lui restait, ses papiers, ses souvenirs, « les mignatures de messieurs ses parens » ; puis, dégagée de tout, elle ne pensa plus qu'au bonheur du lendemain. Elle aurait désiré que la même ombre qui avait enveloppé sa prise d'habit entourât aussi sa profession. L'évêque d'Autun n'y voulut pas consentir ; et, le 6 octobre 1658, l'église de la Visitation fut trop étroite pour contenir l'affluence du peuple. Le R. P. de Lingendes, dans un éloquent discours, développa le texte sacré : « C'est une oblation pure, sans tache, et agréable au Seigneur. » Puis le sacrifice solennel commença. En présence de Mgr d'Attichy et d'un nombreux clergé, de sa belle-sœur la

duchesse de Ventadour, et de la duchesse de Mecklembourg. du gouverneur et des corps constitués de Moulins, lentement Mme de Montmorency prononça la formule de ses vœux. Elle s'étendit sous le drap mortuaire suivant le rite profond qui figure la mort spirituelle. Ce drap lamé d'argent était le même qui avait recouvert les restes de M. de Montmorency, de Toulouse à Moulins, comme si, à cette heure suprême, toute la vie de la Duchesse se fondait dans une merveilleuse unité. Le pontife prononça sur elle les magnifiques paroles de la consécration religieuse. Et au milieu des parfums de l'encens, du chant des vierges, de la flamme mystique des cierges, l'âme candide et lumineuse répondit à l'appel du Seigneur : « Ecce venio », « Me voici, je viens. »

CHAPITRE XIX

VERTUS SPÉCIALES DE MADAME DE MONTMORENCY. — PASSAGE DE LA COUR A MOULINS.

I

A partir du jour de sa profession religieuse, la mère de Montmorency s'étudia à devenir une digne fille de saint François de Sales. Religieuse. elle l'était par ses sentiments et par sa vie, avant même d'avoir prononcé ses vœux. Mais depuis cette heure, son obéissance, son respect de la règle, son exactitude ponctuelle ne se démentirent pas. Elle le dit elle-même, « elle n'allait point par hélans ». Elle envisageait les obligations bien en face avant de les contracter, et puis, d'un même pas sûr, ferme, égal, elle allait son chemin.

Arrivées à ce point culminant de sa vie, les chroniques de la Visitation reviennent en arrière pour détailler une à une toutes ses vertus. Il faudrait pouvoir, malgré leurs répétitions, reproduire ces pages naïves, où nous lirions successivement « que la foy estait respendue avec plénitude sur cet esprit vrayement humble » ; « qu'elle poscedait l'espérance à double tittre de vertu naturelle et infuse » ; « qu'elle a atteint d'abord le haut point de la charité et que, réservant la force pour Dieu, elle abandonna la tendresse au prochain, que son égalité la rendait inaltérable et tousjours la mesme ». « Cette âme vertueuse, nous disent-elles encore, ne tesmoignait de répugnance ou d'inclination à quoy que ce soit sy la charité ne luy obligeait. » « Son zelle lui donnait une forte haine du péché ; sa principale estude estait de l'éviter en elle et en autruy, d'où naissait cette grande bénignité et débonnaireté avec laquelle elle essayait de porter au devoir. »

Mais tout cela ne le savons-nous pas déjà? Et sa vie est-elle autre chose que la pratique de ces vertus? Aussi bornons-nous là nos citations. Au lieu d'étudier une fois encore dans le détail cette belle figure, on nous permettra de jeter sur l'existence de Mme de Montmorency un regard d'ensemble pour en dégager les traits distinctifs : la hauteur d'âme et la pureté.

Haute, la Duchesse l'était de naissance, d'instinct, d'allures. Elle ne se détournait pas des choses basses, elle les ignorait. Absolument simple, droite, sincère, avec ce grand air un peu froid qui en imposait au premier abord, toute vulgarité lui semblait étrangère. Elle ne flattait pas les grands de ce monde, encore moins savait-elle humilier ou blesser les petits. Nous l'avons suivie dans son amour, si passionnée, si ardente, et cependant si noble que jamais une confidence, jamais un cri de sa fière nature ne révéla ses déceptions. Elle aima et elle souffrit dans la suprême dignité du silence. Et, ce temps

d'épreuve passé, combien généreux fut le pardon! Jamais un reproche, jamais une allusion amère; sa joie seule remercia d'une façon exquise... Et, après les heures poignantes de la séparation et de la mort, quelle fidélité elle garda! Pas un instant elle ne connut la consolation déshonorante de l'oubli. Sa tendresse resta égale dans la peine, dans la joie, dans le deuil. Mais au lieu de se replier sur elle-même, d'user ses forces dans la révolte ou le murmure, elle apporta à Dieu ce cœur qu'Il avait brisé. Ce don définitif eut le même cachet de grandeur. Une fois que, par les vœux de religion, elle se fut liée à Notre-Seigneur, elle ne comprit pas qu'on pût rechercher encore une satisfaction personnelle, un calcul égoïste. Tout ce qu'on lui ordonnait semblait avoir le même attrait à ses yeux; elle allait à chaque devoir de sa journée avec une joyeuse bonne volonté; ne voyant que Dieu, elle comptait pour peu les consolations ou les peines. « Il faut le servir parce qu'il le mé-

rite », disait-elle, ajoutant avec une bonne grâce naïve : « Je suis toujours contente de Lui. » Les choses extérieures n'existaient plus pour elle. De degré en degré elle en arrivait à cette hauteur où le voile des apparences se déchire, et où l'âme ne voit que Dieu à travers les mille accidents ici-bas.

Et que dire de sa pureté ?

Ce mot, l'un des plus beaux de la langue humaine, le monde l'avait à peu près oublié, depuis la chute du Paradis terrestre, lorsque la mère du Christ lui apparut, Immaculée. Elle était mère, et elle souriait à son doux enfant ; elle était vierge, et une blancheur céleste émanait d'elle. Elle vivait, dans son tranquille ravissement divin, si compatissante aux autres, qu'elle suppliait son fils d'accroître leur joie, si humble qu'elle ne se distinguait en rien des autres femmes.

Mais aux cœurs simples une révélation se faisait. Ils voyaient la terre sourire à son approche, jetant sous ses pas ses lis purs, l'entourant d'un vol de colombes. Du ciel

une clarté tombait sur elle, lueur douce où s'étendaient des ailes d'anges ; une harmonie inconnue appelait toutes les innocences à lui faire un cortège royal.....

La vierge Marie passait sur la terre laissant derrière elle un sillon lumineux.

Depuis, la pureté est restée chez les chrétiens « la poésie sacrée de la vertu (1) ». Vierge ou épouse, la femme a voulu porter ce diadème. La duchesse de Montmorency fut pudique entre les autres. Ses grands yeux candides ne se levaient pas sans arrêter à la cour frivole de Marie de Médicis toute parole légère. Elle traversa la vie, le mariage, l'amour, gardant au fond d'elle-même son innocence d'enfant, si séparée du mal qu'elle en ignora jusqu'à l'ombre même. « Pourquoi, après sa profession, son amour aurait-il diminué ? Qu'avait-elle à retrancher ou à oublier ? (2) » Tout son être portait l'empreinte

(1) Mgr Gerbet, *Le dogme générateur.*

(2) Mgr de Cabrières, *Discours à la mort de Mme de Lascours, née Calvière, religieuse du Sacré-Cœur.*

de cette chasteté joyeuse et triomphante.

Unie plus étroitement à Dieu par ses nouveaux engagements, elle écarta d'elle jusqu'à une imperfection. Elle ne comprenait pas qu'une âme religieuse et qui communiait souvent commît une faute volontaire, et, « ne pouvant estre impeccable dans ses actions », elle voulut du moins « l'estre dans sa volonté ». Lorsqu'une de ses compagnes lui témoignait une affection excessive, elle la modérait doucement, dans la crainte d'enlever à Dieu ce qui lui était dû. Et, poussant les jeunes religieuses dans la même voie de détachement : « Il ne faut pas attendre trop de qui donne peu, leur disait-elle. Dieu nous suffit. Il veut seul nous être toutes choses. Si vous ouvrez votre cœur à Jésus-Christ, vous en recevrez plus que vous n'auriez osé l'espérer. » Il en fut ainsi pour elle. Et l'on peut bien croire qu'elle ne demandait plus rien qu'au monde surnaturel.

II

Peu de temps après sa profession (1659), le paisible monastère fut agité par des allées et venues inusitées. Le Roi passant à Moulins (1) se rendit à la Visitation, et, après la messe, il demanda à visiter la chambre de Mme de Montmorency. La Reine mère et toute la Cour l'accompagnaient. En voyant cette cellule si étroite, si pauvre, Louis XIV fut vivement ému. « Voilà un grand exemple du mépris du monde; nous trouvons tous ici de quoi nous instruire. » Et, avec cette heureuse façon de dire dont il avait le secret, se tournant vers la Duchesse : « Vous n'auriez pas cru, madame, voir jamais tant d'hommes dans votre petite chambre ? Je me persuade qu'il n'y en aura pas un à qui il ne soit utile d'y être entré. » Le duc d'Orléans,

(1) Au retour du voyage de Lyon. Il y avait eu dans cette ville une entrevue entre Louis XIV et Marguerite de Savoie. Le mariage n'eut pas lieu, on le sait.

frère du Roi, répétait avec étonnement : « Est-il possible que dix pieds d'espace fassent aujourd'hui l'habitation de Mme de Montmorency? »

Pour Anne d'Autriche, elle eut avec la sœur Marie-Henriette une longue conversation. Mlle de Montpensier complète sur quelque point les détails que nous avons sous les yeux. « Elle (la Duchesse) est toute voûtée et sujette à une courte haleine. Lorsqu'elle vit la Reine, son mal lui prit avec tant de violence qu'elle fut longtemps sans pouvoir parler. Mme de Montmorency avait eu un attachement particulier au service de la Reine, cela la fit beaucoup pleurer (1). » Sa Majesté, inquiète de son oppression, fit

(1) *Mémoires de Mlle de Montpensier,* 1659, p. 322. Il est probable aussi que l'émotion de Mme de Montmorency tenait à d'autres causes. Et en revoyant la femme de celui qui avait fait mourir le Duc, elle éprouva quelque chose de l'impression violente de l'entrevue de 1642. Anne d'Autriche avait intercédé pour sauver M. de Montmorency; elle envoya même un courrier à la princesse de Condé, à ce moment suprême. (*Mémoires de la Fosse,* p. 15.) Mais le cardinal lui persuada de ne pas insister, de peur de déplaire au Roi.

appeler son médecin, qui conseilla une saiso
à Bourbon. Mais la fidèle religieuse suppl
la Reine de ne pas lui ordonner un séjo
aux eaux contraire aux règles du monastèr
« En vérité, remarqua Sa Majesté, vo
nous apprenez bien ce que Dieu mérite p
le mépris que, à sa considération, vous fait
de votre personne. » Marie-Henriette vo
lant se tenir à ses pieds : « Il semble, d
Anne d'Autriche en lui tendant gracieus
ment la main, que vous ne vous soyez j
mais assise devant moi. » Et, en la quittan
la Reine ajouta : « Il n'est pas besoin que
vous recommande de prier pour le Roi. Vo
lui êtes assez proche parente pour vous int
resser à ce qui le touche. »

On pense bien que Mlle de Montpensie
esprit curieux et toujours en éveil, ne s'e
tint pas à une conversation générale. El
demanda à la Duchesse toute son histoire
celle du Duc : et, simplement, Mme de Mon
morency se prêta à ses désirs : « Elle m
parla fort de M. de Montmorency avec un

tendresse qui n'est pas concevable et me dit que jamais passion n'avait été égale à celle qu'elle avait pour lui; et que, même, elle en avait du scrupule. C'est une femme de beaucoup d'esprit. Pendant la vie de son mari, elle avait pour lui le grand amour qui lui reste (1). » Ce qui est assez naturel. Mlle de Montpensier semble prodigieusement intéressée par ces confidences. Pourtant, M. de Lauzun était encore loin!

Le Roi et toute sa suite se retirèrent édifiés et remplis d'admiration. Quelques jeunes seigneurs, ne pouvant s'expliquer le recueillement de Marie-Henriette au milieu de cette Cour les yeux tournés vers elle, disaient « qu'elle avait esté sans doute dans un ravissement ». Mais il n'était pas besoin d'une extase pour la rendre insensible aux choses extérieures. Et le silence du cloître lui paraissait encore plus doux, après avoir revu un moment les troubles de la vie du monde.

(1) Mlle DE MONTPENSIER, *Mémoires*, *ibid.*

Plusieurs années passèrent ainsi dans une paix complète. La Mère de Montmorency se fondait de plus en plus dans la vie commune, cherchant à ne se distinguer en rien des autres. Elle demanda seulement la permission d'assister à la messe qu'on célébrait chaque jour pour M. de Montmorency. A sa prise d'habit, le monastère s'était chargé par contrat de continuer ses aumônes aux sept fêtes de la sainte Vierge, hommage de piété filiale à la Mère de Dieu. C'étaient là ses seules particularités.

Ne pouvant plus donner au dehors, elle ne laissait échapper autour d'elle aucune occasion d'exercer la charité. « Quand la Mère de Montmorency aurait fait le vœu exprès de contenter le prochain aux dépens de ses intérêts et commodités, elle n'aurait pu l'accomplir plus rigoureusement (1), s'estimant trop heureuse d'estre utille quoy qu'il fallut faire laisser ou soufrir pour cela. »

(1) Le R. P. de Lingendes

Au réfectoire, après la guérison de « l'hypocondriaque », elle demanda qu'on mît une pauvre aveugle auprès d'elle. Elle découpait sa viande, lui passant ce qu'on servait de meilleur ; et si la bonne sœur s'en apercevait : « J'ai la permission », disait-elle doucement ; elle lavait le couvert de l'infirme et l'essuyait avec sa propre serviette, ce qui devait lui coûter bien davantage, observe la sœur Ducros. Elle fuyait toutes sortes de raffinements, ne souffrant plus qu'on sucrât son lait ou ses fruits, refusant de rien prendre entre les repas, malgré la faiblesse excessive de son estomac, ne se plaignant jamais de rien. Une fois, sa voisine découvrit qu'elle mangeait, sans aucune marque de dégoût, des poires absolument gâtées, « pourries dans le cœur et amères comme chicotin ». Où étaient donc les recherches d'autrefois ? On lui envoyait de partout des ouvrages d'art, des tableaux, des miniatures ; elle les admirait avec plaisir, car elle avait un sens exquis des jolies choses. Bientôt ses sœurs

s'aperçurent qu'elle ne les regardait plus, et l'une d'elles lui en faisant la remarque : « Je n'en suis pas fort curieuse, dit-elle, toute confuse, et n'ai fait cette pratique que parce que je n'en fais aucune de considérable. »

Son silence était continuel, hors le temps des récréations ; et quand, avec la permission des supérieurs, on venait la trouver, après avoir dit tout ce que lui inspirait la charité, « elle ne répondait plus que par un regard fort doux ». Du reste, elle ne parlait jamais d'elle, de son passé, de ses souvenirs ; et si par mégarde elle écrivait quelque chose qui eût pu la faire valoir, en relisant sa lettre elle la déchirait.

A deux reprises — entre 1662 et 1665 — Mme de Montmorency tomba gravement malade. Une première fois elle passa vingt-deux nuits sur une chaise, dans une oppression cruelle, se relevant plusieurs fois par heure avec des sursauts et des étouffements qui lui faisaient souffrir comme autant d'agonies sans troubler son angélique patience.

L'année suivante, ce fut une crise d'asthme. Le médecin laissait peu d'espoir à la communauté, qui priait sans trêve avec une angoisse indicible. La chère malade, ne parlant plus, regardait avec insistance le portrait de Mme de Chantal. Une sœur comprit sa pensée et lui apporta le cœur de son amie; Mme de Montmorency le serra respectueusement sur sa poitrine « et recouvra au mesme instant la respiration, la parole et la tranquilité ». Doux miracle de la bienheureuse Mère ! Mais en rendant des forces à sa chère fille, la fondatrice lui demanda un dernier sacrifice, celui de la supériorité.

Déjà, en 1662, sœur Marie-Henriette avait écnappé à grand' peine au désir de tout le monastère parce que ses cinq ans de profession n'étaient pas révolus. En 1665, ses compagnes considérèrent sa guérison comme une indication providentielle. En vain l'humble religieuse supplia-t-elle ses supérieurs « de détourner les sœurs d'une telle folie ». Ils lui conseillèrent de se sacrifier et de se sou-

mettre. Jamais tête n'avait été mieux faite pour le gouvernement, on le sentait bien. Et malgré ses répugnances et ses larmes, la Révérende Mère de Montmorency dut céder devant les suffrages unanimes et prendre la direction de la communauté (1665).

CHAPITRE XX

MADAME DE MONTMORENCY SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

I

Dès le lendemain de son élection, la Mère (1) de Montmorency envisagea devant Dieu l'ensemble de ses nouveaux devoirs et se disposa par la prière à y faire face. Durant le temps, hélas ! trop court, de sa supériorité, — un an à peine, — on ne sut ce qui dominait en elle de la charité ou de l'humilité, de la douceur ou de la force. A la première réunion qu'elle présida, se plaignant d'occuper une place qui ne lui convenait point, elle assura les religieuses que, au moins, son affection ne le céderait pas « à celle d'une propre

(1) On donne le nom de Mère aux supérieures, à la Visitation et dans presque tous les ordres.

et vraie mère, et qu'égale envers toutes, les effets seuls en différeraient suivant les besoins ». On ne pouvait mieux dire. Mme de Montmorency était trop naturellement élevée pour tenir aux honneurs attachés à sa nouvelle situation ; elle était trop sainte pour y rechercher autre chose que le bien à faire, sans partialité, sans caprice, mais avec quelle sollicitude constante ! Lorsqu'il fallut disposer des différents emplois de la communauté, son jugement sûr lui fit bien vite discerner ce qui convenait à chacune. Dans sa simplicité charmante, elle pria Dieu que « personne ne fût mécontent » ; et, s'adressant aux religieuses, elle leur demanda, avec la grande manière qui lui était propre, « de prendre la confiance de lui dire leurs sentiments », et qu'elle tâcherait de leur donner toute la satisfaction permise par les règles.

Il semblait que celle qui était à la tête se faisait la servante de toutes. Son extérieur même donnait cette impression. Souvent, quand une religieuse âgée s'accusait de

quelque faute légère, elle ne pouvait retenir ses larmes, l'interrompant « par des paroles humbles et civiles » qui montraient sa peine de reprendre dans les autres ce qui lui paraissait bien plus condamnable en elle-même. « Je vous supplie de prendre garde à l'oubli de cette règle à laquelle vous avez manqué, sans doute en n'y pensant pas », disait-elle alors ; ou encore : « J'ai remarqué que nous nous relâchons un peu sur telles observances. Je vous prie, au nom de Notre-Seigneur, qu'on y fasse attention. »

Mais cette femme, si humble et si douce, se souvenait qu'elle tenait dans ses mains l'autorité même de Dieu et qu'aucun relâchement ne devait s'introduire dans des âmes qui, par état, tendaient à la perfection. Une sœur manquait-elle à l'office ou à quelque réunion, elle allait immédiatement en savoir la cause, n'en accordant pas volontiers la dispense. Voyait-elle quelque défaut de charité, de condescendance : « Ne comptez pas cela pour peu, observait-elle. Il n'y a pas de fautes

contre nos frères que nous ne devions appréhender. » Une religieuse ayant de la peine à oublier un froissement, elle en prenait occasion de recommander à toutes sa chère vertu, la charité fraternelle. Son empire sur les âmes était extraordinaire. Il s'étendait jusqu'à des êtres presque privés de raison. Une tourière tombée en enfance troublait la tranquillité du monastère par ses éclats de voix et ses brusqueries. Mme de Montmorency, l'ayant surprise « cryant et se faschant », lui parla quelque temps comme à une personne raisonnable; puis, lui prenant la tête dans ses mains, avec une infinie douceur : « Ma sœur, ajouta-t-elle, je ne veux plus vous entendre par la maison. »

L'effet fut immédiat. La pauvre fille ne parlait plus qu'à voix basse; et, si on lui demandait la cause de ce changement : « C'est que Madame m'a dit qu'elle ne voulait plus entendre ma voix par le monastère. »

Elle s'éteignit en paix, à quelques mois de

là, visitée et consolée par sa bonne Mère et préparée par elle à la mort.

Une paralytique, retenue longtemps à l'infirmerie, trouvait sa meilleure consolation dans les paroles de sa charitable supérieure. En vain voulut-on persuader cette dernière, suffoquée par des crises d'asthme, de se faire remplacer quelquefois au lieu de passer des heures penchée sur le lit de cette infirme, « où les embrocations d'huyles et de graisses donnaient des odeurs difficiles à porter ». Elle n'y consentait pas. « Je pense que mon visage la console mieux qu'aucun autre », disait-elle simplement. Elle ne se trompait pas. Longtemps après sa mort, les infirmières trouvaient souvent la pauvre paralytique baignée de larmes ; et si on cherchait à la distraire : « Ne plus voir ma charmante Mère de Montmorency, répétait-elle, oh ! que cette privation m'est dure ! »

Nous ne nous étonnons pas que cette constante bonté la rendît si chère. Rien n'échappait à sa sollicitude, tant le soin des

malades, qu'elle voulait aussi prévenant, aussi attentif que possible, que les plus légères nécessités physiques ou morales de ses filles. Et que de riens délicats on nous raconte ! Un soir, se souvenant qu'elle avait permis à une religieuse avancée en âge de boire avant de se coucher, elle se rendit pieds nus auprès d'elle pour la prier de prendre un peu de tisane ou de vin, de peur que l'eau pure ne lui fît du mal. Si l'une d'elles ne mangeait pas aux repas, elle la questionnait affectueusement et l'envoyait plus tard se nourrir un peu. Et ce qu'il y a d'admirable, c'est que la pauvre Mère, malade de la poitrine et prise de ces dégoûts subits impossibles à dominer, « n'avait pour soy aucune sorte de tendreté tout en estant si susceptible pour les autres ».

II

Délicate envers les corps, elle l'était bien plus encore envers les âmes, les effleurant « suavement, à la façon des anges », comme

le dit saint François de Sales. Jamais de mots durs ou blessants ; jamais un procédé pénible. Une jeune sœur arrivait-elle timidement à sa porte, elle avançait, attirée par une parole bienveillante. « Je n'ai rien d'autre à faire qu'à vous entendre ; prenez bien tout votre temps. »

Une fois, une religieuse désirant faire une confession générale, et se trouvant fort perperplexe, alla lui demander conseil. Mais la porte à peine ouverte, comme il arrive quelquefois, elle ne trouva rien à dire. La supérieure leva sur elle son grave et paisible regard, et, avec une pénétration qui n'était déjà plus de la terre, elle répondit à des questions à peine formulées, et l'éclaira et l'encouragea de telle sorte qu'elle la remit dans un calme complet.

Observant une jeune religieuse toute triste parce que quelque lettre ou quelque témoignage d'amitié lui faisait défaut, elle l'amena doucement jusqu'à sa chambre, et, quand elles furent seules : « Ne faites plus cette

honte à Jésus-Christ de perdre la joie à son service dès que la bonne grâce des créatures vous manque », dit-elle gracieusement ; et elle ne la quitta que souriante et consolée.

Une autre, au contraire, se plaignant de ne plus travailler ou prier qu'avec peine, Mme de Montmorency, qui connaissait sa ferveur, la rassura par ces belles paroles : « Nous avons le plus grand des maîtres, et cependant le plus aisé à servir. Les hommes demandent, avec les services, la bonne mine ; Dieu se contente de la bonne volonté. Et, quand bien elle serait environnée et couverte à nos yeux de ces ronces et épines de répugnances et aversions naturelles aux vertus chrétiennes, Dieu la démêle de ces embarras, la considère et la favorise toujours. »

Au reste, et pour marquer d'un trait le caractère distinctif de ses conseils, soit en général, soit en particulier nous pouvons dire qu'elle ne s'attachait qu'à cela : la volonté et les actes. Son esprit droit et ferme

faisait bon marché des douceurs spirituelles. Il fallait agir, il fallait se vaincre. Être fidèle aux commandements de Dieu, aux vœux de religion, à la règle, et cela à tout prix, soit dans les délices de la paix intérieure, soit héroïquement, à travers toutes les révoltes de la nature, peu importait à cette grande âme que l'amour divin dominait. A son sens, les personnes consacrées à Dieu ne devaient attendre d'autre joie que celle de Le servir. Et cependant elle suivait malgré tout les attraits de chacune, — car il y en a que Dieu fait toujours joyeuses, — et elle-même avait parfois ces sortes d'envolées qu'elle ne désirait pas : « Je ne sçay, dit-elle un jour, ce que c'est qu'extase, mais je croirois que ces grandes âmes qui les soufrent y tombent facillement en contemplant les sorties de Dieu vers ses créatures, j'entens l'incarnation du Verbe et l'extension de ce mistère dans l'Eucharistie, car y a-t-il rien de plus surprenant dans toutes les œuvres de Dieu ? »

On comprend facilement l'ascendant qu'elle exerçait autour d'elle. Un souffle de vaillance et de générosité soulevait les âmes que l'humble femme se jugeait incapable de gouverner. Trois d'entre elles lui tenaient de très près par le sang. C'étaient sa nièce de Ventadour et ses cousines de Valençay, que leurs mères lui avaient confiées toutes jeunes : la cadette des Valençay n'était même qu'ondoyée, et Mme de Montmorency, profitant du passage du duc d'Angoulême qu'elle avait pris comme parrain, avait été sa marraine. Elle les élevait avec amour depuis des années, et l'heure vint où, son dévouement portant ses fruits, les jeunes filles se préparèrent à entrer en religion. Souvent, causant avec elles dans l'intimité, elle comparait son état dans le siècle, « où elle se trouvait si heureuse et ne désirant rien de plus auprès de M. de Montmorency », à sa condition présente, où les choses de la terre ne lui semblaient plus donner qu'une ombre de bonheur. « Je ne connais pas au monde

de condition préférable à celle de la religion », concluait-elle. Mais, sage et calme, elle prévenait tout enthousiasme irréfléchi, ne leur voilant rien des difficultés ou des obligations d'une vie que l'amour seul de Dieu peut expliquer. Les ferventes petites novices, loin de se laisser effrayer, sollicitèrent leur admission. Le cardinal des Ursins, neveu de Mme de Montmorency, passait cette année-là à Moulins (1). Il voulut bien, à la prière de sa tante, présider la cérémonie de leur prise de voile, et, frappé de leur joie, « il témoigna aux assistans qu'il n'avait point encore vû de fille se consacrer au Seigneur avec tant de marque d'un vray contentement ». Et ce fut comme le legs suprême de la vénérable Mère à sa chère Visitation (2).

(1) Il allait à Paris, où Louis XIV, un peu en froid avec sa famille, lui rendit ses bonnes grâces et lui offrit une croix magnifique ornée de diamants.

(2) « Vous me dites des merveilles du tombeau de M. de Montmorency et de la beauté de Mlle de Valençay », écrivait Mme de Sévigné à Mme de Grignan (18 février 1671).

Après la vêture de celles qu'elle nommait « ses uniques filles », la Mère Marie-Henriette se donna toute aux préparatifs de la canonisation de Mgr de Genève. C'était fête pour l'Église entière, qui mettait sur les autels le plus doux et le plus aimable des hommes, celui dont saint Vincent de Paul disait : « Oh ! mon Dieu, si Mgr de Genève est si bon, qu'êtes-vous donc vous même ! » Mais quel honneur spécial pour l'ordre de la Visitation, que le Bienheureux avait fondé et comme pétri de ses mains ! On se disposa à donner à cette solennité tout l'éclat possible. Pour que le travail qu'exigeaient ces préparatifs ne fît rien perdre des exercices communs, la supérieure organisa la tâche de chacune. Dans ses instructions à la communauté, elle demanda aux sœurs de s'occuper avant tout de

Et plus tard, datant sa lettre de Moulins : « Les petites filles que voilà sont belles et aimables. Vous les avez vues. » (17 mai 1676.) *Lettres de Mme de Sévigné*, chez Janet et Cotelle, tomes II et V.

leurs dispositions intérieures, afin d'apporter à cette grande fête un cœur renouvelé. Par défiance d'elle-même et aussi par un profond sentiment de vénération, elle ne parlait presque jamais en général ou en particulier sans s'appuyer sur quelque parole de saint François de Sales ou de Mme de Chantal. A partir de cette heure sa dévotion envers eux sembla s'accroître. Elle pressait les sœurs de les prier avec ferveur et de redoubler de confiance.

Le grand jour vint enfin, — le dimanche du Bon Pasteur 1666, — et la vénérable Mère vit avec une joie inexprimable la ville de Moulins se presser dans la chapelle du monastère pour honorer le nouveau saint. Tout était simple dans la chère église, mais tout était grand et magnifique : le cœur de Mme de Montmorency y avait passé. On répandit des aumônes à profusion ; les offices se poursuivirent très solennellement huit jours entiers. La joie éclatait partout. « Oh ! ma Mère, s'écria une religieuse, faisant allusion

à la supériorité si visiblement bénie de la Mère Marie-Henriette, au moins une fois nos prières l'ont emporté sur les vôtres auprès de nos saints fondateurs! » Elle la regarda avec son angélique sourire : « J'espère qu'à mon tour ils recevront les miennes à l'exclusion des vôtres, dit-elle à voix basse; et que *la fin de mon année sera celle de ma vie.* »

Elle disait vrai. Le doux évêque appelait enfin cette âme qui, aux jours de son deuil, on s'en souvient, jetait vers lui un cri d'angoisse. De ces rivages éternels où la plainte humaine n'arrive jamais sans qu'une bénédiction lui réponde, il l'avait entendue, il l'avait accueillie. Et maintenant qu'elle n'appartenait plus à la terre, lui-même allait lui ouvrir les portes du Paradis.

CHAPITRE XXI

MORT DE LA DUCHESSE DE MONTMORENCY.

La ferveur de la Mère Marie-Henriette semblait augmenter depuis les fêtes de la canonisation. Elle exigeait autour d'elle une régularité ponctuelle. « Mes sœurs, disait-elle, de ce ton d'autorité qui lui était propre, le travail nous avait un peu séparées ; mais je vais me rendre très exactement aux réunions, et je prétends de m'y voir bien accompagnée. » Du reste, comme indifférente à tout le reste, elle ne parlait plus que de Dieu, jetant aux religieuses qu'elle rencontrait sur son passage quelque courte et grave sentence : « La charité de Jésus-Christ nous presse. » « Le temps est court. » « Il nous faut redoubler le pas. » On le sentait, le terme approchait.

Le lundi des Rogations, 31 mai 1666 Mme de Montmorency dut sortir de l'office, saisie par une toux opiniâtre accompagnée bientôt de vomissements. Après deux jours de repos, elle reprit, à la fête de l'Ascension, sa place accoutumée, communia avec les religieuses, présida leur récréation. Et, comme elle se dirigeait ensuite vers le chœur, une sœur lui dit naïvement : « Ma Mère, vous allez aussi monter au ciel ! » Elle la regarda avec une expression inoubliable : « Oui, je l'espère ainsi », répondit-elle.

Elle quitta la chapelle, le sanctuaire cher entre tous, à double titre, puisque c'était à la fois la maison de Dieu et la dernière demeure de M. de Montmorency, et, se sentant mal, elle monta directement dans une des chambres de l'infirmerie. Un violent frisson de fièvre la saisit sur les trois heures, et, symptôme alarmant, elle eut dans la soirée quelques crachements de sang. Le médecin, mandé en toute hâte, jugea l'état

très grave ; il voulut essayer d'une saignée et réclama une consultation. Trois de ses confrères se réunirent donc à lui le vendredi matin. Ils ne laissèrent presque aucun espoir.

Les religieuses, menacées de perdre leur Mère bien-aimée, se succédaient sans interruption devant le Saint Sacrement. La consternation du monastère s'étendit au dehors ; le pauvre peuple redemandait avec larmes la protectrice et la providence des malheureux ; les corporations et les confréries de la ville commencèrent des prières publiques, qui parurent, d'abord, bien près d'être exaucées. Le soir, en effet, à la seconde consultation, ces messieurs trouvèrent une amélioration sensible et dirent, en se retirant, « que Dieu lui-même s'était voulu faire son médecin ». Sans illusion, la Mère Marie-Henriette employa ses dernières heures à voir en particulier chacune de ses filles, désirant, dans son extrême délicatesse, laisser à toutes un mot, un souvenir, comme

le testament de son cœur quand elle ne serait plus.

La nuit fut agitée, douloureuse ; elle voulut cependant se faire lire son courrier, et dicta, avec toute sa présence d'esprit, les réponses nécessaires. A midi, entendant sonner l'Angélus, elle se mit à genoux sur son lit, et, à une observation de son infirmière qui redoutait de la voir se fatiguer, elle lui répondit avec calme qu'elle désirait s'acquitter de son devoir jusqu'au bout.

Le mieux n'avait été, hélas ! que passager. Les médecins, revenant à deux heures, furent épouvantés des progrès du mal. La vénérable Mère, se rendant compte de leurs craintes, demanda à se confesser, et le fit sans trouble, sans même y employer plus de temps qu'à l'ordinaire ; toute angoisse, toute inquiétude avait disparu. Un sourire presque constant errait sur ses lèvres, et de temps en temps un regard, un mot affectueux essayait de consoler la douleur des religieuses : « Je ne me crois point si mal,

disait-elle dans son héroïque oubli d'elle-même ; mais enfin, quand cela serait, c'est pour jouir d'un bien infini. Cela doit consoler de tout. » Apercevant ses chères novices — « ses uniques filles » — qui fondaient en larmes, elle les fit approcher et leur parla quelque temps avec tendresse, les exhortant à porter courageusement cette épreuve qui les fortifierait dans leur vocation. La confiance et l'abandon de son âme se manifestaient par ces mots qu'elle répétait, recueillie et comme perdue dans l'amour divin : « Je me remets en Dieu, Il aura soin de moi » ; ou encore : « Il connaît mes besoins, je me confie en Lui. » C'était comme la fin tranquille d'un soir d'été.

La communauté, durant ces deux jours, se pressait autour de la mourante. Une sœur pleurant auprès de son lit, sans pouvoir se maîtriser : « Je vous laisse à un bon père qui est Dieu », murmura la douce Mère. Une autre la suppliant de prier pour elle, elle l'assura « d'un visage guay et d'une parolle

ferme » qu'elle le ferait avec joie. Une troisième enfin s'écriant dans l'excès de son chagrin : « Oh ! ma Mère, nous abandonnerez-vous ? » elle lui dit tendrement : « Je vous laisse mon cœur. »

L'affection des religieuses espérait un miracle. On voulait que Mme de Montmorency fît la prière de saint Martin, acceptant de rester en ce monde pour y travailler à la gloire de Dieu. Elle leva les yeux au ciel et les ferma avec résignation, marquant que son heure était venue.

En effet, elle demanda sans plus tarder le Saint Viatique, se faisant lire tout ce qui est ordonné pour ce moment dans les constitutions, afin de s'y conformer scrupuleusement. Lorsqu'on apporta le Saint Sacrement dans cette chambre ornée de cierges et de fleurs comme un autel, l'émotion fut profonde. C'était bien un autel, en réalité, et la pure victime achevait son immolation dans cette suprême union avec Jésus-Christ ; mais un devoir lui restait à remplir.

« Mes chères sœurs, dit-elle d'une voix entrecoupée, je vous demande très humblement pardon de tous les sujets d'insatisfaction que je vous ay donnés, et de vous avoir sy mal servies. Au moins ay-je ceste consolation que ç'a esté plus tost manque de capasité que d'affection. Ne suivès pas les exemples que je vous ay donnés, ayant esté une mauvaise religieuse. » Et, distinctement, elle renouvela ses vœux. M. le doyen lui proposa de gagner l'indulgence plénière; elle demanda si c'était pour l'heure de la mort, et, sur sa réponse affirmative : « Jésus, Marie ! » répéta-t-elle avec une ardeur extraordinaire. Le digne ecclésiastique prononçant alors quelques paroles de consolation, « Je vous remercie, monsieur, dit-elle, gardant jusqu'à la mort son exquise politesse. Je viens de recevoir de vous le meilleur service que vous me pussiez rendre. »

La fin approchait. Une fois encore elle serra contre sa poitrine le cœur de sa sainte amie, la Mère de Chantal, pour se fortifier

dans le redoutable passage. Une pâleur mortelle se répandit sur ses traits, et elle tourna péniblement la tête vers la muraille comme pour garder, entre Dieu et elle, le secret de ses derniers instants. On lui présenta le Crucifix que la vénérable Fondatrice avait tenu dans ses mains mourantes et baisé dans son agonie. « Ma Mère, mettez votre âme aux pieds de Jésus-Christ. » Baissant la tête, elle répondit un *oui* entrecoupé, et pendant qu'on faisait sur son corps les onctions suprêmes, elle expira doucement (samedi 5 juin 1666).

Alors le monastère offrit le morne aspect d'une famille dont la mère vient de mourir. Les religieuses, ne pouvant se séparer complètement de celle qui était leur lumière, leur appui, leur force, depuis trente ans, obtinrent qu'on leur laissât le cœur de Mme de Montmorency. Il fut soigneusement embaumé (1) et placé auprès de celui

(1) Le cœur de la duchesse de Montmorency est actuellement conservé à la Visitation de Moulins.

de Mme de Chantal, parmi les trésors les plus précieux de la Visitation (1).

Deux jours durant le peuple de Moulins se pressa devant le chœur des religieuses où Mme de Montmorency était exposée. Pour satisfaire au pieux empressement de la foule, on prenait de grandes corbeilles de roses que l'on faisait toucher à ces restes vénérés, et que l'on distribuait ensuite. Les

(1) Dans « l'atestation de MM. les médecins et chirurgiens », à la mort de la Duchesse nous relevons le passage suivant :

« Ce qui est tout a fait merveilleux et dine d'admiration et que nous iugeons ne pouvoir estre sans mistère, c'est que la vesicule du fiel ne sest trouvé pleine au lieu de bille que d'une liqueur limpide claire et argentine, et sa tunique tant par le dehors que par le dedans blanche comme de la neige. Comme le devoir de ceste partie est de purifier le sang de la bille, il falloit qu'il ne s'en engendre point dans le corps de ceste s[te] dame et qu'au lieu de bille, ceste partie natirast qu'une douce rosée. »

Et après l'énumération de toutes les maladies de la Duchesse, les médecins concluent : « ... Ce qui nous a fait voir combien de peine et de douleur avoit ceste illustre dame à se mouvoir et à marcher, et fait admirer sa vertu de patience ne se plaignant iamais parmy tant de meaux qu'il falloit qu'elle soufrist. »

Fait à Moulins, le 7[me] iuin 1666.

Demmonnet, médecin,
Charcot, chirurgien.

pauvres gens passaient leurs chapelets, leurs médailles, qu'on leur rendait sanctifiés par ce contact. Deux religieuses s'employaient sans relâche à cet office. Il n'y avait qu'un cri dans les rues de Moulins : « La Sainte, la Sainte est morte! » Malgré la simplicité habituelle des obsèques des religieuses, les supérieurs pensèrent qu'il fallait déroger à ces habitudes à cause de l'alliance de Mme de Montmorency à toutes les couronnes de l'Europe. Depuis l'octave de l'Ascension jusqu'à la veille de la Fête-Dieu, l'église resta donc tendue de noir, et les ordres religieux et les corporations firent célébrer à tour de rôle des grandes messes et l'office des morts (1).

Plusieurs oraisons funèbres (2) furent pro-

(1) « Pompe funèbre faite aux obsèques de la très auguste et pieuse princesse, madame la duchesse de Montmorency, supérieure des religieuses de la Visitation de Moulins, décédée au dit Monastère. » Cette relation a été ajoutée à celle de la canonisation de saint François de Sales. Moulins, Pernoy, 1664, in-4°.

(2) Entre autres celles du R. P. Du Douet, de la Compagnie de Jésus, et l'oraison funèbre du fr. Jean Cuissot.

noncées. Mais, en dehors de ses amis et des pauvres, la Mère de Montmorency ne laissa pas un grand vide. Le monde avait bientôt oublié celle qui s'était retirée à l'ombre d'un cloître, et sa place ici-bas ne comptait plus.

Et, cependant, si nous nous demandons s'il eût mieux valu pour la chère Duchesse mourir après une existence sans secousse, dans tout le luxe et les honneurs d'un rang princier, au lieu de passer par les épreuves inouïes qui avaient brisé son avenir humain, la réponse nous semble très nette. Il vaut mieux qu'elle ait souffert, parce que son âme s'est élevée. C'est là toute la philosophie de la vie et son éternel problème : les uns voulant jouir à outrance, les autres cherchant avant tout leur grandeur morale.

Et ces derniers sont dans le vrai. Les joies trop faciles amollissent et abaissent. Il faut l'effort ; il faut la lutte ; pour achever l'œuvre de l'ascension d'une âme, il faut souvent la douleur. Mais, chose étrange ! le bonheur naît parfois de ce qui en semblait la ruine.

C'est d'une vie brisée, au sens du monde, que montent souvent les chants d'allégresse. Car l'héroïsme a ses ivresses divines ; et le soldat qui meurt seul, sanglant, mais fidèle au drapeau, connaît une profondeur de joie que les lâches ignoreront toujours.

Lessing disait : « Si le Seigneur tenant devant moi la vérité et la recherche de la vérité me commandait de choisir, je lui répondrais :
« O être éternel, garde dans tes mains la vé-
« rité, et donne-moi de travailler à la con-
« quérir avec toute mon énergie. »

Et nous, si Dieu, comme le veut le poète, nous donnait le choix entre une vie douce, ou une vie difficile mais héroïque, nous devrions lui dire :

Seigneur, détournez nos pas des routes basses, et ouvrez devant nous les sentiers rudes et escarpés qui montent

Gardez ce qui est DOUX. Donnez-nous ce qui est GRAND.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE

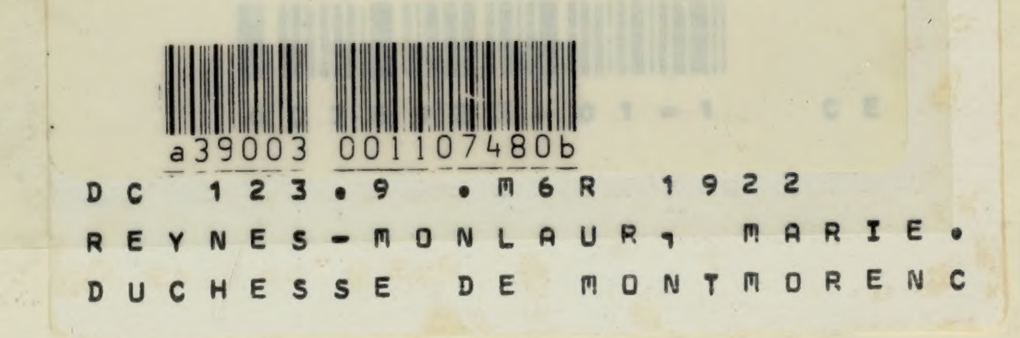
PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
8, rue Garancière



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8




COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 02 10 13 10 4